



COMMUNE D'ECUBLENS/VD



**Rapport de gestion
de la Municipalité
au Conseil communal**

2021

Table des matières 2021

Partie communale

- Préambule 1
- Municipalité 2 - 13

Conseil communal

- Présidentes et Présidents du Conseil communal de 1960 à 2021 14
- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal 15
- Préavis municipaux 16 - 26
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2021 27 - 28
- Votations fédérales 29 - 30
- Elections communales 31 - 33

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipal 34 - 37
 - Domaines 37 - 38
 - Autorisations générales 38
 - Visite préfectorale 38 - 39
 - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens 39
 - Naturalisations 39 - 40
 - Archives communales 41 - 42
- Service des finances et de l'informatique 43
 - Comptes annuels 44 - 46
 - Abonnements AG-Flexi et CGN 47 - 48
- Service des ressources humaines 49
 - Recrutement 49 - 50
 - Personnel communal – Cellule de crise Covid-19 50 - 57

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement 58 - 59
 - Aides communales et subventions 59 - 62
 - Aînés 63
 - Prévention 63
 - Logement 63 - 65
 - Travail – Chômage et autres tâches 65 - 67
 - Accueil de jour des enfants 67 - 70
 - Accueil familial de jour 70 - 71
- Service des activités scolaires et parascolaires 72 - 73
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) 73 - 75
 - Réfectoires scolaires 75 - 77
 - Devoirs accompagnés 78
 - Transports scolaires – Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires 78 - 79
 - Conseiller école-famille (CEF) 79 - 80

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité (Danièle Petoud)

- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité 81 - 85
 - Bâtiments (projets et développement) 85 - 87
 - Bâtiments (maintenance et transformations) 88 - 90
 - Durabilité 90 - 94
 - Evacuation des eaux 94 - 97
 - Administration des salles et manifestations 97 - 99

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 100 - 101
 - Activités socioculturelles 101 - 102
 - Activités sportives 102 - 104

○ Subventions à des institutions -----	104 - 106
○ Intégration -----	106 - 108
○ Supports d'informations communaux -----	108 - 109
○ Secteur jeunesse d'Ecublens -----	109 - 114
○ Bibliothèque communale -----	114 - 118

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique (Jean Cavalli)

• Service des habitants -----	119
○ Service des habitants et bureau des étrangers -----	119
○ Etudiants -----	119 - 120
○ Autorisations de stationnement -----	120
○ Registre des inhumations -----	120
○ Registre des chiens -----	121
○ Registre civique -----	121 - 122
○ Taxes de séjour -----	122
○ Evaluation des prestations -----	123
○ Statistiques population -----	123 - 130

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre (Jean-Louis Radice)

• Service de l'urbanisme -----	131 - 133
○ Section constructions et cadastre -----	133 - 137
○ Section urbanisme -----	138 - 140
○ Section mobilité -----	140 - 142

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information (Germain Schaffner)

• Service des travaux publics et de l'environnement -----	143 - 145
○ Travaux réalisés et projets particuliers -----	145 - 149
○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts -----	149 - 150
○ Environnement – Déchets – Forêts – Promotion économique -----	151 - 153
• Informatique et télécommunications -----	154 - 157

Conclusions -----	158
--------------------------	-----

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Comme l'an dernier, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

En italique = uniquement lien

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois -----	159 - 160
• <i>Lausanne Région</i> -----	160
• <i>Inspection intercommunale des chantiers (IIC)</i> -----	160
• <i>Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge</i> -----	160

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

• <i>Fondation « Les Baumettes »</i> -----	160 - 161
• <i>Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)</i> -----	161
• <i>Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)</i> -----	161
• <i>Conseil d'établissement</i> -----	161
• <i>Direction des écoles</i> -----	161
• <i>Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes »</i> -----	162 - 163
• <i>Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)</i> -----	164
• <i>Association des 55+ d'Ecublens</i> -----	164

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité

- Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ----- 164 – 166
- *Step de Vidy (Epora SA)* -----166
- *Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)* -----167

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises

- Commission intercommunale de la taxe de séjour ----- 167 - 169
- *Ecublens Animation* -----169
- *Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)* -----169
- *Galerie du Pressoir* ----- 169
- *Ludothèque « Le Dé Blanc »* ----- 169
- *Théâtre Kléber-Méleau* -----169
- *Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois* -----170
- Conseil des Jeunes d'Ecublens ----- 170 - 172
- *Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois* ----- 173
- Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers ----- 173 - 175
- *Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée)* ----- 175
- *Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine)* -----175

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique

- *Police Ouest lausannois* -----175
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ----- 176 - 184
- *Organisation régionale de la protection civile (ORPC)* -----185
- *Service intercommunal des taxis (SIT)* -----185
- *EPFL Innovation Park* -----185

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre

- *Commission COH* ----- 185
- *Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)* ----- 186
- *Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)* ----- 186
- *Transports publics de la région lausannoise SA (tl)* -----186

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information

- *Valorsa SA* -----186



Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Les incertitudes liées à la pandémie ont clairement diminué, même si l'on ne peut pas exclure de nouveaux retours de flamme, notamment en raison de nouveaux variants. La Suisse et le Canton de Vaud ont moins souffert de cette crise que bien d'autres économies. Cependant, les incertitudes sont très grandes en raison de la hausse du renchérissement et du terrible conflit en Ukraine. Même sans escalade militaire internationale, un impact économique plus important que ce que le groupe d'experts de la Confédération prévoit n'est pas exclu.

La situation épidémiologique s'étant détendue plus vite que prévu, ce groupe d'experts fédéraux confirme sa prévision de croissance du PIB suisse de 2,8 % pour cette année et de 2,0 % pour 2023. Pour le Canton de Vaud, la relance attendue devrait apporter en principe une croissance de 3,6 % cette année et de 1,9 % en 2023.

Le résultat des comptes communaux de l'exercice 2021 est bien plus favorable que prévu et présente un excédent de revenus de Fr. 6'918'399.-, sans prélèvement dans la réserve générale et celle constituée suite à l'entrée en vigueur de la RIE III, soit une nette amélioration par rapport à la perte de Fr. 3'984'600.- inscrite au budget. Ce résultat est très réjouissant. Il s'explique notamment par la vente pour Fr. 1'000'000.- d'une partie de la parcelle communale n° 356 à Migros Vaud et par l'encaissement de recettes fiscales largement supérieures au budget, en particulier grâce à des gains extraordinaires de Fr. 25,5 millions sur le bénéfice des personnes morales.

En conséquence, la situation financière d'Ecublens est toujours globalement saine. Elle présente un ratio fonds propres - fonds étrangers favorable et en augmentation (56 % - 44 %). L'endettement net par habitant reste très stable, progressant de Fr. 861.- à Fr. 887.- (la moyenne des communes vaudoises est de Fr. 3'944.-). Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, mais aussi et toujours avec prudence, en raison de l'évolution de la situation économique mondiale.

A Ecublens, l'année 2021 aura été marquée par le renouvellement des Autorités communales. Peu de changement au sein de la Municipalité, avec l'arrivée de Germain Schaffner en remplacement de Michel Farine. Une équipe toujours soudée, des Municipales et des Municipaux qui ne comptent pas leur temps et qui s'engagent pleinement pour faire avancer Ecublens sur le chemin de la modernité.

2021 aura vu le chantier de reconstruction de notre Auberge communale et celui de réfection de la piscine scolaire du Pontet se terminer. Le réaménagement de la place du Motty a aussi pu être finalisé avant l'ouverture de notre Auberge. Deux objets d'importance ont aussi été mis en chantier durant l'année sous revue. Tout d'abord, la passerelle de mobilité douce sur la route de la Pierre et, ensuite, la reconstruction des installations sportives du stade du Croset. Toutes ces réalisations vont contribuer à améliorer sensiblement le bien-être de notre population.

J'exprime mes sincères remerciements à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant cette année encore un peu chahutée par la pandémie et la parfaite qualité du travail accompli au profit des citoyennes et citoyens d'Ecublens. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2021.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères communales et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

*Christian Maeder,
Syndic*



Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2021

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



De gauche à droite :

*Pascal Besson (Secrétaire municipal), Jean Cavalli, Sylvie Pittet Blanchette, Christian Maeder (Syndic),
Pascale Manzini, Germain Schaffner, Danièle Petoud, Jean-Louis Radice*

Municipalité

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Michel Farine
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	Jean Cavalli	Christian Maeder
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	Michel Farine	Jean Cavalli
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Epuration – Développement durable	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Urbanisme – Mobilité	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Jean Cavalli
Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration - Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	Jean Cavalli	Germain Schaffner
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	Germain Schaffner	Christian Maeder

Les sections ont été modifiées et les intitulés parfois renommés lors du changement de législature.

Vice-Syndique en 2021 : Pascale Manzini

Séances de la Municipalité en 2021 : 40 séances ordinaires, 3 séances spéciales consacrées respectivement à l'adoption des comptes, du rapport de gestion et du budget, une séance spéciale d'organisation de la nouvelle Municipalité, ainsi que de nombreuses autres séances durant lesquelles la Municipalité a reçu diverses délégations ou d'autres Autorités.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2021 : 981, soit une moyenne de 24,52 décisions par séance.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

Jusqu'au 30 juin 2021

- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » – Président
- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal – Président
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Ecucad SA (chauffage à distance) – Conseil d'administration – Président
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens
- TvT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » - Président
- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Ecucad SA (chauffage à distance) – Conseil d'administration – Président
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Membre
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Société pour le Quartier Nord de l'EPFL – Représentant des Communes de l'Ouest lausannois au sein de la société
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens
- TvT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes.

Délégations de Mme Pascale Manzini

Jusqu'au 30 juin 2021

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » – Déléguée municipale
- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction – Vice-Présidente
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale.

Délégations de Mme Pascale Manzini

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » – Déléguée municipale à l'assemblée générale
- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée au Comité de direction et Présidente
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Région Ouest – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP) – Présidente
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Plateforme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) – Déléguée municipale.

Délégations de Mme Danièle Petoud

Jusqu'au 30 juin 2021

- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Déléguée municipale au comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

Délégations de Mme Danièle Petoud

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epura SA - Membre du Conseil d'administration
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances »
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Déléguée municipale au comité
- STEP de Vidy – Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP) – Présidente.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

Jusqu'au 30 juin 2021

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Déléguée municipale au comité
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Répondante communale auprès du Canton
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Union des sociétés locales (USL) – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Déléguée municipale au comité
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) - Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Présidente
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des sociétés locales (USL) – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Comité – Présidente.

Délégations de M. Jean Cavalli

Jusqu'au 30 juin 2021

- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Vice-Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

Délégations de M. Jean Cavalli

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVI-DIS
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Commission « Promotion économique »
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Membre
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Comité de direction – Vice-Président
- Stand intercommunal de tir Les Effoliez, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Jean-Louis Radice

Jusqu'au 30 juin 2021

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Image directrice Vallaire-Venoge – Délégué municipal.
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

Délégations de M. Jean-Louis Radice

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Commission « Transports »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Coproj PP1 – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Urbanisme (ex Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal) – Délégué municipal – Vice-Président
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Plateforme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) – Délégué municipal
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

Délégations de M. Michel Farine

Jusqu'au 30 juin 2021

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Président
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Germain Schaffner

Dès le 1^{er} juillet 2021

- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Conseil communal



M. Daniel Sage

Président

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

M. Gérald Lagrive

Président

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Présidentes et Présidents du Conseil communal de 1960 à 2021

1960	Hermann Genevaz	1996	Janine Wiedmer
1961	Gaston Ducret	1997	Geneviève Monney <i>(1^{er} janvier à mi-juin)</i>
1962	Maurice Porchet	1997	Philippe Turin <i>(mi-juin au 31 décembre)</i>
1963	Arsène Lupin	1998	Philippe Turin
1964	Robert Schneider	1999	Willy Studer
1965	Robert Annen	2000	Daniela Antonino
1966	Gaston Ducret	2001	Michel Miéville
1967	Hermann Genevaz	2002	Danièle Petoud Leuba
1968	Gilbert Laydu	2003	Willy Studer
1969	Jacques Masson	2004	Eric Levrat
1970	Yvon Golaz	2005-2006	Mehdi Lagger <i>(jusqu'au 30 juin 2006)</i>
1971	Paul Jeanmonod	2006-2007	Hans-Peter Guilbert
1972	Marcel Hasler	2007-2008	Philippe Ecoffey
1973	Pierre Jaquenoud	2008-2009	Frédéric Hubleur
1974	Yvon Golaz	2009-2010	Alain Blanchoud
1975	Henri Héritier	2010-2011	Jean-Michel Barbey
1976	Michel Roulin	2011-2012	José Birbaum
1977	Rodolphe Guggisberg	2012-2013	Germain Schaffner
1978	Philippe Javet	2013-2014	Cédric Weissert
1979	Jean Gaillard	2014-2015	Jean-Claude Merminod
1980	Claude Viret	2015-2016	Anne Guyaz
1981	Janine Wiedmer	2016-2017	Aitor Ibarrola
1982	Pierre Schaub	2017-2018	Anuta Pichon
1983	Edward Logoz	2018-2019	Nicolas Morel
1984	Eddy Schopfer	2019-2020	Michele Mossi
1985	Freddy Zurbuchen	2020-2021	Gérald Lagrive
1986	André Bonzon	2021-2022	Daniel Sage
1987	Claude Reymond		
1988	Gilbert Fontolliet		
1989	Claude Héritier		
1990	Pierre Genton		
1991	Philippe Turin		
1992	Germain Favre		
1993	Alfred Kohler		
1994	Laurent Renaud		
1995	Jean-Louis Radice		

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Président

Gérald Lagrive



1^{er} Vice-Président

Daniel Sage

2^e Vice-Président

Jean-Claude Merminod

Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

Scrutatrices

Françoise Favre
Silvana Passaro

Scruteurs suppléants

José Lourenco Jorge
Nicolas Morel

Huissière et huissier

Béatrice Raball
Florent Durussel.

Séances du Conseil communal

En raison des restrictions liées à la situation sanitaire, les séances de l'Autorité législative se sont tenues extra muros.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Président

Daniel Sage



1^{er} Vice-Président

Jean-Claude Merminod

2^e Vice-Présidente

Françoise Favre

Secrétaire

Gaëlle Weissert

Secrétaire suppléante

Silvana Passaro

Scruteurs

Gérald Lagrive
José Lourenco Jorge

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Géraldine Binggeli
Bernard Cottier

Huissière et huissier

Béatrice Raball
Florent Durussel.

◆ ◆ ◆ ◆

Le Conseil communal a siégé 9 fois, soit les :

- 18 février 2021*
 - 25 mars 2021*
 - 27 mai 2021*
 - 10 juin 2021*
 - 24 juin 2021*
 - 30 septembre 2021**
 - 4 novembre 2021**
 - 25 novembre 2021**
 - 10 décembre 2021**
- + 28 juin 2021, séance d'installation des Autorités communales au Croset-Parc.

* = Anthropole UNIL ** = Polydome, EPFL

◆ ◆ ◆ ◆

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du 18 février 2021

N° 1 Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 5'750'000.-** (cinq millions sept cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 355 « Autres bâtiments » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 355.5030.230 « Croset – reconstruction du bâtiment de la place des sports ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 2 Parcelle communale n° 356 – Vente d'une partie de la parcelle à la Société coopérative Migros Vaud

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser la Municipalité à vendre une emprise de 1'272 m² de la parcelle n° 356 à la Société Coopérative Migros Vaud au prix de Fr. 820.- le m², soit pour une somme de **Fr. 1'043'040.-** ;
- 2) d'approuver la modification du droit distinct et permanent de la parcelle n° 356 dont la surface est réduite de 1'272 m² ;
- 3) de prendre acte que l'intégralité du produit de la vente sera comptabilisé dans le compte n° 231.4242 « Gain comptable sur immeubles du patrimoine financier » étant donné que la parcelle n° 356 figure à l'actif du bilan au compte n° 9123.01 pour une valeur de Fr. 1.- ;
- 4) de prendre acte que le produit de cette vente alimentera la trésorerie générale et qu'il sera affecté à la couverture des dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

N° 3 Centre socioculturel d'Ecublens (CSCE) – Transformation des ouvrants en façade et remplacement des stores du bâtiment – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la transformation des ouvrants en façade et remplacement des stores du CSCE ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 350'000.-** (trois cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 359 « Centre socioculturel » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 359.5030.235 « CSCE – Transformation des ouvrants en façade et remplacement des stores du bâtiment ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Séance du 25 mars 2021

N° 4 Travaux électromécaniques sur l'infrastructure des routes cantonales et communales nécessaires à la mise en service de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter la réalisation des travaux électromécaniques sur l'infrastructure des routes cantonales et communales nécessaires à la mise en service de la gestion coordonnée du trafic d'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 340'000.-** (trois cent quarante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera couverte par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5650 « Autres subventions d'investissement », plus précisément dans le compte n° 430.5650.067 « Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 5 Nouveau Règlement intercommunal sur la taxe de séjour

Le Conseil communal décide, après amendements municipaux* :

- d'adopter le nouveau Règlement intercommunal sur la taxe de séjour incluant les deux amendements municipaux acceptés par le Conseil en cours de séance.

* Amendements municipaux au Règlement intercommunal sur la taxe de séjour :

→ **1^{er} amendement** : en page 3, insertion de l'intitulé suivant suite à l'article 7 :
« Art. 7 - Obligation de renseigner et transmission des données : [...] ».

CHAPITRE II – TAUX, EXONÉRATION ET TAXATION

→ **2^e amendement** : en page 4, 5^e alinéa de l'article 9 :

« Art. 9 – Barème

[...] ⁵ Catégorie 5 : suppression de la 3^e mention : appart'hôtels ».

N° 6 Adoption du Plan d'affectation « En Mapraz »

Le Conseil communal décide, après amendements * :

- 1) d'adopter le Plan d'affectation « En Mapraz » et son règlement incluant les deux amendements apportés par le Conseil, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 7 novembre au 6 décembre 2020 ;
- 2) d'adopter la modification du Plan général d'affectation au sujet des parcelles 161 à 166, 2301, 2359 et une partie de la parcelle 168 ;
- 3) d'accepter les réponses aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du Plan d'affectation « En Mapraz » ;
- 4) d'accepter les modifications, récapitulées sous chiffre 5.2 du préavis, apportées au plan et au Règlement du Plan d'affectation « En Mapraz » ;
- 5) de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif

à l'adoption du Plan de quartier « En Mapraz ».

* Amendements au Règlement du Plan d'affectation « En Mapraz » :

→ **1^{er} amendement** : en page 4, modification de l'alinéa 4 à l'art. 2.2 :

« ~~L'ensemble~~ Au minimum 40 % des logements (100%) situés à l'intérieur des PEC n° 7 et 9 doivent être d'utilité publique au sens de l'art. 27 de la LPPPL. »

→ **2^e amendement** : en page 7, nouvel alinéa 5 à l'art. 3.4 – Aire à dominance végétale :

« ⁵ Au-dessus de la dalle supérieure des parkings souterrains, une couche de terre végétale d'une épaisseur minimale de 50 cm doit être réalisée. »

N° 7 Collège Mars – Rénovation et assainissement énergétique – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide, après amendement :

- 1) d'approuver le crédit d'étude pour la rénovation et l'assainissement énergétique du bâtiment Mars permettant d'apprécier plusieurs variantes possibles de réalisation qui tiennent compte du meilleur ratio efficacité-prix ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit d'un montant de **Fr. 760'000.-** (sept cent soixante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.204 « Mars – assainissement énergétique et intérieur CE ». Elle sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

N° 8 Réalisation d'un Plan climat communal – Crédit-cadre – Réponses à divers postulats et vœux

Le Conseil communal décide, après amendements :

- 1) d'approuver la réponse au postulat de Mme la Conseillère Silvana Passaro et consorts intitulé « Urgence climatique, qui doit faire quoi ? » ;
- 2) d'approuver la réponse au postulat déposé par M. le Conseiller communal Alessandro Stio « Bannir le plastique à usage unique » ;
- 3) d'approuver la réponse aux vœux de M. le Conseiller communal Daniel Sage demandant « d'instaurer le développement durable dans tous les services communaux » et « la mise en place d'une plateforme citoyenne pour fédérer les envies d'agir dans le contexte communal et accompagner les habitants et les entreprises dans la transition » ;
- 4) d'approuver la réponse au vœu de Mme la Conseillère communale Maya Frühauf et consorts intitulé « Implication des responsables du développement durable dans les projets/préavis liés aux thèmes de la transition climatique (mobilité, énergie, aménagement du territoire, ressources naturelles, santé) dès les phases initiales des projets » ;
- 5) d'approuver la création d'un Plan climat communal prêt à être validé dans le courant du premier trimestre 2022, en incluant un plan d'action détaillé ;

- 6) d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre de **Fr. 300'000.- TTC** (trois cent mille francs) pour sa réalisation ;
- 7) de ~~déclarer~~ reconnaître l'urgence climatique.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 302 « Développement durable » et la nature n° 5890 « Autres dépenses d'investissement », plus précisément dans le compte n° 302.5890.089 « Plan climat communal ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin de la mise en œuvre. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

Séance du 27 mai 2021

N° 9 Remplacement du véhicule multifonction de marque Rexter – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver le remplacement du véhicule multifonction de marque Rexter ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 220'000.-** (deux cent vingt mille francs) pour le remplacement du véhicule multifonction de marque Rexter de la section Voirie et espaces verts du Service des travaux.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5060 « Achats d'équipements », plus précisément dans le compte n° 430.5060.327 « Remplacement véhicule multifonction ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à l'art. 17 lettre b du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 10 Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) – Préavis intercommunal

Le Conseil communal décide :

- d'adopter la partie stratégique du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

N° 11 Mesures d'aides et de relances économiques résultant de la pandémie du COVID-19 – Demande de crédits complémentaires

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver les mesures d'aides et de relances économiques, sous forme de bons et de fonds de soutien résultant de la pandémie du COVID-19 ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de **Fr. 300'000.-** (trois cent mille francs) pour la réalisation des aides sous forme de bons ;
- 3) d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de **Fr. 200'000.-** (deux cent mille francs) pour la réalisation des aides sous forme de fonds de soutien.

Ces dépenses seront comptabilisées sur le compte n° 111.3658.02 « Aides COVID-19 – bons d'achat » et sur le compte n° 111.3658.03 « Aides COVID-19 – fonds de soutien aux entreprises ».

N° 12 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2021 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 292'900.-** (deux cent nonante-deux mille neuf cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 947'200.-** (neuf cent quarante-sept mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
- 2) de porter le montant de l'amélioration du résultat, soit Fr. 654'300.-, en déduction du prélèvement initialement prévu à Fr. 2'887'600.- dans le fonds de réserve générale, doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2021.

Le revenu net complémentaire alimentera la trésorerie ordinaire.

- 3) de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2021 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2021	Fr. 2'887'600.-	
Charges complémentaires	Fr. 292'900.-	
Revenus complémentaires		Fr. 947'200.-
Totaux	<u>Fr. 3'180'500.-</u>	<u>Fr. 947'200.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)		Fr. 2'233'300.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale		<u>Fr. - 2'233'300.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2021		<u>Fr. _____ -.-</u>

Séance du 10 juin 2021

N° 13 Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Ce préavis a été retiré par la Municipalité.

N° 14 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 12 – chemin du Bochet-Autoroute

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 12, chemin du Bochet-Autoroute ;
- 2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 400'000.- TTC** (quatre cent mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- 3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 66'000.- HT** (soixante-six mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense de Fr. 66'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis le coût du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5620 « Communes et associations de communes », plus précisément dans le compte n° 460.5620.069 « Sorge - secteur 12 - chemin du Bochet-Autoroute ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. Les amortissements seront compensés chaque année par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

N° 15 Déplacement du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge dans le cadre du projet du parc de la Mèbre à Crissier et renaturation du cours d'eau – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de déplacement d'un collecteur Mèbre sur le territoire de la Commune de Crissier sur le site du Parc de la Mèbre ;
- 2) d'accorder à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 150'000.- TTC** (cent cinquante mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis. Ce montant est hors déduction des subventions ;
- 3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 25'000.- HT** (vingt-cinq mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense de Fr. 25'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis le coût du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5620 « Communes et associations de communes », plus précisément dans le compte n° 460.5620.070 « Mèbre-Sorge - Déplacement d'un collecteur projet parc de la Mèbre à Crissier ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. Les amortissements seront compensés chaque année par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

N° 16 Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jacques Neiryck demandant « d'engager une étude de chauffage urbain utilisant une pompe à chaleur puisant l'eau du lac et couvrant la totalité du territoire communal »

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Jacques Neiryck demandant « d'engager une étude de chauffage urbain utilisant une pompe à chaleur puisant l'eau du lac et couvrant la totalité du territoire communal » ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 85'000.- TTC** (huitante-cinq mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 302 « Développement durable » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 302.5010.171 « Etude chauffage urbain couverture sur totalité du territoire communal CE ».

Elle sera intégrée au montant total du futur crédit pour la réalisation de l'appel d'offres qui sera amorti dès la fin des études, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit pour la réalisation de l'appel d'offres par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

N° 17 Plan d'affectation Vallaire – Demande de crédit d'étude complémentaire

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de **Fr. 129'240.-** (cent vingt-neuf mille deux cent quarante francs) pour l'élaboration du Plan d'affectation de

la zone d'activités de Vallaire qui sera entièrement restitué par le biais d'une subvention cantonale.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5890 « Autres dépenses d'investissement », plus précisément dans le compte n° 420.5890.085 « Révision plan d'affectation communal (PA-Com) ».

Cette dépense sera amortie en 5 ans dès la fin de la mise en œuvre, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Séance du 24 juin 2021

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2020

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – exercice 2020

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2020

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2020

Comptes du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2020

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2020

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2020 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2020.

Séance d'installation des Autorités communales du 28 juin 2021

Les membres du Conseil communal, présents au nombre de 74, ainsi que la Municipalité et le Syndic, sont assermentés et installés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, dans la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.



Elections pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 :

Président

M. Daniel Sage est élu.

1^{er} Vice-Président

M. Jean-Claude Merminod est élu.

2^e Vice-Présidente

Mme Françoise Favre est élue.

Séance du 30 septembre 2021

N° 18 Modification du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne et de l'annexe 1 – Frais d'intervention

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver les modifications au préambule, aux articles 18, 23 et 24 du Règlement intercommunal du SDIS Chamberonne ;
- 2) de remplacer l'annexe 1 au Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne du 1^{er} janvier 2014 modifiée au 1^{er} janvier 2016 par une nouvelle annexe 1 du 17 mai 2021.

N° 19 Adoption du plan d'affectation « Pontet-Sorge »

Le Conseil communal décide :

- 1) d'adopter le plan d'affectation « Pontet-Sorge » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 13 mars au 11 avril 2021 ;
- 2) d'adopter la modification du plan général d'affectation au sujet des parcelles n^{os} 181 à 187 ;
- 3) de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan d'affectation « Pontet-Sorge ».

N° 20 Modification du Règlement communal relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité

Le Conseil communal décide :

- d'adopter la révision du Règlement communal relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité.

N° 21 Autorisation générale de plaider – Législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de plaider devant toutes les instances pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2026.

N° 22 Autorisation générale en matière de successions – Législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser la Municipalité à accepter les successions sous bénéfice d'inventaire dont la valeur n'excède pas Fr. 1'000'000.- par cas, pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2026.

Séance du 4 novembre 2021**N° 23 Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021-2026, les autorisations générales suivantes :
 - 1) acquérir des participations dans des sociétés commerciales, des associations ou des fondations jusqu'à concurrence de Fr. 10'000.- par cas et au maximum Fr. 50'000.- pour la durée de la législature ;
 - 2) engager des dépenses imprévisibles et urgentes jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.- au maximum par cas ;
 - 3) engager des dépenses ordinaires de fonctionnement non prévues au budget pour un montant maximum de Fr. 15'000.- par cas ;
 - 4) engager des dépenses pour des crédits d'études jusqu'à concurrence de Fr. 60'000.- par cas ;
 - 5) engager des dépenses d'investissement excédant de moins de 5 % le montant du crédit accordé, mais au maximum Fr. 100'000 par cas ;
 - 6) placer ses disponibilités auprès de Postfinance, des instituts bancaires établis en Suisse, en priorité des banques cantonales, ou des communes suisses ;
 - 7) accorder des prêts pour un montant maximum de Fr. 100'000.- par cas à des associations locales sportives ou culturelles, à des associations de communes ou à d'autres collaborations intercommunales dont la Commune est membre.

N° 24 Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accorder à la Municipalité une autorisation générale, valable durant la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2026, de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de Fr. 300'000.- (trois cent mille francs) par cas, charges éventuelles comprises ;
- 2) d'accorder à la Municipalité une autorisation générale, valable durant la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2026, de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de Fr. 10'000'000.- (dix millions de francs) au total.

N° 25 Rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton – Demande de crédit complémentaire

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter le projet de couvrir la totalité de la toiture du bâtiment Pluton avec du solaire photovoltaïque ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 150'000.-** (cent cinquante mille francs) pour les travaux de rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton, selon le préavis, et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2020/02.

Cette dépense complémentaire de Fr. 150'000.- sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle engendrera de nouvelles charges annuelles d'exploitation estimées à Fr. 1'500.- et des gains annuels estimés de Fr. 16'000.-. Elle sera ajoutée au montant du crédit initial et sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030

« Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.231, sous la rubrique « Pluton - réfection bassin, sanitaires et technique ».

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes

Séance du 25 novembre 2021

N° 26 Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide de **refuser** ce préavis dont les conclusions, amendées, avaient la teneur suivante :

- 1) d'accepter, pour la législature 2021-2026, de modifier la pratique actuelle en passant d'une rémunération fixe et des vacances, à un traitement fixe déterminé par un taux d'activité pour le Syndic et les Conseillères et Conseillers municipaux ;
- 2) d'octroyer à la Municipalité pour la législature 2021-2026, à titre de rémunération, un montant annuel brut, sans les charges patronales, de Fr. 126'545.- pour le Syndic à un taux d'activité de 80 % et de Fr. 87'000.- pour les Conseillères et Conseillers municipaux à un taux d'activité de 55 % montants indexés au coût de la vie sur le même modèle que le personnel communal, soit l'indice suisse des prix à la consommation au 30 septembre ;
- 3) de fixer l'indemnité forfaitaire annuelle pour les frais de fonction des membres de la Municipalité à Fr. 2'400.- ;
- 4) de rembourser les frais de déplacement en dehors du District de l'Ouest lausannois ;
- 5) d'octroyer une indemnité de fonction annuelle pour le Syndic de Fr. 10'000.-, ainsi qu'une indemnité de fonction annuelle de Fr. 1'000.- pour la Conseillère ou le Conseiller municipal qui assume, en tournus, la vice-présidence ;
- 6) De verser une indemnité de réinsertion professionnelle en cas de non-réélection à un membre de la Municipalité, n'ayant pas atteint l'âge ordinaire de la retraite, de :
 - 2 mois de traitement après une législature ;
 - 4 mois de traitement après deux législatures ;
 - 6 mois de traitement après trois législatures et plus.

Ces indemnités s'appliquent entièrement si une personne est élue en cours de législature.

Cette indemnité n'est pas versée en cas de départ volontaire.

N° 27 Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- 1) d'adopter le plafond d'endettement brut admissible à hauteur de **Fr. 100 millions** (cent millions de francs) pour la durée de la législature 2021-2026 ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant défini sous chiffre 1 des conclusions du préavis, cela au mieux des intérêts de la Commune ;
- 3) de laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment, ainsi que la détermination des modalités des emprunts (selon art. 4 ch. 7 LC) ;
- 4) d'adopter le plafond pour les cautionnements à hauteur de **Fr. 20 millions** (vingt millions de francs) pour la durée de la législature 2021-2026.

N° 28 Proposition d'indemnités et de vacances du Conseil communal et du Bureau du Conseil pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide, après amendement :

- d'accorder les rémunérations, indemnités, vacances et jetons de présence du Conseil communal actuellement en vigueur sur la base de la décision prise par le Conseil communal le 4 novembre 2016 – Préavis 2016/23, hormis les points suivants :
 - 1) d'accorder au Président et au Secrétaire une rémunération fixe de Fr. 90.- par séance du Bureau du Conseil ;
 - 2) d'accorder au rapporteur des ad hoc et permanentes un forfait de Fr. 90.- par rapport et par rapport minoritaire ;
 - 3) d'approuver le principe de remboursement de frais de garde des enfants des membres du Conseil communal selon les critères définis par le Bureau du Conseil dans le préavis ;
 - 4) d'accorder au Secrétaire suppléant, si celui-ci n'est pas membre du Conseil, un jeton de Fr. 75.- par séance du Conseil à laquelle il assiste ;
 - 5) Point Q) Indemnités de déplacement en dehors des communes limitrophes : sur la base du prix des transports publics.

Séance du 10 décembre 2021

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2022

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2022

Budget du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2022

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2022

Budget communal – exercice 2022

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le budget de l'exercice 2022 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2022 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2022 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2022 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver le budget communal 2022 et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2021 à 2026.

♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2020/2021 pour l'exercice 2020

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2020/2021 pour l'exercice 2020 a émis dans son rapport du 5 juin 2021

1) La COGES souhaite une révision et une uniformisation des modèles de courrier d'adjudication et de passation des commandes. La COGES souhaite que l'ambiguïté entre le moment de l'adjudication et celui de la passation de commande, constatée dans les courriers du service des travaux, soit corrigée.

Réponse :

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) a sollicité sur ce sujet le service juridique de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), ainsi que la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'Etat de Vaud. Il ressort de ces consultations que les courriers d'adjudication du STPE ne représentent aucune ambiguïté en relation avec la réserve d'obtention du crédit. D'ailleurs, la DGMR procède de la même manière.

En effet, la notification d'adjudication, sous réserve de l'obtention du crédit, est totalement valable et sans problème juridique. L'adjudication n'est pas un contrat mais elle met un terme au processus d'un appel d'offres, hors recours éventuel. Le terme de commande dans une notification d'adjudication n'a effectivement pas lieu d'être.

La commande ou le contrat est signé uniquement après validation du crédit par le Conseil communal, délai référendaire échu, ce qui assure le principe de « pas d'engagement sans financement ». Le contrat fait office de commande.

Sur cette base, en collaboration avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) et le Service de l'urbanisme (SU), un modèle de notification d'adjudication a été établi en reprenant les éléments des courriers du SBED, du SU et du STPE afin d'uniformiser les courriers entre

les services, ceci pour des marchés de construction.

2) La COGES émet le vœu que dans le cadre de petites dépenses, la Municipalité favorise autant que possible, mais aussi souvent que nécessaire le travail des entreprises installées sur notre territoire. Elle pourrait par exemple, mettre en place une directive interne.

Réponse :

La Municipalité partage la préoccupation de la Commission de gestion et collabore déjà « autant que possible, mais aussi souvent que nécessaire » avec les entreprises installées à Ecublens.

Elle a adopté, le 13 juillet 2020, une Directive pour des achats responsables, dans le cadre de sa démarche de durabilité, laquelle demande notamment, sous l'angle de la dimension économique, de « prioriser le commerce local », sous celui de la dimension sociale, de « favoriser, autant que possible, les commerces de proximité et les marchandises fabriquées en Suisse », et, sous celui de la dimension environnementale, de « préférer les biens produits localement et dont les lieux de réparation et d'élimination impliquent un minimum de transport ».

Cette directive contient également d'autres critères liés au développement durable, lesquels peuvent impliquer un choix porté sur des entreprises ou prestataires parfois situés hors de la Commune, tout comme la comparaison des coûts, la qualité du travail fourni, la spécificité de certaines prestations, les délais, etc.

Enfin, afin d'atténuer les effets de la pandémie, la Municipalité a mis en place, grâce à l'accord du Conseil communal (préavis n° 2021/11), un soutien important à l'économie locale par le biais de la souscription de bons à un prix avantageux pour les commerces locaux et la mise en place d'un fonds d'aide aux entreprises.

3) La COGES émet le vœu que la Municipalité accompagne de manière proactive l'avancement du projet Musée Bolo et propose son aide en cas de besoin.

Réponse :

Les négociations entre la Fondation Mémoires informatiques et le propriétaire du bâtiment REinvest n'ont malheureusement pas abouti. Malgré le soutien de la Municipalité en faveur de l'implantation du Musée Bolo dans l'ancien Forum, le propriétaire a préféré y voir installer un fitness.

cette suggestion, dont elle relève l'originalité. Comme le demande la Commission de gestion, elle va approfondir cette idée.

◆ ◆ ◆ ◆

4) La COGES souhaite qu'un montant identique à celui qui sert à acheter les abonnements du LS et du LHC soit alloué à l'achat d'abonnements sportifs ou culturels destinés aux employés de l'administration communale.

Réponse :

Un montant de Fr. 7'000.-, soit un montant équivalent aux abonnements du LS et du LHC, sera sollicité dans le cadre des demandes de crédits complémentaires 2022 afin de permettre au Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises d'acheter des billets pour des événements sportifs ou culturels, billets qui seront offerts au personnel communal.

5) Subvention à des institutions culturelles, sportives et en lien avec la jeunesse, l'intégration et les églises : La COGES émet le vœu que les subventions (hors conventions, décrets et contrats) ne soient pas reconduites sans une demande du bénéficiaire.

Réponse :

Le Service ne verse pas de subvention ou aide casuelle sans demande de soutien. Les soutiens annuels font, quant à eux, l'objet d'une ligne au budget, laquelle découle de décisions municipales.

6) La COGES émet le vœu que la Municipalité étudie l'idée de faire brasser une bière aux couleurs de la commune par un des brasseurs actifs sur Ecublens.

Réponse :

L'organisation de réceptions et de manifestations étant à nouveau possible au vu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, la Municipalité s'est penchée sur

Votations fédérales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

7 mars 2021 – Votations fédérales



Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

Electeurs inscrits	5'609
Votants	2'921
Participation	52.08 %
Oui	1'535
Non	1'345

Résultat **acceptée**

Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

Electeurs inscrits	5'609
Votants	2'921
Participation	52.08 %
Oui	830
Non	2'018

Résultat **refusée**

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Electeurs inscrits	5'609
Votants	2'921
Participation	52.08 %
Oui	979
Non	1'840

Résultat **refusé**

13 juin 2021 – Votations fédérales



Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

Electeurs inscrits	5'596
Votants	2'852
Participation	50.96 %
Oui	939
Non	1'850

Résultat **refusée**

Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Electeurs inscrits	5'596
Votants	2'852
Participation	50.96 %
Oui	1'054
Non	1'749

Résultat **refusée**

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Electeurs inscrits	5'596
Votants	2'852
Participation	50.96 %
Oui	2'023
Non	755

Résultat **acceptée**

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂)

Electeurs inscrits	5'596
Votants	2'852
Participation	50.96 %
Oui	1'520
Non	1'277

Résultat **acceptée**

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Electeurs inscrits	5'596
Votants	2'852
Participation	50.96 %
Oui	1'684
Non	1'076

Résultat **acceptée**

26 septembre 2021 – Votations fédérales



Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

Electeurs inscrits	5'613
Votants	2'707
Participation	48.23 %
Oui	1'051

Non	1'543
Résultat	refusée

Modification du 18 décembre 2020 du Code civil suisse (Mariage pour tous)

Electeurs inscrits	5'613
Votants	2'707
Participation	48.23 %
Oui	1'693
Non	966
Résultat	acceptée

28 novembre 2021 – Votations fédérales



**Initiative populaire du 7 novembre 2017
« Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »**

Electeurs inscrits	5'620
Votants	3'217
Participation	57.24 %
Oui	2'070
Non	1'072
Résultat	acceptée

Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »

Electeurs inscrits	5'620
Votants	3'217
Participation	57.24 %
Oui	739
Non	2'354
Résultat	refusée

Modification du 19 mars 2021 de la Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

Electeurs inscrits	5'620
Votants	3'217
Participation	57.24 %
Oui	2'093
Non	1'066
Résultat	acceptée

♦ ♦ ♦ ♦ ♦



Elections communales (législature 2021-2026)

7 mars 2021 – Election des membres du Conseil communal

- Electeurs inscrits : 7'912
- Bulletins rentrés : 2'856
- Bulletins blancs : 32
- Bulletins nuls : 28
- Bulletins valables : 2'796
- Taux de participation : 36.10 %

Suffrages et sièges obtenus par les partis

Parti politique	Nombre de suffrages	Sièges obtenus en 2021	Sièges obtenus en 2016
Ecublens forum d'opinions libres	68'570	25	19
Parti socialiste et indépendants de gauche d'Ecublens	48'127	18	21
PLR + Indépendants de droite, Ecublens	37'648	14	17
Les Vert.e.s	34'965	13	9
UDC Union Démocratique du Centre	14'135	5	9
Suffrages blancs	6'255		
Totaux	209'700	75	

Représentation des femmes

Nombre de femmes élues en 2021, par parti, y compris les Conseillères municipales avant leur démission du Conseil communal

Parti politique	Nombre de femmes élues	Nombre de femmes sur les listes
FORUM	5	8
PSIG	12	16
PLR+ID	5	8
VERT.E.S	5	6
UDC	2	3
Total	29	41

Membres du Conseil communal élus au 1^{er} juillet 2021

FORUM	Amiguet-Vercher	Amelia	PLR+ID	Darbellay	Eric
FORUM	Atanasov	Vanco	FORUM	De Cagna	Mattia
PSIG	Bernier	Valérie	PLR+ID	Delabays	Gabriel
PSIG	Binggeli	Géraldine	FORUM	Demontis	Deborah
PLR+ID	Birbaum	José	FORUM	Donzel	Nader
PLR+ID	Bischoff	Basile	PSIG	Ducry	Olive
PLR+ID	Bolatdemirci	Christine	PSIG	Dudt	Jean-Paul
PSIG	Bortis Bagnoud	Ines	VERT.E.S	Dufay de Lavallaz	Pierre
PLR+ID	Chapuisat	Pierre	FORUM	Eyrauch	Claudio
FORUM	Chevalley	Sandra	VERT.E.S	Favre	Françoise
FORUM	Colau	Geoffroy	FORUM	Fracheboud	Patrick
FORUM	Corrado	Giampiero	PSIG	Frühau	Maya
FORUM	Cottier	Bernard	PSIG	Gabriel	Christine

PSIG	Gabriel	Ophély
VERT.E.S	Gaillard	Anton
PSIG	Gigandet	Corentin
UDC	Glauser	Fiona
VERT.E.S	Hänni	Jade
PSIG	Ibarrola	Aitor
PSIG	Isemi	Nasser
VERT.E.S	Isoz	Florian
FORUM	Izzo	Alfonso
PLR+ID	Junod Napoletano	Chantal
VERT.E.S	Karpushova	Irina
VERT.E.S	Koller	Charles
VERT.E.S	Krug	Alice
PLR+ID	Lagrive	Gérald
FORUM	Leimgruber	Jacky
VERT.E.S	Leuba	Guillaume
FORUM	Lourenco Jorge	José
PSIG	Luye *	Rémy Enga
UDC	Merminod	Jean-Claude
PLR+ID	Miéville	Daniela
VERT.E.S	Morel	Nicolas
FORUM	Mossi	Michele
FORUM	Mouelhi	Samia
PSIG	Oppliger	Anne
FORUM	Passaro	Silvana

PSIG	Perez Chevallaz	Maite
UDC	Pichon	Anuta
FORUM	Posega	Renzo
FORUM	Puga	Antonio
FORUM	Raboud	Pamela
FORUM	Raveau	Stéphane
FORUM	Raveau-Golay	Nancy
UDC	Realini	Didier
PLR+ID	Reeb-Landry	Frédérique
PLR+ID	Renaud	Laurent
VERT.E.S	Rindisbacher	Diego
PLR+ID	Rochat	Jean
PSIG	Sage	Daniel
FORUM	San Vicente	José
PLR+ID	Sandoz	Cédric
VERT.E.S	Schelling	Alexandre
PSIG	Süess	Sebastian
VERT.E.S	Terrettaz	Taisia
FORUM	Turtora	Carlo
FORUM	Velkov	Pavle
PLR+ID	Vero	Stefania
UDC	Weissert	Cédric
PSIG	Zeka	Arianda
PSIG	Zürcher	Gladys

* Assermenté le 30 septembre 2021



Election des membres de la Municipalité (1^{er} tour)

- Electeurs inscrits : 7'912
- Bulletins rentrés : 2'891
- Bulletins blancs : 39
- Bulletins nuls : 3
- Bulletins valables : 2'888
- Majorité absolue : 1'445
- Taux de participation : 36.54 %



Lundi 18 janvier 2021 à Mon Repos – Tirage au sort des numéros de listes des partis

Suffrages obtenus par les 11 candidates et candidats

Candidates et candidats	Parti politique	Nombre de voix	Pourcentage
Radice Jean-Louis	FORUM	1'335	46.23 %
Maeder Christian	FORUM	1'305	45.19 %
Manzini Pascale	PSIG	898	31.09 %
Pittet Blanchette Sylvie	PSIG	878	30.40 %
Petoud Danièle	VERT.E.S	795	27.53 %
Schaffner Germain	PSIG	779	26.97 %
Koller Charles	VERT.E.S	664	22.99 %
Cavalli Jean	PLR + ID	662	22.92 %
Renaud Laurent	PLR + ID	629	21.78 %
Merminod Jean-Claude	UDC	278	9.63 %
Blanchoud Alain	UDC	238	8.24 %

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour.

28 mars 2021 – Election des membres de la Municipalité (2^e tour)

- Electeurs inscrits : 7'909
- Bulletins rentrés : 2'507
- Bulletins blancs : 19
- Bulletins nuls : 23
- Bulletins valables : 2'484
- Majorité absolue : 1'243
- Taux de participation : 31.70 %

Suffrages obtenus par les 9 candidates et candidats

Candidates et candidats	Parti politique	Nombre de voix	Pourcentage	Résultat
Radice Jean-Louis	FORUM	1'208	48.63 %	élu
Maeder Christian	FORUM	1'173	47.22 %	élu
Manzini Pascale	PSIG	770	31.00 %	élue
Pittet Blanchette Sylvie	PSIG	738	29.71 %	élue
Petoud Danièle	VERT.E.S	732	29.47 %	élue
Schaffner Germain	PSIG	692	27.86 %	élu
Cavalli Jean	PLR + ID	665	26.77 %	élu
Koller Charles	VERT.E.S	641	25.81 %	non élu
Renaud Laurent	PLR + ID	623	25.08 %	non élu

25 avril 2021 – Election du Syndic

M. Christian Maeder est élu tacitement Syndic pour la législature 2021-2026.



M. Gérald Lagrive, Président du Conseil communal (à gauche) et M. Christian Maeder, Syndic (à droite)

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Administration générale

Finances

Ressources humaines

Domaines

M. Christian Maeder

Syndic

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances
et de l'informatique

Mme Françoise Matti

Cheffe du Service des ressources humaines



Greffe municipal

ORGANISATION DU SERVICE



© Cédric Bornand

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2021, de sept collaborateurs pour un total de 5.9 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales et d'une auxiliaire. Un 10 % dédié à la promotion économique (voir chapitre « Tâches du service ») est venu s'ajouter au total des EPT. Une apprentie employée de commerce a débuté son apprentissage en août, mais a rompu son contrat en octobre 2021.

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal, à 100 %.
- 1 Secrétaire municipal adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations et de la promotion économique à 80 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %.
- 1 archiviste à 30 % + 1 assistante archivistique à 20 %*.
- 1 auxiliaire (huissière remplaçante).

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Lors du changement de législature, la promotion économique, précédemment gérée par le STPE, a été confiée au Greffe municipal.

Dès le 1^{er} juillet, le Secrétaire municipal a été nommé secrétaire du Conseil de fondation de l'EMS « Les Baumettes », pour la durée de la législature, conformément au tournus entre les communes concernées.

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Secrétariat du Syndic.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Gestion administrative des domaines.
- Promotion économique (dès le 1^{er} juillet 2021).
- Gestion des archives communales.
- Renseignements généraux à la population.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.

- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Formation de l'apprenti ou apprentie.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.
- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatique et le Service de l'urbanisme.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Secrétariat du Conseil de fondation de l'EMS « Les Baumettes » (dès le 1^{er} juillet 2021).
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Gestion et vente du vin communal.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de service de l'administration communale.

Cette plate-forme d'échange et de coordination a pour buts principaux de rapporter les décisions prises par la Municipalité et de discuter leur mise en œuvre, ainsi que de traiter les sujets concernant plusieurs services.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Elections communales du printemps 2021 (préparation des dossiers pour les candidats, de la documentation pour

les électeurs, des bulletins électoraux, des listes à afficher au pilier public, gestion de l'affichage électoral, etc.). Voir rubrique « Elections communales » sous chapitre « Conseil communal ».

- Organisation de la cérémonie d'assermentation des Autorités communales.
- Mise en œuvre de la nouvelle législature (lettres aux organismes externes pour informer des noms des délégués de la Municipalité, mise à jour de nombreux documents, listes et pages internet, configuration et envoi des droits d'accès à l'extranet pour les nouveaux Conseillers, etc.).
- Organisation d'une *garden-party* en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.
- Organisation d'une Fenêtre de l'Avent.
- Promotion et vente du vin communal.
- Acquisition d'articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens.
- Actualisation du film sur Ecublens (en cours).

Organisation de la cérémonie d'assermentation des Autorités communales



La Préfète du District de l'Ouest lausannois, Mme Anne Marion Freiss, a procédé à l'assermentation des Autorités communales, le lundi 28 juin 2021, à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc. Septante-quatre Conseillers communaux étaient présents (sur septante-cinq).

Un discours a notamment été prononcé par M. Jacques Neiryck, Conseiller communal sortant, ancien doyen du Conseil et personnalité politique emblématique.



A l'issue de la cérémonie, malgré les difficultés d'organisation liées au respect des mesures sanitaires, la Municipalité a tenu à convier les membres du Conseil communal à un apéritif-dîatoire afin d'entamer cette nouvelle législature par un moment d'échanges et de convivialité.

Garden-party en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens

Afin de féliciter ses nouveaux bourgeois, la Municipalité les a conviés, le lundi 30 août 2021, à une *garden-party* dans le cadre bucolique du parc de Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et du Service des travaux publics et de l'environnement.

Près de 60 personnes ont répondu favorablement à cette invitation. Malgré la bise qui était présente ce soir-là, les convives ont pu se réchauffer grâce à l'ambiance mise par le chanteur Marco Iskander lors de son concert et au copieux apéritif dîatoire qui a été servi. Cette magnifique soirée a clôturé en beauté le parcours de l'obtention de la bourgeoisie d'Ecublens et de la nationalité helvétique.



Soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens

Le jeudi 14 octobre 2021, dans la cour de Mon Repos, une soirée de dégustation et de souscription des Vins de la Ville d'Ecublens a été organisée à l'intention de

la population, dans le strict respect des normes sanitaires.



Une soixantaine de personnes sont venues déguster quelques-uns des excellents crus issus des vignes communales et passer commande en bénéficiant de tarifs préférentiels valables ce jour-là.

Fenêtre de l'Avent



Le lundi 6 décembre 2021, la Municipalité et le personnel communal ont eu le plaisir de recevoir la population lors de leur Fenêtre de l'Avent, à la Grande salle du Motty.

Une soixantaine de personnes ont participé à cette soirée, lors de laquelle des pâtes du chalet, de la soupe à la courge et du vin chaud ont été servis.



Cette manifestation a été organisée principalement par le Service des affaires sociales, familiales et du logement, en collaboration avec le Greffe municipal, le Service des ressources humaines, le Service des habitants, ainsi qu'avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et du Service des travaux publics et de l'environnement.

Promotion et vente du vin communal



La production issue des vignes communales dépassant désormais les besoins de la Ville, surtout en cette période particulière où plusieurs manifestations ont dû être reportées ou annulées, une partie est mise en vente auprès du public.

Afin de promouvoir les crus communaux, les actions suivantes ont été menées :

- Vente en ligne (site internet).
- Information sur le site internet.
- Articles dans le journal communal.
- Organisation d'une soirée de dégustation (voir ci-dessus).

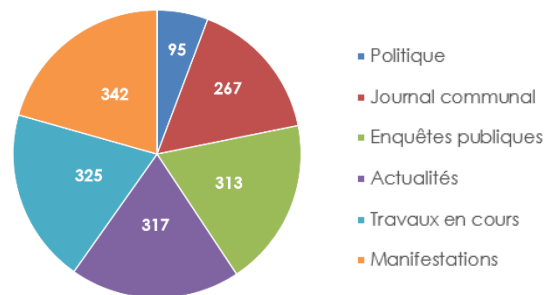
Actualisation du film sur Ecublens

Dans le cadre de la promotion de la Ville, la Municipalité a souhaité compléter et adapter le film de présentation qui avait été réalisé en 2015 par M. Christophe Giordani, ancien étudiant de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), par lequel il avait réussi à mettre en valeur le slogan « Ecublens, ville et campagne » et les nombreuses activités qui se déroulent sur la Commune.

Le tournage des scènes sera finalisé début 2022, lorsque les différents gros chantiers en cours seront terminés. Le Greffe municipal gère le suivi du projet, sous la houlette de M. Christian Maeder, Syndic.

Site internet communal – Abonnés aux newsletters automatiques

Les utilisateurs du site www.ecublens.ch ont la possibilité de s'abonner aux newsletters automatiques afin d'être informés des principales nouveautés publiées, par un simple clic. On compte actuellement plus de 500 abonnés, selon la répartition suivante, certains étant abonnés à plusieurs rubriques :



DOMAINES

En 2021, le Greffe municipal a géré différents dossiers en lien avec les domaines communaux :

- Parcelles communales n° 55 et n° 56 – suivi du chantier de construction du nouveau projet AFIRO et suivi du respect des termes de la convention quant à la remise en état du terrain.
- Parcelle communale n° 70 – gestion du déplacement des locataires sur une parcelle adjacente en raison du futur projet de la jonction autoroutière.
- Parcelle communale n° 356 – vente d'une partie de la parcelle à la Société coopérative Migros Vaud (voir préavis n° 2021/02).
- Parcelle communale n° 1340 – régularisation de l'utilisation d'une partie de la parcelle par une entreprise privée et réalisation des démarches en vue de l'installation d'une sous-station électrique par SIE SA.

En outre, l'ensemble des parcelles viticoles de la commune ont été mises sous le même régime de gestion : notre vigneron-tâcheron, le Domaine Henri Cruchon SA, gère l'entier du cycle de nos vignes jusqu'à la récolte. Il assure ensuite la vinification et la mise en bouteille.

Vins communaux - quelques chiffres :

- 1 soirée de dégustation le 14 octobre 2021 ;
- 7'135 m² de vignes ;
- 3 parcelles de vignoble : chemin de la Plantaz, chemin de la Colline et chemin des Crêts ;
- 3'977 kilos de raisin récoltés, ce qui représente 3'430 bouteilles ;

- 2'231 bouteilles ont été vendues en 2021 (ventes de différents millésimes), pour un chiffre d'affaires de Fr. 38'475.80 ;
- 30 % du vin vendu en 2021 était du Vio-gnier ;
- 56,5 % du vin consommé ou vendu en 2021 était du blanc ;
- 50 % du vin rouge consommé ou vendu en 2021 était du Merlot (937 bouteilles sur 1'874 bouteilles de vin rouge consommées ou vendues).

AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières législature 2016-2021 (préavis n° 2016/17) et Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/24)

- Migros Vaud, société coopérative – Vente impliquant division de bien-fonds et modification de droit distinct et permanent – Parcelles 356 et 2504 - 31 mars 2021.
- Bagnoud Joël, Blanchette Robert et Pitet Blanchette Sylvie, Ibarrola Aïtor et Mompert Eva – Modification de servitude foncière entre la Commune d'Ecublens, propriétaire des parcelles 1467 et 943 et les copropriétaires des parcelles 2179 et 2207 - 30 juin 2021.

Autorisation générale de plaider législature 2016-2021 (préavis n° 2016/18) et Autorisation générale de plaider législature 2021-2026 (préavis n° 2021/21)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour les législatures 2016-2021 et 2021-2026 a été exercée comme suit en 2021 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP) et Autorité de protection des données et de droit à l'information

Fin 2020, un citoyen a exigé, auprès de nos services, de se voir remettre une copie d'un dossier de construction d'un propriétaire

tiers, lequel avait acquis force de chose jugée depuis des années. Dans un souci de respect des normes en matière de protection des données, il n'a pas été intégralement donné suite à cette requête, seule une consultation dudit dossier dans les locaux de l'administration a été autorisée. Insatisfait, le citoyen en question a porté l'affaire devant la CDAP du Tribunal cantonal.

Afin de trouver une solution à cette affaire, la Ville a sollicité l'accord du propriétaire concerné, lequel s'est opposé à la remise des plans de son immeuble. L'affaire s'est alors poursuivie auprès du Préposé cantonal au droit à l'information. Lors d'une audience de conciliation devant cette Autorité, qui a réuni le demandeur, le propriétaire et un représentant de la Ville, le propriétaire a finalement accepté qu'une copie de ses plans soit remise, ce qui a mis un terme à l'affaire. Le Tribunal cantonal a ensuite considéré que la cause était sans objet et l'a rayée du rôle.

Justice de paix du District de l'Ouest lausannois

Le 27 octobre 2021, la Municipalité s'est opposée à une décision de la Justice de paix interdisant de passer et stationner sur la propriété sise au ch. de l'Ormet 76 (mise à ban). Cette décision ne respectait pas la servitude de passage public à pied entre le chemin de l'Ormet et le quartier de Montaney, en faveur de la Commune dont la parcelle est grevée. Une nouvelle décision, annulant et remplaçant la précédente, rendue au début de l'année 2022, a limité l'interdiction de passer et de stationner à tout véhicule et cycles motorisé et non motorisé, le passage à pied étant autorisé.

Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2016/19 et 2021/22)

La Municipalité n'a accepté aucune succession en 2021.

VISITE PREFECTORALE

Le 24 novembre 2021, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle s'est rendue au Service des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, elle a examiné di-

vers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire Municipal et les membres de la Municipalité.



© Alain Herzog EPFL 2017



**Ecole polytechnique fédérale de
Lausanne (EPFL) – Prix de la
Ville d'Ecublens/VD**

EPFL

La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **Mme Juliette Maïa Armanet** pour son travail « Mixité et évolutivité-logements pour un itinéraire de vie ».



**Université de Lausanne (UNIL) –
Prix de la Ville d'Ecublens/VD**

Unil

UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **Mme Piera Honegger**, titulaire d'un Bachelor en sciences des religions, pour les excellents résultats obtenus durant tout le cursus du Bachelor en Sciences des religions.



Naturalisations

Suivi des dossiers

75 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 116 personnes.

La nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, a supprimé l'audition des candidats par une Commission de naturalisation.

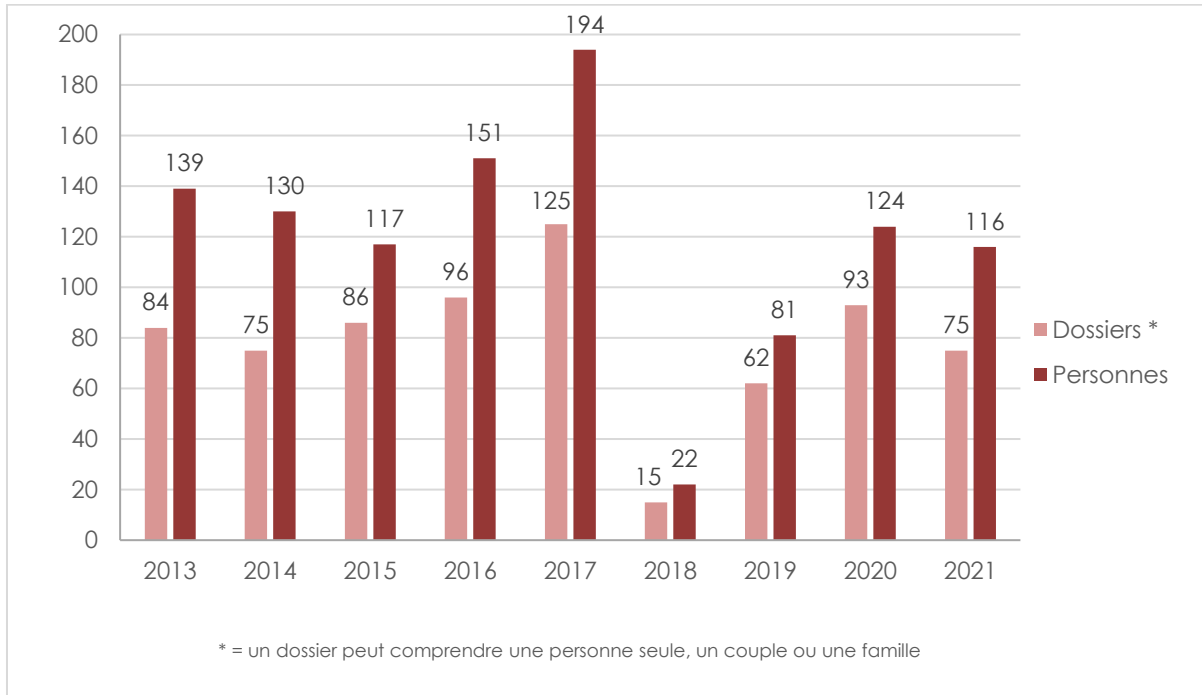
Désormais, le requérant doit justifier de compétences orales et écrites en français, dont le niveau exigé est fixé par le droit fédéral, lors du dépôt de sa demande.

Les candidats doivent également passer un test de connaissances élémentaires (48 questions à choix multiple) portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune.

Les personnes suivantes sont présumées familiarisées avec les conditions de vie en Suisse et répondre aux exigences de compétences linguistiques; elles sont dispensées du test de connaissances élémentaires et n'ont pas besoin de justifier de compétences orales et écrites en français :

- le requérant né en Suisse, y séjournant et y ayant séjourné sans interruption jusqu'au moment du dépôt de sa demande de naturalisation ;
- le requérant, âgé de 14 à 24 ans révolus, ayant accompli cinq ans de scolarité obligatoire ou ayant suivi une formation de degré secondaire II en Suisse, dans une des langues nationales, et séjournant en Suisse depuis lors.

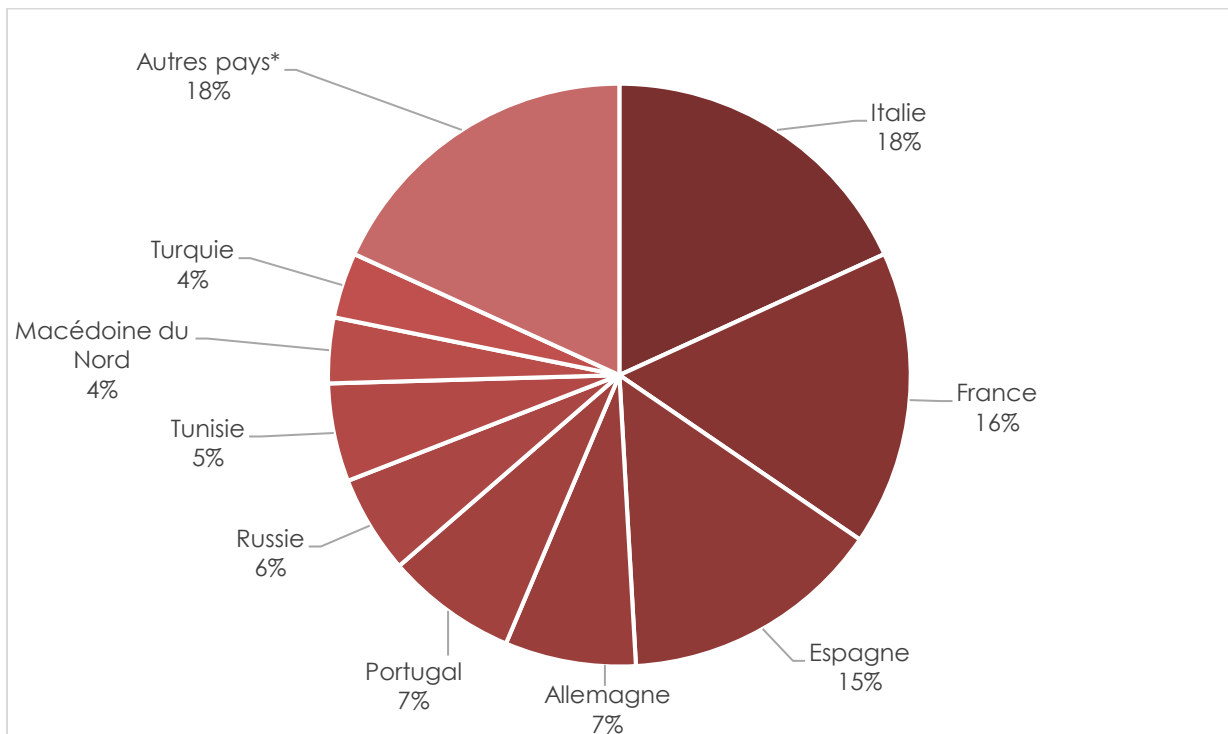
Malgré la situation sanitaire défavorable, 39 personnes ont été convoquées pour passer ledit test avec un taux de réussite de 100 %.



Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie

La Municipalité a rendu 55 (83 en 2020) préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2021.

Ces personnes sont issues de 19 nationalités différentes (26 en 2020), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



* Ukraine, Roumanie, Pologne, Liban, Belgique, Bosnie-et-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Erythée, Maroc

Pascal Besson,
Secrétaire municipal



Archives communales

Ressources humaines

L'archiviste engagée en 2019 a donné sa démission et a quitté son poste à la fin du mois de février.

La nouvelle archiviste a pris ses fonctions le 1^{er} juillet. Son poste est réparti entre quatre communes comme suit : 25 % Ecublens, 32,5 % Prilly, 5 % Romanel-sur-Lausanne et 2,5 % Jouxens-Mézery.

Depuis son arrivée, l'archiviste a visité les services de l'administration et repris les missions liées aux archives intercommunales. Elle a notamment participé au projet de migration de l'outil de gestion électronique des documents ELO vers une nouvelle version, prévue pour 2022.

Depuis le 1^{er} janvier, l'archiviste assistante a augmenté son taux d'activité à 50 %. Il est réparti entre trois communes comme suit : 25 % Ecublens, 22,5 % Prilly et 2,5 % Jouxens-Mézery. Son taux a été temporairement augmenté de 10 % de mars à juin.

L'archiviste assistante a continué ses activités d'évaluation, de prise en charge, de description, de conservation et de mise à disposition des archives patrimoniales de la Commune. Elle a également assuré la continuité de l'ensemble des activités des archives communales en l'absence d'archiviste responsable de mars à juin.

Evaluation

Les Archives ont pris en charge plusieurs versements d'archives des services de l'Administration communale :

- Le Greffe municipal a versé 229 boîtes de correspondance de 1981 à 1994 et une cartothèque des naturalisations de 1979 à 2014.
- Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité a versé 1.7 mètre linéaire d'archives de 1973 à 2013.
- Le Conseil communal a versé 4 volumes de procès-verbaux reliés de 2006 à 2016.

Par ailleurs, deux fonds privés d'archives ont été reçus, ainsi qu'un fonds de documentation.

Après évaluation, l'élimination de pièces arrivées au terme de leur durée d'utilité et ne présentant pas de valeur patrimoniale a été réalisée dans les services suivants :

- Service des activités scolaires et parascolaires (9 mètres linéaires).
- Direction des écoles d'Ecublens (15 mètres linéaires).
- Service des ressources humaines (24 mètres linéaires).
- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (6 mètres linéaires).

Description, inventaires

Les principaux fonds dont l'inventaire a été poursuivi ou complété sont les suivants :

- C - Correspondance (1981-1982) ;
- I - Bâtiments publics et infrastructures sportives ;
- Fonds privés : S 027, S 028, S 029, S 030 ;
- Fonds spéciaux : dossiers documentaires et revue de presse.

Plus de 88 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory). 150 notices ont été complétées ou révisées.



Source : Archives cantonales vaudoises, PP 961
© Aéroport de Lausanne

Conservation

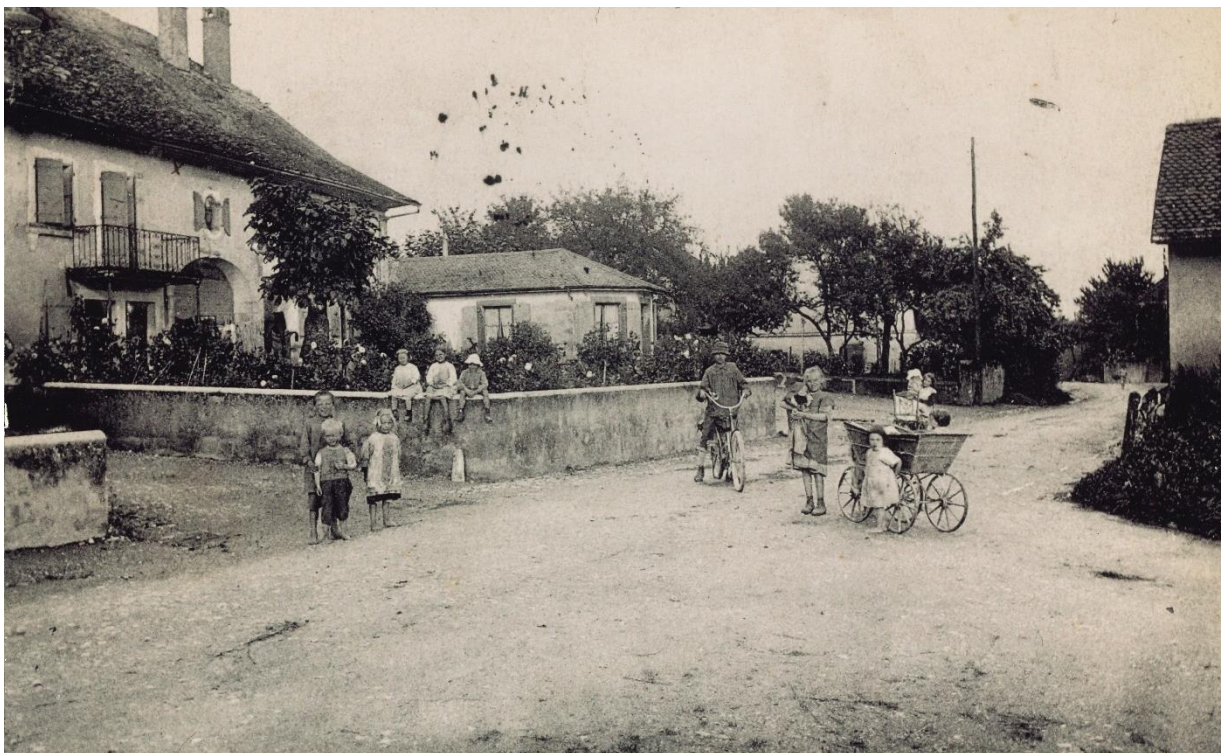
Le registre des décès de 1862 à 1893 (RA 4), l'onglet pour le classement des permis d'enterrer de 1868 à 1896 (RA 5) et le registre des permis d'enterrer de 1876 à 1892 (RA 6) ont été restaurés par l'atelier de restauration.

La visite préfectorale annuelle portait notamment sur la tenue des archives communales. Dans ce cadre, l'archiviste a été amenée à fournir des renseignements à destination des Archives cantonales vaudoises via un questionnaire.

Recherches et communication

123 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'Administration. 21 recherches ont été traitées par les Archives, dont 9 pour les services de l'Administration et 12 pour le public externe.

Aude Widmer
Archiviste



Le Villars - 1917



Service des finances et de l'informatique

ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR FINANCES

Le Service des finances et de l'informatique était composé, au 31 décembre 2021, de sept collaborateurs, pour un total de 5.3 EPT et d'un apprenti, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 40 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable créanciers et gestion des banques à 80 %.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Société coopérative du Refuge d'Ecublens et Cap sur l'Ouest).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans et plafond d'endettement.

- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
 - Impôt foncier.
 - Frontaliers.
 - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge et du local du four situé à la Galerie du Pressoir aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation des apprentis.
- En 2021, gestion financière de l'action « Bons aide aux entreprises » et des soutiens à fonds perdus

Informatique

Les tâches du secteur informatique sont décrites dans un chapitre spécifique (pages 154 à 157).

*Claude Salzmann
Chef du Service des finances
et de l'informatique*

◆ ◆ ◆ ◆

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Disponibilités		
Caisses	21'215	20'653
La Poste	1'446'646	6'269'931
Banques	55'348	2'990'566
	<u>1'523'209</u>	<u>9'281'150</u>
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	1'917'415	2'865'634
Impôts à encaisser	13'553'808	8'789'452
Autres débiteurs	1'130'126	1'756'396
	<u>16'601'349</u>	<u>13'411'482</u>
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	6'852'482	6'852'482
Terrains et bâtiments	12'293'736	10'085'295
	<u>19'146'218</u>	<u>15'942'777</u>
Actifs transitoires	<u>5'195'134</u>	<u>4'619'014</u>
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	17'698'846	14'324'436
Bâtiments et constructions	61'262'458	56'863'850
Mobilier, machines et véhicules	1'164'600	1'174'600
	<u>80'125'904</u>	<u>72'362'886</u>
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	25'000	30'000
Titres et papiers-valeurs	18	18
	<u>25'018</u>	<u>30'018</u>
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables	108'613	49'369
	<u>108'613</u>	<u>49'369</u>
Autres dépenses à amortir	<u>66'642</u>	-
Avances aux financements spéciaux	<u>50'884</u>	<u>156'404</u>
Total de l'actif	<u>122'842'971</u>	<u>115'853'100</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)	178'964'626	172'794'665
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	20'131'976	19'621'646

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Engagements courants		
Créanciers	6'135'261	4'157'637
Comptes courants créanciers	<u>240'323</u>	<u>307'187</u>
	6'375'584	4'464'824
	-----	-----
Dettes à court terme	-	-
	-----	-----
Emprunts à moyen et long termes	25'000'000	32'000'000
	-----	-----
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	<u>2'752</u>	<u>2'680</u>
	2'752	2'680
	-----	-----
Passifs transitoires	22'817'312	18'120'590
	-----	-----
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	4'986'772	4'743'971
Fonds de renouvellement et de rénovation	900'364	868'045
Fonds de réserve	<u>31'346'258</u>	<u>31'157'460</u>
	37'233'394	36'769'476
	-----	-----
Capital	31'413'929	24'495'530
	-----	-----
Total du passif	<u>122'842'971</u>	<u>115'853'100</u>
	=====	=====
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Administration générale	954'303	862'586
Finances	77'456'544	67'178'964
Domaines et bâtiments	2'701'803	2'791'023
Travaux	5'835'311	5'404'814
Instruction publique et cultes	3'588'273	3'583'944
Police	407'429	475'701
Sécurité sociale	5'067'957	4'705'978
	<hr/>	<hr/>
	96'011'620	85'003'010
	<hr/>	<hr/>
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	12'360'788	11'425'828
Finances	19'259'719	17'453'753
Domaines et bâtiments	4'220'110	4'312'372
Travaux	11'204'286	10'732'800
Instruction publique et cultes	10'362'346	10'357'622
Police	5'067'794	5'089'165
Sécurité sociale	26'618'178	21'555'520
	<hr/>	<hr/>
	89'093'221	80'927'060
	<hr/>	<hr/>
Excédent des revenus	6'918'399	4'075'950
	<hr/>	<hr/>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements « AG-FLEXI »



© SBB CFF FFS

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances ou par Internet sur www.ecublens.ch.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	248	78	Fr. 3'120.00
Février	224	145	Fr. 5'800.00
Mars	248	117	Fr. 4'680.00
Avril	240	189	Fr. 7'560.00
Mai	248	187	Fr. 7'480.00
Juin	240	188	Fr. 7'520.00
Juillet	248	242	Fr. 9'680.00
Août	248	228	Fr. 9'120.00
Septembre	240	230	Fr. 9'200.00
Octobre	248	236	Fr. 9'440.00
Novembre	240	198	Fr. 7'920.00
Décembre	248	207	Fr. 8'280.00
	2'920	2'245	Fr. 89'800.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2021	2'920	2'245	76.9
2020	2'928	1'800	61.5

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements « CGN »



© CGN J. Vernet

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur www.ecublens.ch.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	93	1	Fr. 20.00
Février	84	5	Fr. 100.00
Mars	93	8	Fr. 160.00
Avril	90	17	Fr. 340.00
Mai	93	7	Fr. 140.00
Juin	90	36	Fr. 720.00
Juillet	93	65	Fr. 1'300.00
Août	93	84	Fr. 1'680.00
Septembre	90	53	Fr. 1'060.00
Octobre	93	34	Fr. 680.00
Novembre	90	11	Fr. 220.00
Décembre	93	16	Fr. 320.00
	1'095	337	Fr. 6'740.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2021	1'095	337	30.8
2020	1'098	274	25.0

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2021, de cinq personnes pour un total de 3.8 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 95 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 1 responsable des salaires à 85 %.
- 1 secrétaire à 50 %
- 1 apprenti employé de commerce de 1^{ère} année.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs et des collaboratrices.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

Une plate-forme électronique de recrutement (FlexPerso) permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par courriel.

Durant l'année, 2'278 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 317 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme électronique.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

27 mises au concours, y compris celles pour des postes d'apprentissage, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentissage ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux Offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les professions où le taux de chômage national atteint au moins 8 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme électronique.

Tous les postes sont ouverts aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination.

Postes au concours en 2021 – Nombre de postulations

Adjoint au STPE	100 %	32
Apprenti agent d'exploitation		24
Apprenti ASE Stage longue durée		161
Apprenti employé de commerce		54
Apprenti horticulteur-paysagiste		10
Apprenti informaticien		2
ASE APEMS	50 %	25
ASE APEMS CDD	89.2 %	31
ASE temporaire Domino		12
Auxiliaire ASE APEMS	50 %	99
Auxiliaires d'été au SBED		43
Auxiliaires d'été au STPE		22
Bibliothécaire	60 %-80 %	68
Chauffeur du bus scolaire remplaçant		1

Conseiller école-famille	50 %	158
Délégué au plan climat et durabilité	90 %	72
Educateur de la petite enfance APEMS	50 %	16
Employé de commerce au Greffe municipal	80 %	270
Employé de commerce au Service des habitants	80 %	311
Employé de commerce au STPE	100 %	325
Employé de commerce au STPE	50 %	362
Employé de commerce au CVE Domino	80 %	20
Horticulteur-paysagiste		68
Huissier remplaçant		4
Installateur électricien	100 %	23
Ouvrier maçon	100 %	22
Responsable secteur constructions et cadastre	100 %	43
Total		2'278

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2021 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 54, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2021 est de 244 personnes, soit 169.62 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 244 personnes, nous comptons 197 personnes payées au mois, 19 apprentis et 28 personnes payées à l'heure.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 32, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des travaux

publics et de l'environnement, ainsi que l'archiviste et l'assistante archiviste inter-communales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2021, nous avons engagé 39 auxiliaires pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, 10 auxiliaires pour le Service des travaux publics et de l'environnement et 2 auxiliaires pour le Service des activités scolaires et parascolaires.

Le STPE et le SBED reçoivent régulièrement des stagiaires dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

L'année 2021 a encore été perturbée par la pandémie de Covid-19, mais nous avons, dans la mesure du possible, essayé de maintenir les stages déjà fixés.

La Municipalité a, par ailleurs, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Cette année, un jeune a manifesté son intérêt pour la Ludothèque « Le Dé blanc ».

En outre, la Municipalité a signé une convention avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Ce partenariat, renouvelable d'année en année, nous permet d'engager des personnes migrantes dans le but de favoriser leur intégration. En 2021, le Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises ont bénéficié de cette mesure.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2021 est de 11.47 %.

Au cours de cet exercice, 26 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 13

- Fins de contrat d'apprentissage 5
- Retraites 7
- Licenciement 1

Ainsi que 30 arrivées, soit :

- Débuts d'apprentissage 7
- Nouveaux postes 4
- Remplacements de poste 19

Les nouveaux postes sont :

Contrat à durée indéterminée :

- 1 technicienne en informatique à 60 %.
- 1 conseiller école-famille à 50 %.
- 1 patrouilleur scolaire (à l'heure).

Contrat à durée déterminée :

- 1 chargée de projet (projet participatif Epenex) à 20 %.
- 1 référant personnel des réfectoires à 25 %.

L'ancienneté moyenne est de 7.97 ans pour le personnel payé au mois et de 5.39 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentissage

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2021, la Ville comptait 19 apprenties et apprentis dont la répartition était :

- 1 apprenti de commerce, profil E, 1^{ère} année.
- 1 apprenti de commerce, profil E, 2^e année.
- 2 apprentis de commerce, profil B, 2^e année
- 1 apprentie de commerce, profil B, 3^e année.
- 1 apprenti de commerce, profil E, 3^e année.
- 1 apprenti informaticien, 3^e année.
- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes, 1^{ère} année.
- 1 apprentie hortultrice-paysagiste, 2^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3^e année.

- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 1^{ère} année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 2^e année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 2^e année
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 3^e année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 3^e année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 3^e année.

Cinq personnes sont arrivées au terme de leur formation en juillet. Toutes ont obtenu leur CFC.

Il s'agit de trois assistantes socio-éducatives, un employé de commerce et un horticulteur-paysagiste.

Une délégation municipale a reçu les apprenties et apprentis lors d'un apéritif qui a eu lieu le 2 juillet 2021 dans le Parc de Mon Repos.

Une apprentie employée de commerce a débuté son apprentissage au Greffe municipal en août, mais a rompu son contrat en octobre 2021.

Fidèles collaboratrices et collaborateurs

La traditionnelle réception en l'honneur des fidèles collaboratrices et collaborateurs a pu avoir lieu le 4 octobre. Elle a réuni les personnes concernées pour les années 2020 et 2021.

En 2021, la Municipalité a félicité :

Nombre de personnes	Années de services
5 personnes	10 ans
6 personnes	15 ans
2 personnes	20 ans
1 personne	25 ans
1 personne	30 ans
1 personne	35 ans

Cellule de crise – Covid-19

Le 16 mars 2020, la Municipalité a décidé de déployer son « Plan pandémie » au sein

de l'administration communale et a activé une cellule de crise.

Sous la direction du Syndic, cette cellule de crise s'est organisée afin d'assurer la mise en application des mesures imposées par les Autorités fédérales et cantonales, ainsi que pour prendre toutes les décisions nécessaires afin de protéger le personnel communal et la population d'Ecublens. En déléguant la prise de décisions en lien avec la pandémie à la cellule de crise, la Municipalité s'est donné la garantie de répondre rapidement à toutes les demandes émanant des instances supérieures. Les décisions prises par cette cellule ont pu être mises en application immédiatement.

En 2021, la cellule de crise Covid-19 s'est réunie à 16 reprises, marquant une pause de

septembre à décembre 2021. Malheureusement, la situation sanitaire s'est à nouveau péjorée en toute fin d'année et les mesures progressivement levées ont été ré-introduites. L'expérience acquise en 2020 fut déterminante pour assurer le maintien des prestations malgré une hausse sensible des cas (isolements et quarantaines : 42 personnes). Aucun foyer de contagion au sein du personnel communal n'a été à déplorer et les conséquences pour les personnes affectées ont été bénignes.

Le télétravail a été réintroduit, partout où cela était possible, dès le mois de décembre.

Les prix du matériel de protection individuel ayant baissé, le budget de la santé et sécurité au travail a été très peu dépassé, contrairement à l'année précédente.

Composition de la cellule de crise :

	Fonction	Attribution cellule de crise
Maeder Christian	Syndic	Président
Farine Michel <i>Jusqu'au 30 juin</i>	Municipal	Sécurité de la population
Cavalli Jean <i>Dès le 1^{er} juillet</i>	Municipal	Sécurité de la population
Matti Françoise	Cheffe du personnel	Responsable santé et sécurité au travail
Jakaj Teuta	Cheffe du Service des habitants	Support administratif / liens avec le Canton
Menoud Yolán	Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité	Bâtiments et infrastructures communales
Nicod Serge	Chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement	Sécurité petite enfance
Canedo Diego	Adjoint à la Cheffe du personnel	Administration / communication au personnel / procès-verbaux
Croce Nicolas	Secrétaire municipal adjoint	Chargé de communication

Santé et sécurité au travail

Comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière a été proposé. 15 personnes se sont inscrites à cette vaccination.

Les autres actions destinées à promouvoir la forme et la santé du personnel ont pu reprendre, sous réserve du respect des règles sanitaires.

Pour la Ville d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif majeur. Nous considérons que la protection de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi, nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé, dont la Commune est membre depuis l'année 2000.

Afin de répondre aux recommandations du SECO en matière de protection de la personnalité, la Municipalité a édité une Directive sur la protection de l'intégrité personnelle au travail. Tout le personnel a été formé sur cette thématique.



Le partenariat avec une société externe, spécialiste de la sécurité au travail, en vigueur depuis 2021, fonctionne très bien. Le fait de privilégier la collaboration avec une société externe plutôt que de créer un poste à l'interne présente de nombreux avantages, comme la flexibilité, la neutralité et l'expertise d'un chargé de sécurité diplômé. Ce dernier visite régulièrement les services communaux afin de vérifier et remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux, ainsi que l'état des équipements de protection individuelle (EPI).

Il intervient également sur demande des services, notamment pour des questions d'ergonomie.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de ses services.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant.

Quelques séminaires ont pu à nouveau avoir lieu en présentiel, soit :

- Urgences petits enfants.
- Gagner en impact par du *leadership* bienveillant.
- Formations protection de la personnalité et cellule de stress.
- Gestion des absences des collaborateurs (pour les Chefs de service).

Soirée du personnel

Le repas du personnel a pu se dérouler le 19 novembre au Restaurant de Dorigny. 100 personnes ont participé à cette soirée.

Repas pour les retraitées et retraités

Les retraitées et retraités de la Commune ont, quant à eux, eu l'occasion de se retrouver, le 5 novembre, au cours du repas organisé spécialement à leur intention à l'Auberge communale.

18 personnes ont participé à cette rencontre toujours fort appréciée. Elles ont été reçues par M. Christian Maeder, Syndic, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, Conseillère municipale, ainsi que M. Diego Canedo, Adjoint à la Cheffe du Service des ressources humaines.

Effectif du personnel

Etat du personnel fixe au 31.12.2021 exprimé en EPT (équivalent plein temps) :

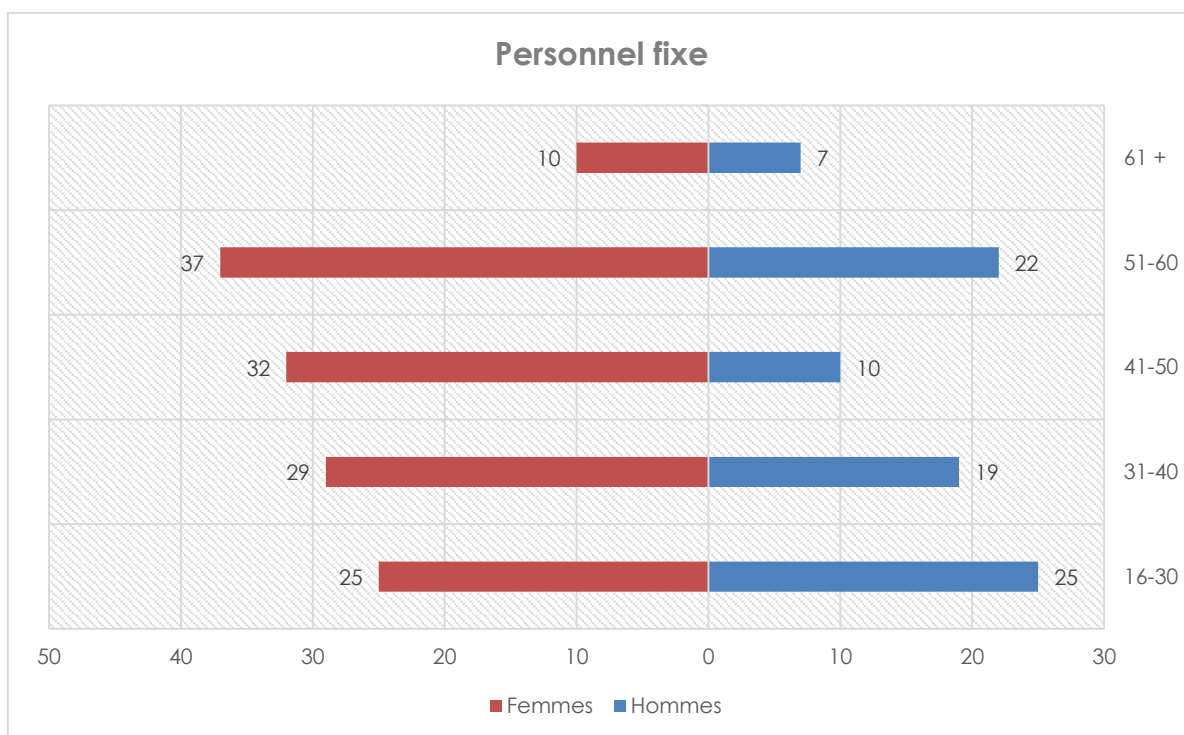
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de postes
110 – Secrétariat municipal	5.9	5.9	7
130 – Service des ressources humaines	3.8	3.8	5
131 – Apprenties et apprentis	19.00	19.00	19
152 – Bibliothèque communale	3.00	3.00	5
153 – Culture	2.4	2.4	4
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	4.10	4.10	6
156 – Jeunesse	0.8	0.8	1
157 – Intégration	0.4	0.4	1
190 – Service informatique	1.6	1.6	2
200 – Service des finances	5.3	5.3	7
300 – Bâtiments administration	7.4	6.7	7
351 – Bâtiments administratifs	0.15	0.15	1
352 – Salle de spectacle	0.15	0.15	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	5.8	5.8	7
420 – Urbanisme	4.6	4.6	5
430 – Réseau routier	11	11	12
440 – Parcs et promenades	8.6	8.6	9
500 – Ecole administration	5.1	5.1	7
503 – Bâtiments scolaires	14.0	14.0	14
Div – Aides de nettoyages	7.80	7.80	12
504 – Réfectoires scolaires	4.41	4.41	16
506 – APEMS Croset parc	4.64	4.64	9
507 – APEMS Coquerellaz	6.38	6.38	10
580 – Paroisses réformées	1.38	1.38	4
620 – Service des habitants	4.5	4.5	5
700 – Affaires sociales	4.6	4.6	5
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
713 – Jardin d'enfants les Mouflets	1.8	1.8	3
714 – Garderie les Petits Loups	7.2	7.2	12
715 – Garderie Domino	17.0	17.0	23
719 – UAPE Domino	4.7	4.7	8
Total :	169.61	168,91	229 postes
<i>Il y a 229 postes mais 216 personnes car 13 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			

Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 12,72.

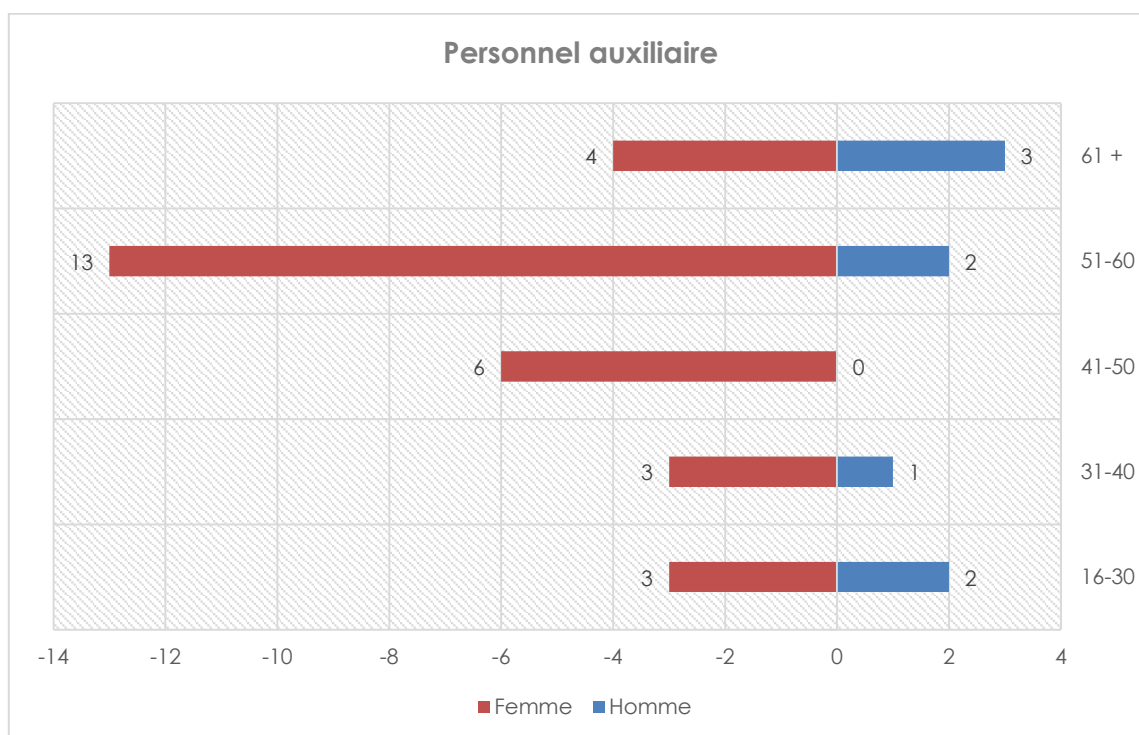
Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
356 – Poste de police	1
450 – Déchetterie	4
500 – Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires	14
511/521 – Devoirs accompagnés	18
	38 postes
<i>38 postes mais 28 personnes car 10 personnes ont un emploi fixe</i>	

Pyramide des âges



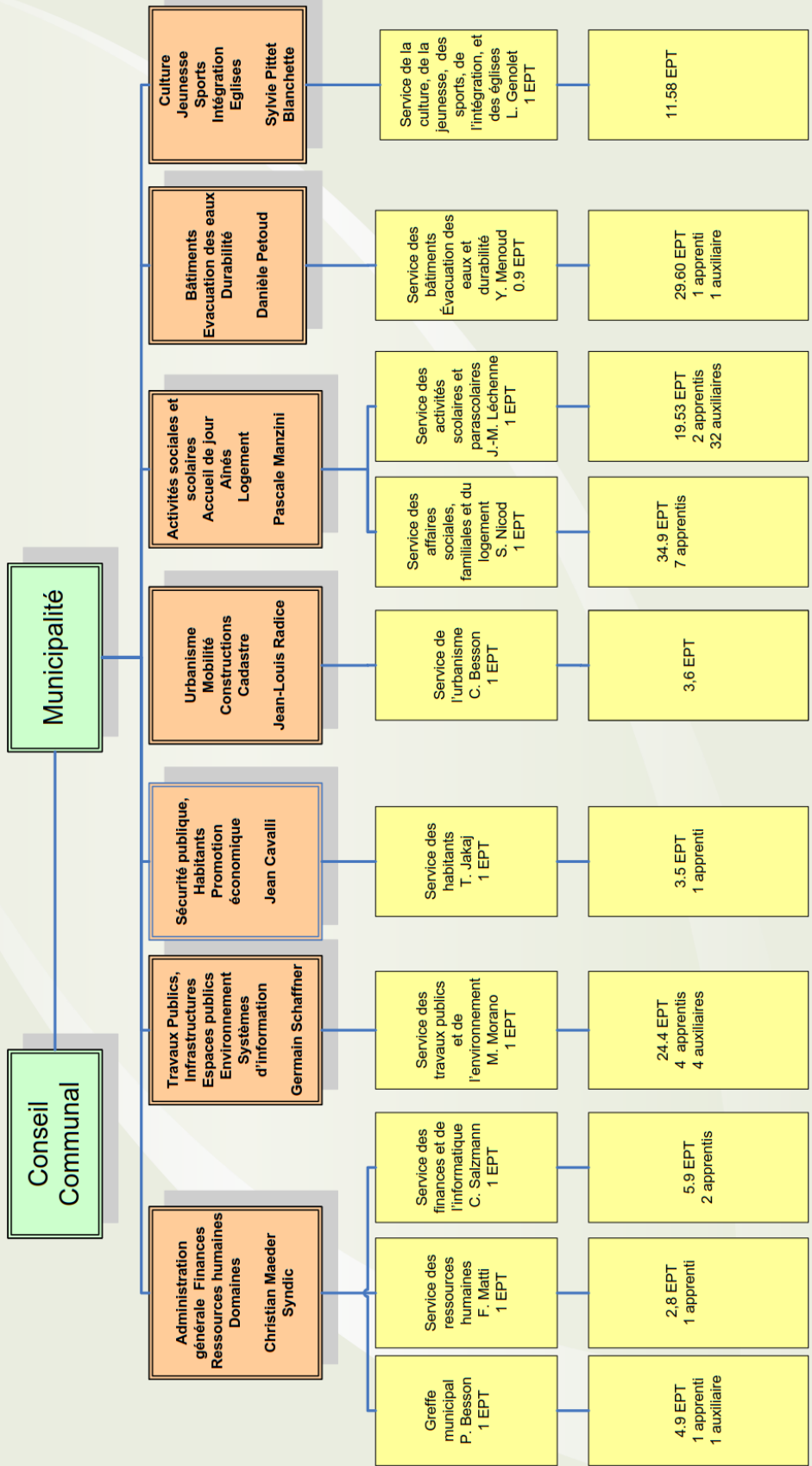
La moyenne d'âge du personnel fixe est de 41.72 ans



La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 50.11 ans

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31.12.2021

169.61 EPT (216 personnes, dont 19 apprentis)
38.0 postes à l'heure (28 personnes)



**Activités sociales
et scolaires**

Accueil de jour

Aînés

Logement



Mme Pascale Manzini

Municipale

M. Serge Nicod

Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

M. Jean-Marie Léchenne

Chef du Service des activités
scolaires et parascolaires



Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2021 :

- 1 Chef de service (100 %).
- 1 Adjoint au Chef du service (100 %).
- 2 assistantes (100 % et 60 %).
- 1 coordinatrice accueil familial de jour (60 %).
- 1 collaboratrice administrative (100 %).
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice (55 %) et 2 éducatrices (70 % et 55 %).
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur (60 %), 1 collaboratrice administrative (20 %), 8 éducatrices (520 %) et 1 intendante (50 %).
- CVE « Domino » :
1 Directrice (100 %), 1 Directeur (40 %), 1 collaboratrice administrative (60 %), 23 éducatrices (1'790 %), 1 éducateur (80 %) et 2 intendantes (170 %).

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers

(logement, financier, prestations sociales).

- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Les mesures sanitaires imposées tout au long de l'année par la Confédération et le Canton ont bien évidemment influencé le fonctionnement et les activités du Service.

Ce sont en particulier les activités destinées aux aînés qui ont été touchées. Ainsi, la traditionnelle sortie organisée généralement en juin pour les personnes en âge AVS a dû à nouveau être annulée. En compensation, et sur proposition du Service, la Municipalité a décidé d'offrir à chacune d'entre elles un bon à faire valoir dans les restaurants de notre Ville. Cette opération, appréciée par les bénéficiaires, a permis par la même occasion de soutenir les restaurateurs. L'Association des 55+ d'Ecublens a subi également de plein fouet les nombreuses restrictions. Hormis quelques activités extérieures qui avaient repris plus tôt, ce n'est qu'à l'automne qu'un rythme normal a pu être retrouvé.

Les Directions des deux CVE (centres de vie infantine), Domino et Les Petits Loups, ont dû se démultiplier pour ne pas avoir à réduire les prestations d'accueil durant l'année. Ce tour de force fut réussi, mais au prix de revoir presque quotidiennement les plannings ou trouver du personnel de remplacement. Pour la structure d'accueil familial par contre, les alternatives étant peu nombreuses avec les « mamans de jour », quelques accueils ont malheureusement dû être suspendus provisoirement.

Cette année a également été l'occasion de revoir l'organisation des CVE, principalement par la fusion des deux Directions en une seule. Concrètement, dès le début de l'année prochaine, une codirectrice et un codirecteur se répartiront les responsabilités en domaines de compétences pour les deux structures, avec l'objectif d'amener rationalité et efficacité.

Dans le cadre du réseau d'accueil de jour qui réunit notre Commune, laquelle gère l'administration, et celles de Chavannes-près-Renens et St-Sulpice, le comité de l'AJESOL a lancé une grande étude sur son fonctionnement. Cette étude réunissant l'ensemble des partenaires du réseau, y compris les structures, a été confiée à la HEIG-VD et a démarré avant l'été. Elle a pour but d'évaluer le fonctionnement administratif actuel du réseau en lien avec son développement futur et les besoins des structures. Elle rendra ses conclusions en début d'année prochaine.

Au niveau des prestations sociales, il faut relever l'amélioration de la collaboration avec l'Agence d'assurances sociales (AAS) qui nous permet enfin de mieux délivrer les prestations communales aux bénéficiaires PC. La collaboration avec le CSR est également à mettre en avant, puisqu'elle a permis d'intervenir à temps dans plusieurs situations financières critiques et (ou) de problématiques de logements. Concernant le logement justement, le guichet « logement », tenu par la Fondation Le Relais, sous le nom de Rel'og, a enfin ouvert ses portes début juin. Ce guichet devrait apporter un soutien important à la population, tant pour la recherche de logements que pour les conserver en cas de difficulté passagère.

Perspectives

Les projets suivants, pour certains entrepris en 2021, seront finalisés en 2022 :

- En collaboration avec le Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), un appel d'offres, selon les procédures de marché public, sera lancé en début d'année pour la livraison des repas destinés à l'ensemble des structures collectives d'accueil communales (préscolaires, parascolaires et réfectoires).

- En lien avec les accueillantes en milieu familial, et pour répondre à l'exigence de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) de prévoir un plan d'action afin d'améliorer globalement les conditions de leur activité, une étude sera rendue par la structure de coordination de l'accueil familial.
- La procédure menant au renouvellement du label « Commune en santé » arrivera à son terme. Ce renouvellement sera également l'occasion de réorganiser une « Semaine en santé » dans le courant de l'automne.
- La création d'un lieu de rencontre encadré pour les familles avec jeunes enfants devrait être finalisée pour la rentrée scolaire 2022-2023.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont restées stables en 2021.

Des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

Traitement orthodontique

Quatre demandes de participation au financement d'un traitement orthodontique ont été octroyées en 2021 et cinq continuations du traitement.

Conservatoires et écoles de musique

Sur les huit demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique déposées, sept ont été octroyées, tout comme en 2020.

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sept demandes de participation au financement des camps d'hiver ou d'école à la montagne ont été accordées, contre dix en 2020.

Traitements dentaires

Trois participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées contre quatre en 2020.

Transports

Sur les treize demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, douze ont été accordées, contre treize en 2020.

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.- chacun, deux fois dans l'année. Une nouvelle organisation pour l'octroi de ces bons a permis un meilleur accès à cette prestation. Au mois d'octobre, une correspondance a été adressée par l'Agence d'assurances sociales (AAS) de Renens à tous les bénéficiaires PC afin de les informer des prestations communales offertes. Pour des raisons de protection des données, seule l'AAS peut avoir accès à la base de données des bénéficiaires concernés.

Pour le 1^{er} semestre 2021

325 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 192 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 2'880 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2021

409 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 298 personnes ont retiré leur carnet (soit 4'470 bons de repas distribués).

6'431 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. A noter que, afin de compenser les périodes de fermeture des restaurants, les bons non consommés en 2020 ont pu exceptionnellement être utilisés jusqu'à la fin du mois de mars 2021.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 316 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², soit un montant total de Fr. 18'960.-.

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, douze familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; huit d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- Soit des aides pour des frais d'obsèques.
- Soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 12 familles des bons d'achat pour une valeur de plus de Fr. 3'000.- à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 53 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'500.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

Dans le cadre du budget 2022, le montant destiné à ces aides sera considérablement augmenté pour être porté à Fr. 40'000.-.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- Epicerie Caritas.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 81'223.30, soit une augmentation de plus de Fr. 6'000.- par rapport à 2020.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'535 bons (2'370 en 2020), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
Naissances	120	600
Enfants 1 an	96	480
Enfants 2 ans	108	540
Enfants 3 ans	112	560
Causes médicales¹	71	355
Total	507	2'535

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 131 enfants (23 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Service des habitants lors de l'arrivée des parents.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes à mobilité réduite ayant leur domicile principal à Ecublens, tant pour les habitants vivant de manière indépendante que ceux en EMS. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond

au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). Elle s'inscrit dans la politique cantonale du maintien à domicile des personnes âgées ou en manque d'autonomie.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a augmenté. En 2021, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 118, soit un accroissement d'environ 20 % par rapport à l'année précédente.

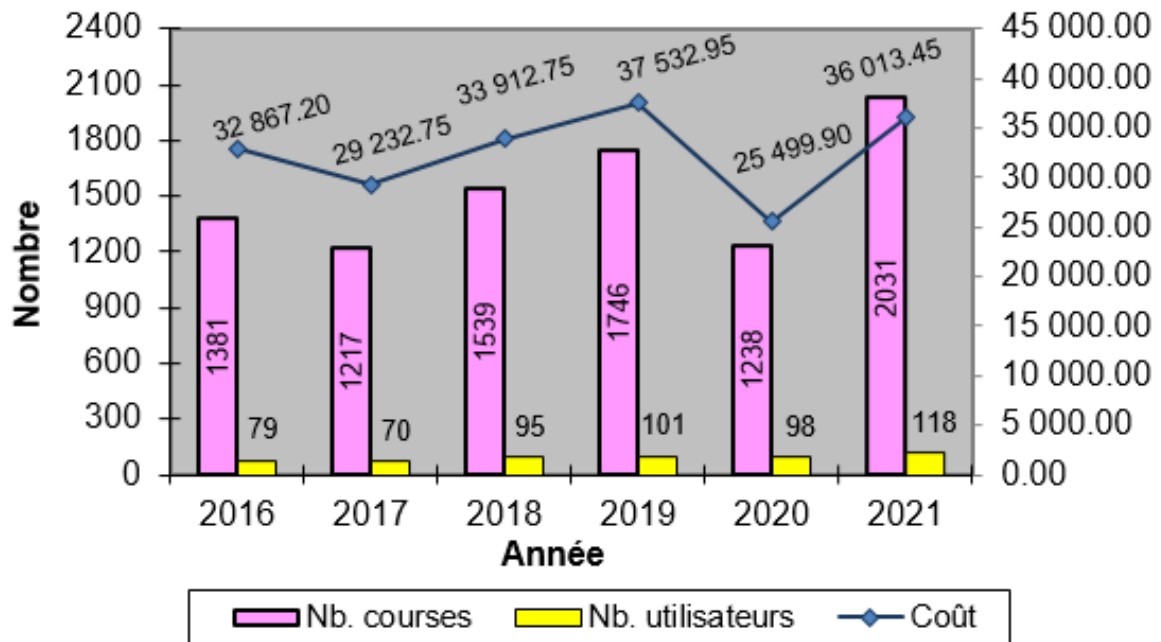
Le nombre de courses a, quant à lui, explosé. A fin 2021, on comptabilisait 2'031 déplacements, soit une hausse d'environ 64 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2021	118	2'031	17.73
2020	98	1238	20.60
2019	101	1'746	21.50
2018	95	1'539	22.04
2017	70	1'217	24.02
2016	79	1'381	23.80

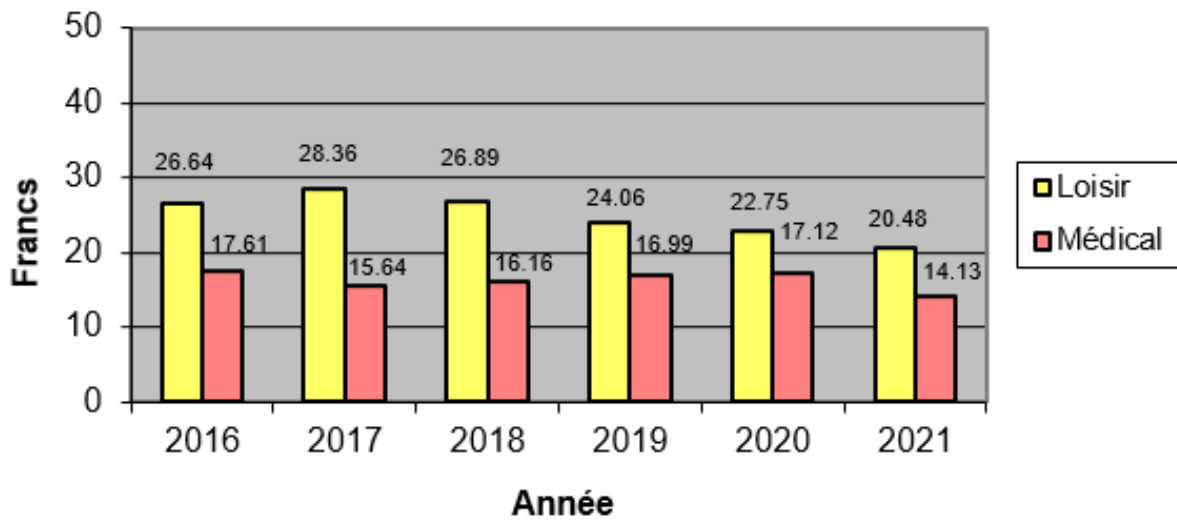
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est en baisse (- 14 %), à savoir Fr. 17.73 pour l'année écoulée.

L'association Mère Sorge vient compléter ce service de transport grâce à des bénévoles qui effectuent des courses, selon un barème avantageux pour les habitants des communes membres de l'APREMADOL.

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2021 :

- 24 nonagénaires (20 à domicile et 4 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du représentant ou de la représentante de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.

Toujours en raison de la pandémie, et afin de limiter les contacts, certains nonagénaires ont reçu un appel téléphonique d'un membre de la Municipalité le jour de leur anniversaire, en lieu et place de la traditionnelle visite.

- 1 x 100^e, 2 x 101^e et 1 x 106^e. A préciser que la doyenne vit encore à domicile.

Sortie des aînés

Au vu de la situation sanitaire, la traditionnelle sortie en faveur des aînés a malheureusement dû être annulée pour la seconde année consécutive.

En compensation, des bons cadeaux d'une valeur de Fr. 20.-, à utiliser dans les restaurants d'Ecublens, ont été offerts aux habitants en âge AVS. Ce geste a été très apprécié. En effet, sur les 2'007 envois, 1'186 bons ont été consommés, soit 59 %.

Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Il faut tout de même souligner que l'association bénéficie d'un support financier communal indispensable au bon déroulement des activités, ainsi que pour garantir leur accessibilité financière. De plus, elle obtient un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités, à la grande satisfaction de leurs responsables.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

263 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Pour la troisième année, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

42 personnes seules et 6 couples ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

Ecublens en Santé

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, deux conférences santé ont été organisées en 2021, avec pour thèmes :

- La durabilité et la place de l'activité physique.
- Alimentation et durabilité : comment faire les bons choix au quotidien.

LOGEMENT

Logements et locaux industriels vacants

Comme chaque année, le Service est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux, vacants.

Les chiffres 2021 pour la Commune d'Ecublens se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2021, 40 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 38 en 2020).

<u>Pièces</u>	<u>Appartements</u>	
1 ou 1 ½	7	location
2 ou 2 ½	6	location

3 ou 3 ½ 21 location
 4 ou 4 ½ 6 location

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 1.6.2021
Bussigny	34
Chavannes-près-Renens	274
Crissier	28
Lausanne	572
Prilly	52
Renens	111
St-Sulpice	45
Villars-Ste-Croix	6

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2021 est de 1.35 % (1.37 % en 2020), pour le District de 1.50 % (1.30 % en 2020) et pour Ecublens de 0.7 % (0.7 % en 2020). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

Pour information, l'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2020, attribue 5'939 logements à la Commune d'Ecublens, soit 8 de plus qu'en 2019.

Locaux industriels vacants

Surface totale	Nbre	Type
2'150 m ²	2	Bureau, cabinet médical
788 m ²	6	Magasin, local de vente
8 m ²	2	Dépôt, entrepôt, hangar
460 m ²	1	Autre

Soit 11 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 3'406 m² contre 1'841 m² en 2020.

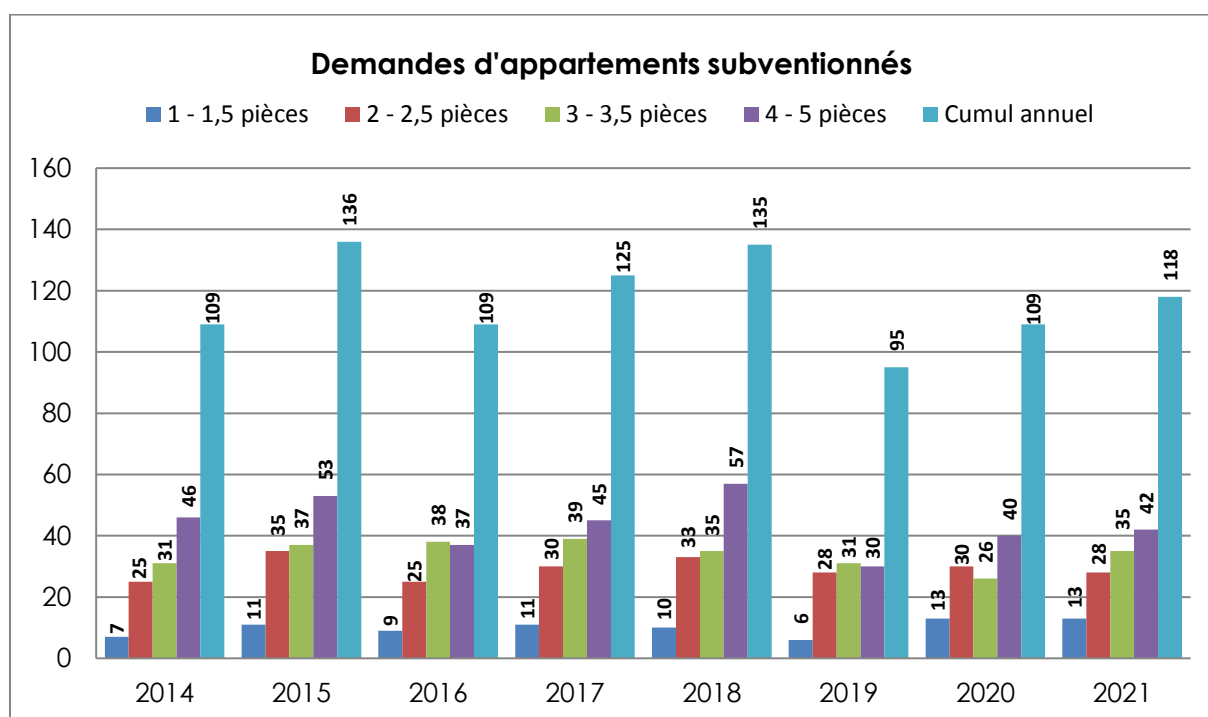
Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

La liste d'attente des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	13
2 ou 2,5 pièces	28
3 ou 3,5 pièces	35
4 et 5 pièces	42
Total	118

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2014.

Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que démolitions, transformations et rénovations sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui évalue les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une possible visite des bâtiments avec la collaboration de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever des incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, ce sont deux dossiers qui ont été traités par le Service.

Dans le cadre de la même loi, le Service est également amené à préavisier pour les aliénations de logements loués, soit la vente d'un logement alors qu'il est disponible sur

le marché de la location. Une demande d'aliénation a été traitée en 2021.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Quatre ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2021. Quatre procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2021, dont trois ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2021, quatre lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

A noter que ce travail est chronophage et qu'il arrive fréquemment que les logements aient été préalablement abandonnés par les locataires, nécessitant dès lors des procédures complexes (recherches, publications dans la FAO).

TRAVAIL – CHOMAGE

Le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

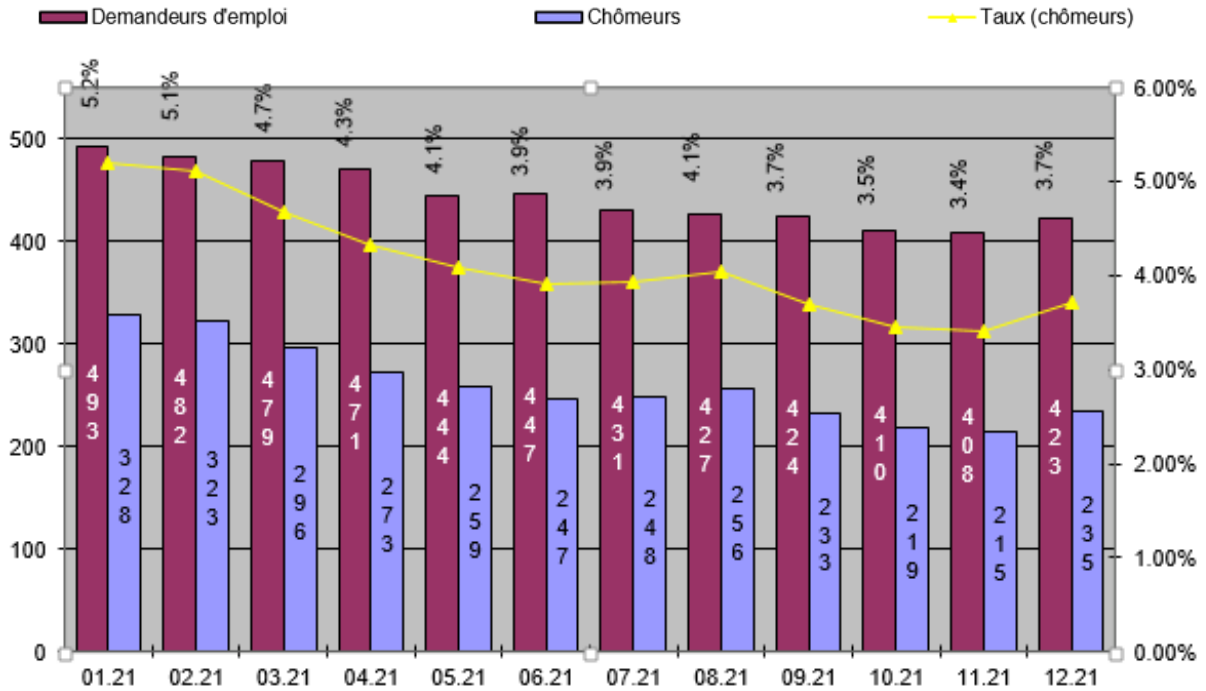
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 : 482
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2021 : 423

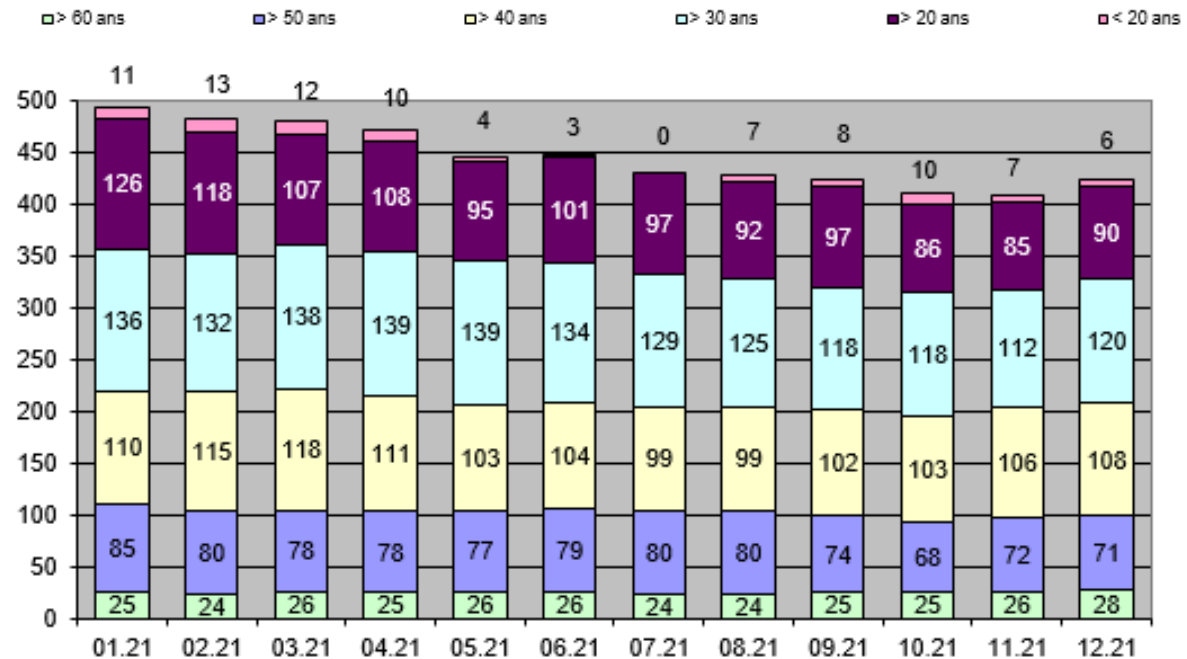
La différence entre demandeurs d'emploi et chômeurs n'étant pas évidente, voici les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

- chômeur : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et qui est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeur d'emploi : toute personne inscrite à un ORP (y compris les chômeurs).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de personnes au chômage – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, au Service des travaux publics et de l'environnement et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2021.

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2021) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (AR-COS).
- Implantation de l'épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et logements d'urgence, Rel'og du Relais.

Une présentation a été réalisée dans ce cadre, à savoir celle de l'Association vaudoise pour la sauvegarde des logements des personnes précarisées.

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

*Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement*

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil de jour des enfants

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

Personnel

Le personnel éducatif a dû s'adapter aux conditions de travail imposées par le plan de protection du Canton et aux absences des personnes à risque (quarantaines, isollements, accidents, etc.). Cela n'a pas toujours été facile, mais le personnel éducatif a fait preuve de professionnalisme afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Le suivi, sur le terrain, des apprentis et du personnel en formation fut également plus compliqué pour ces raisons.

Quelques changements au niveau du personnel entre les départs et les arrivées :

- Départ d'une apprentie en juillet et d'une éducatrice en décembre.
- Arrivée d'une stagiaire en janvier et en août, ainsi que d'une ASE en décembre.

Sorties et fêtes – Divers groupes

Les sorties en transport en commun et les diverses fêtes ont été annulées ou modifiées pour répondre aux normes sanitaires.

Locaux

Sous la direction du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, des travaux ont été entrepris pour repeindre les murs du CVE.

Covid-19

Le port du masque ne simplifie pas la communication avec les enfants, mais il est nécessaire pour se protéger et les protéger. Les normes au niveau de l'hygiène ayant augmenté depuis 2020, il y a eu quelques achats

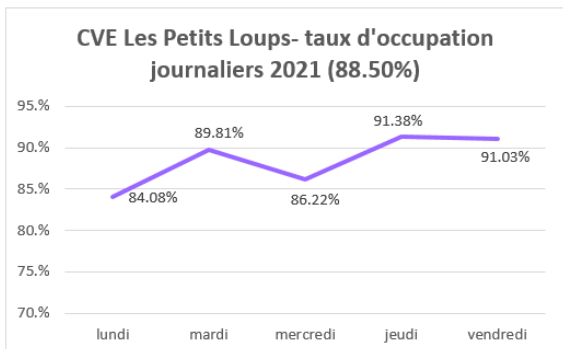
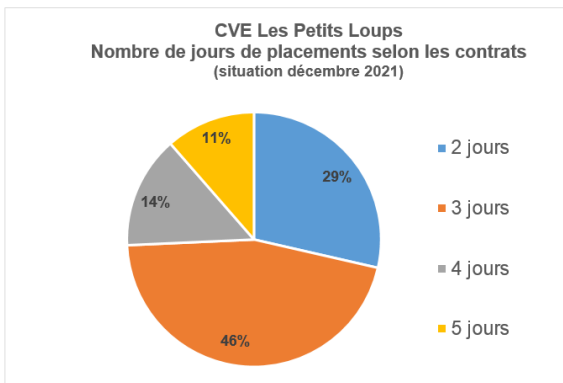
supplémentaires pour répondre aux exigences.

Les normes mises en place pour entrer dans le CVE ont été respectées par les parents, ce qui a créé un temps d'attente de 5 à 10 minutes aux heures de pointe.

Quelques chiffres

Durant l'année 2021, ce sont 51 enfants qui ont pu être accueillis dans les 22 places de la structure.

Il est à noter que le CVE a un taux d'occupation journalier optimum.



Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups

CVE « DOMINO »

Rôle du CVE

Le rôle de l'équipe éducative n'est pas de remplacer les parents mais de les soutenir, et de prendre en charge les enfants durant l'absence de leurs parents. Dans le cadre de ses journées à Domino, l'enfant sera intégré dans une collectivité d'enfants de son âge où il vivra des expériences différentes de celles vécues dans sa famille.

C'est pour cela que la communication entre le parent et l'équipe éducative est un des points essentiels dans ce métier. Il est important d'être informé des difficultés et des étapes traversées par l'enfant, afin de permettre un meilleur accompagnement dans son développement. De même, les parents doivent être mis au courant de ce que vit l'enfant au CVE.

Ligne pédagogique

Ce document est le fruit de la réflexion de l'équipe éducative. Il tient compte des valeurs et des réalités vécues par l'équipe éducative, mais aussi par ceux qui préparent les repas et bien évidemment de la Direction.

La réalisation de ce document est motivée par une envie de clarifier par écrit les principes éducatifs, les objectifs, la manière de travailler, l'organisation des journées et les limites de chacun.

Les références

Le CVE travaille avec un système de référence qui est une personne « repère » de l'enfant et de sa famille. C'est plus précisément la personne qui assurera le suivi de l'enfant et qui fera le lien entre celui-ci et la collectivité dès son arrivée et ce jusqu'à son départ du CVE.

La personne de référence se charge également du premier entretien pédagogique, ainsi que des bilans intermédiaires ou de passages. Cette personne est responsable de toutes les informations spécifiques concernant ces références et les transmet à l'ensemble de l'équipe, afin d'assurer une bonne prise en charge des enfants.

Les colloques

Le CVE organise des colloques hebdomadaires et mensuels, ainsi que des colloques institutionnels deux fois par année pour l'ensemble du personnel éducatif. Ces moments sont réservés pour une réflexion sur l'organisation institutionnelle, revoir le projet pédagogique, parler des enfants et du groupe d'enfants. Cela permet également au personnel éducatif de prendre du recul sur son travail.

Sorties et fêtes

Les sorties ont pu recommencer en 2021 : visite du Swiss Vapeur Parc, Zoo de Servion, sieste à St Sulpice, promenade au bord du lac à Pully, patinoire à Ecublens pour le préscolaire.

Les enfants du parascolaire ont pu découvrir le Labyrinthe Aventure à Evionnaz, se balader en forêt, jouer au minigolf, découvrir l'atelier Art'itude et profiter de la patinoire d'Ecublens.

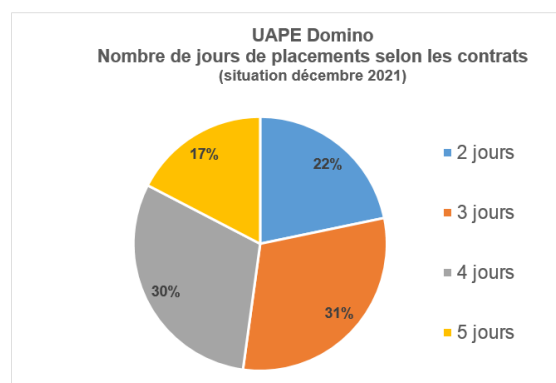
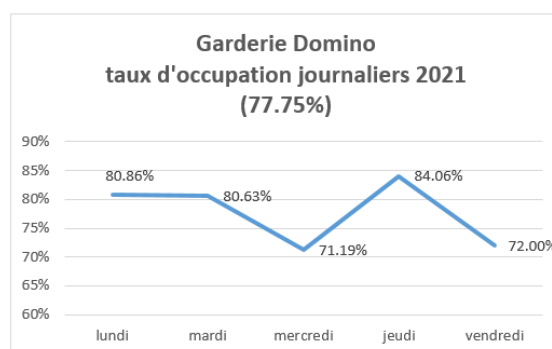
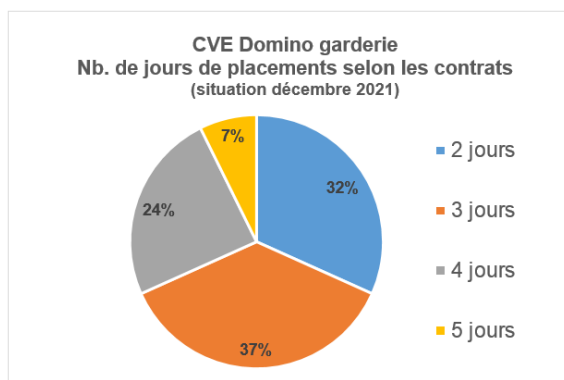
La fête de Noël n'ayant pas pu avoir lieu, les enfants ont profité de différentes activités sur ce thème (atelier bricolage, film, représentation de marionnettes par une ancienne stagiaire et goûter spécial Noël).

Locaux

Sous la direction des services communaux concernés, des travaux ont été effectués au CVE. La pose de nouvelles fenêtres permettra une meilleure aération. Des grillages, ainsi que de nouveaux stores, ont également été installés sur tous les étages du CVE.

Quelques chiffres

Durant l'année 2021, ce sont 119 enfants qui ont pu être accueillis dans les 66 places de la garderie et 57 écoliers au sein de l'UAPE.



Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le jardin d'enfants « Les Mouflets » a été fondé le 21 mars 1983. Il est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

L'équipe compte trois éducatrices de la petite enfance.

Les différents thèmes abordés durant l'année favorisent l'apprentissage du langage, des couleurs et des formes, ainsi que des parties du corps. Chaque semaine, une animation différente est proposée, cela peut être en lien avec les saisons, les émotions, les animaux, les maladies, etc. Les sujets abordés sont présentés sous forme d'histoire, de

séance de diapositives (cinéma des Moufflets), du kamishibai, des marionnettes, des chansons.

Les enfants participent également à des activités de gym, jeux de cerceaux, jeu du « coucou » rythmé par une musique avec une voix qui dit ce qu'il faut faire et quand aller se cacher, le bowling des pingouins, le jeu du chapeau de Père Noël, la pêche à l'étang, le jeu de l'ombre, etc. A travers ces jeux, les enfants apprennent à écouter et respecter les consignes, à s'orienter dans l'espace, à patienter.



Les enfants ont l'occasion, grâce aux bricolages proposés, de développer leur motricité fine, comme lors de la réalisation de ce bonnet avec des gants peints de la couleur de leur choix.

Les enfants sont également amenés à participer à la collecte d'objets afin de faire leur bricolage (recherche d'une pive par exemple).

*Speranza Carro,
Directrice Jardin d'enfants Les Moufflets*

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

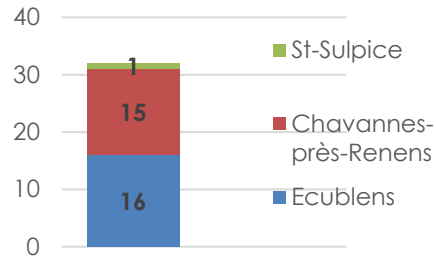
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Les accueillantes

Au 31 décembre, la structure compte 32 accueillantes en milieu familial.



Répartition des accueillantes



Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

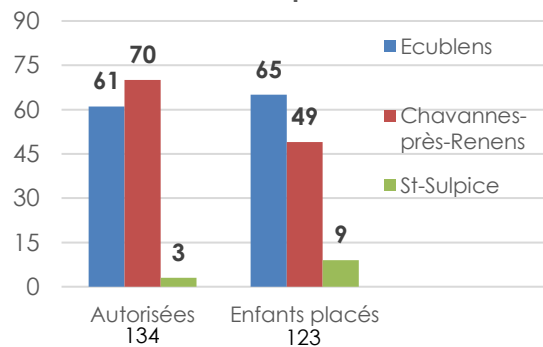
- 8 cessations d'activité, dont 1 déménagement hors réseau et 1 départ à la retraite.
- 5 nouvelles accueillantes agréées.
- 1 en cours d'agrément.
- 4 renoncent pour des raisons financières.
- 2 n'ont pas donné suite après la séance d'information.
- 1 remet sa candidature en attente (enceinte de son 2^e enfant).

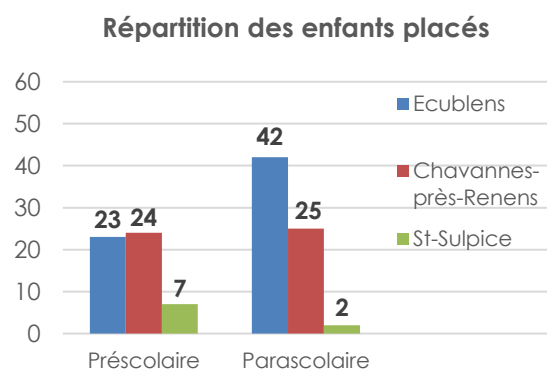
On observe une sensible diminution des personnes pratiquant cette activité.

Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 123 enfants placés pour 134 places autorisées.

Places offertes (autorisées) et enfants placés





Une baisse évidente des demandes de placement est constatée, l'accueil collectif semble être préféré.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 52 nouveaux placements.
- 71 résiliations de placements.
- 5 enfants en liste d'attente.
- 114'696 heures facturées dont 41'646 heures pour le parascolaire.

Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 36 entretiens avec des parents.
- 25 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 29 visites à domicile annoncées dans le cadre du bilan annuel.
- 1 visite impromptue afin de vérifier le respect des règles d'encadrement.

Les prestations offertes, telles que les bons auprès de la Ludothèque, l'abonnement annuel au journal de cuisine, ainsi que l'accès au matériel de puériculture, sont toujours autant appréciés.

Les formations suivantes ont été suivies par les accueillantes :

- Activités créatrices.
- Premiers secours.
- Relations avec les parents « Comment leur parler ».
- Introduction à l'activité familiale de jour.

Deux rencontres régionales ont eu lieu avec les coordinatrices du Grand Lausanne et la chargée d'évaluation de l'OAJE ; l'une par

zoom et l'autre en présentiel, pour la première fois au sein de nos locaux. Moments d'échanges très appréciés entre pairs.

La gestion des mesures sanitaires ajoute des contraintes à la gestion de notre quotidien. Le confinement des personnes malades ou en quarantaine a engendré, pour les enfants accueillis et leur famille, des changements et des réajustements fréquents.

Au niveau des activités proposées, les cafés-contacts, la conférence et le souper annuel ont été annulés. Nous espérons pouvoir les reconduire en 2022.

Avec l'introduction de la Loi de l'accueil de jour des enfants (LAJE) en 2006, le nombre de places d'accueil n'a cessé de se développer. Si l'on constate une forte progression au niveau de l'accueil dans les structures collectives, l'accueil familial tend à rester stable, voire même à diminuer.

Le rapport d'enquête réalisée par StatVD, en partenariat avec la FAJE, en 2020, démontre que les améliorations sont nécessaires afin de préserver l'accueil familial à plus long terme.

Enfin, nous remercions tous les partenaires pour les efforts consentis durant cette année, nos accueillantes pour leur engagement sans faille, et nous réjouissons de consolider l'accueil familial en mettant en place de nouveaux projets.

Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial

♦ ♦ ♦ ♦

Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires était composé du personnel suivant au 31 décembre 2021 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (dès le 16.08.2021).
- 1 conseiller école-famille (CEF) à 50 % (dès le 1^{er} août 2021) et référent devoirs accompagnés et personnel de réfectoire à 25 % (dès le 1^{er} septembre 2021).
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 1 employée de commerce à 80 %.
- 11 éducatrices APEMS (718 %).
- 2 éducateurs APEMS (139 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32 %.
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (120 %).
- 11 employées de réfectoire (295 %).
- 1 employé de réfectoire (26 %).
- 9 patrouilleuses scolaires (payées à l'heure).
- 2 patrouilleurs scolaires (payés à l'heure).
- 2 conductrices de ligne Pédibus (payées à l'heure).
- 1 conducteur de ligne Pédibus (payé à l'heure).
- 18 responsables de groupes de devoirs accompagnés (payés à l'heure).

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobilier, tableaux de classes, beamer/projecteur).

- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Supervision et coordination du travail entre le Conseiller école-famille et l'école.

PREAMBULE

L'année 2021 s'achève un peu comme l'année 2020, avec cependant un certain espoir sur l'avenir quant au retrait prochain de la pandémie et à un retour à une vie sociale plus conviviale.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a continué à jouer les trouble-fêtes au sein du SASP en imposant le télétravail, les mises en quarantaine et en isolement, ainsi que les fermetures temporaires de certaines structures d'accueil.

Notons l'arrivée, au 1^{er} janvier, d'un nouveau Directeur des écoles. Une collaboration étroite et de nouveaux défis sont au menu, comme par exemple les besoins en nouveaux locaux ou encore des moyens technologiques qui répondent aux exigences du Canton.

Malgré tous les événements survenus lors de cette année, le Service a toujours réussi à être présent et à l'écoute de la population, ainsi que des interlocuteurs externes, ceci

grâce à tous les collaborateurs du SASP qui ont su faire part de flexibilité, de résilience, d'imagination et de patience. Mes remerciements à tous pour le travail accompli.

Perspectives

Le Service a prévu de réaliser ou d'achever les projets suivants en 2022 :

- Finalisation de l'appel d'offres pour la fourniture des repas des cantines scolaires dès la rentrée scolaire 2022.
- Changement du transporteur scolaire des enfants domiciliés à l'EVAM et fréquentant les écoles d'Ecublens.
- Collaboration avec Pro Senectute et le Service des affaires sociales, familiales et du logement afin d'intégrer des retraités bénévoles pour accompagner les lignes de Pédibus une fois par semaine.
- Collaboration avec la Direction des écoles et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité pour le réaménagement de la cours du collège du Pontet, en projet participatif avec les élèves.
- Favoriser la politique d'égalité des chances en collaboration avec les différents intervenants du milieu scolaire par la participation, entre autres, au Concept 360°.

*Jean-Marie Léchenne,
Chef du Service des activités scolaires
et parascolaires*

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Deux APEMS se situent sur les sites des collèges de la Coquerellaz et du Croset-Parc.

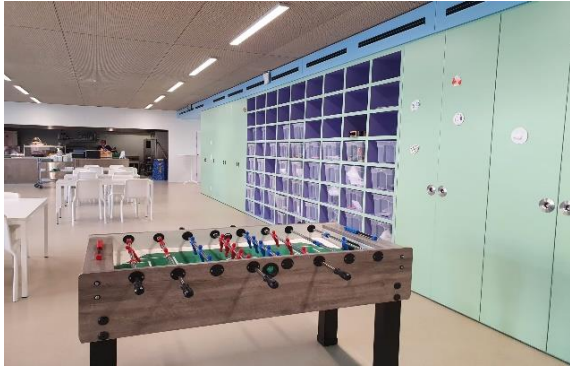
APEMS Coquerellaz, 85 places (1P à 6P)



APEMS Croset-Parc, 60 places (3P à 8P)

Les 1P à 2P sont accueillis au Centre de vie enfantine (CVE) Domino.





Accueil durant les vacances scolaires (nouveau)

Depuis les relâches de février 2021, la structure du Croset-Parc a ouvert ses portes pour les enfants de 3P à 6P qui fréquentent les deux APEMS d'Ecublens. L'horaire d'accueil est de 8 h à 18 h.

Fermetures annuelles :

- 3 semaines en été.
- 2 semaines durant les vacances d'hiver.

Voici quelques activités réalisées :

- Laser Game.
- Atelier glucose.
- Jardin botanique & Musée olympique.
- Ateliers cuisine.
- Bowling.
- Visite de la Ferme aux 4 vents.
- Zoo de Servion.
- Le Cube.
- Sauvabelin.
- Balades.



Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne éducative : les objectifs liés à l'équipe éducative

- Dynamiser le travail en équipe, créer un climat de confiance et de collaboration.
- Analyser sa pratique professionnelle et faire preuve d'esprit critique constructif.
- Etre capable de se remettre en question, de savoir se réajuster et d'évoluer avec le quotidien.
- Agir de manière objective, cohérente et professionnelle.
- Donner et recevoir des *feedbacks* réguliers.

La vie dans les APEMS

Covid-19

Au mois de mars 2021, suite à plusieurs cas d'enfants atteints par le virus, le groupe des

5-6P à l'APEMS de la Coquerellaz a fermé 2 jours avant les vacances de Pâques.

Les équipes éducatives ont également été atteintes par le Covid-19. La gestion des remplacements n'a pas été simple mais le service d'accueil a été assuré.

Liste d'attente

Il y a beaucoup de demandes de placement pour le groupe des 1-2P à l'APEMS de la Coquerellaz qui ne sont pas satisfaites. Il y a 12 places de libre pour environ 25 inscriptions et certains parents attendent parfois une année avant d'obtenir une place.

Les parents

Au vu de la situation sanitaire, les parents n'ont plus le droit d'entrer dans les structures ; ils doivent rester dehors et appeler les équipes afin qu'on leur amène les enfants, ce qui rend le lien de collaboration plus difficile.

Activités réalisées aux APEMS en 2021

- Initiation au théâtre.
- Capoeira, break dance.
- Espace des inventions.
- Geocaching.
- Vallée de la Jeunesse.
- Sortie surprise pour les 6P.
- Grimpe Totem.
- Bowling.



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Réfectoires scolaires

Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCantine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.

Barème en fonction du revenu

Le Service des finances et de l'informatique exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires afin de déterminer le prix du repas. Il faut rappeler que les places sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent. Il s'agit donc souvent du cumul de deux revenus.

Prestataire de repas

L'entreprise *Croq'midi* livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

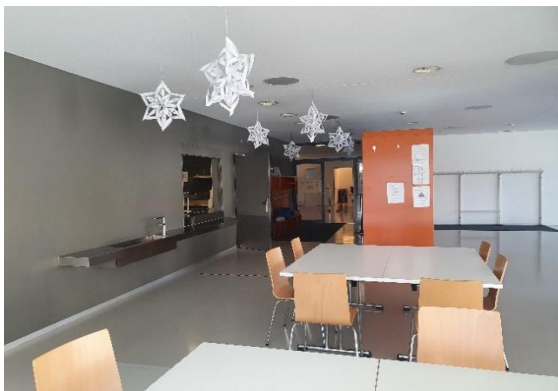
Référent au personnel des réfectoires

La Commune a octroyé, dès le 1^{er} septembre 2021, un mandat de référent en lien avec le personnel des réfectoires. La mission est d'accompagner, écouter, conseiller et soutenir les équipes des réfectoires. Cette activité est partagée avec un poste de référent aux devoirs accompagnés pour un taux global de 25 %.

Lieux des réfectoires

La prestation de réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

Réfectoire du CSCE et local pique-nique



Accueille entre 35 et 45 enfants par jour (8P à 11S). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.

Réfectoire du Pontet



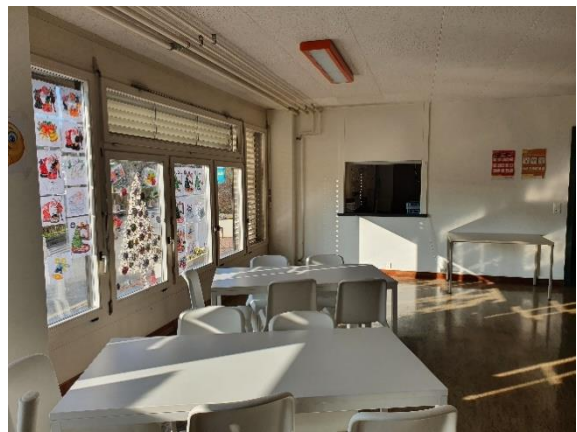
Accueille entre 30 et 40 enfants par jour (7P à 8P). Encadrement : 3 adultes.

Réfectoire de la Coquerellaz



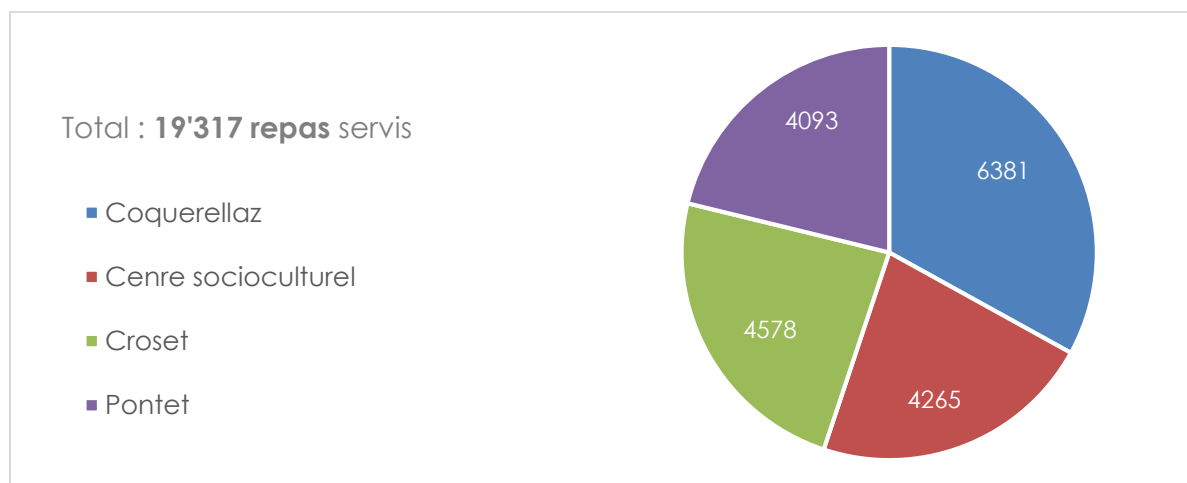
Accueille entre 45 et 55 enfants par jour (1P à 6P). Encadrement : 5 adultes.

Réfectoire du Crosset

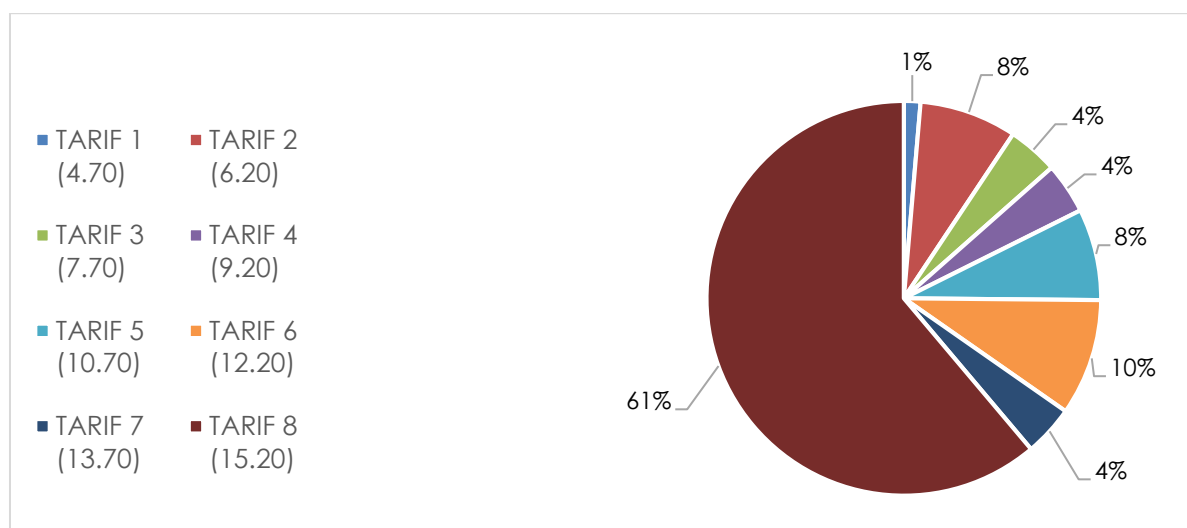


Accueille entre 30 et 40 enfants par jour (1P à 6P). Encadrement : 3 adultes.

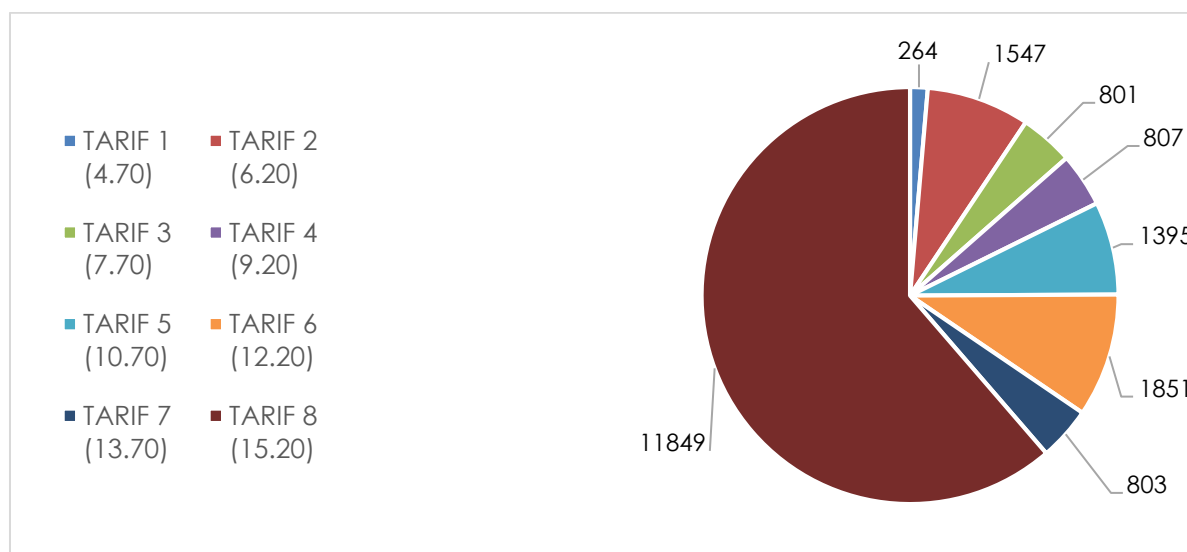
Nombre de repas par réfectoire



Répartition en % des repas facturés par tarif



Répartition du nombre de repas facturés par tarif



Devoirs accompagnés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs accompagnés sont organisées.

3P-6P

Prise en charge des élèves de **15 h 20 à 16 h 20**.

- Récréation.
- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile : les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

7P-8P

Prise en charge des élèves de **15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h**.

- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile: dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

La Commune assumant la plus grande partie des frais, la participation financière des parents se limite à Fr. 1.65 TTC, soit Fr. 20.- par mois pour 3 séances hebdomadaires (forfait non remboursable).

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2021/2022, 18 groupes (un de plus que l'année dernière) ont été ouverts pour plus de 152 enfants, afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service des activités scolaires et parascolaires.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou

complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant.

Tout comme pour les réfectoires, le logiciel *MonPortail*

<https://ecublens.monportail.ch/Web>

permet aux parents de gérer au quotidien les devoirs de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone

<https://www.monportail.ch/fr/MesDevoirs.html>.

La prestation est ainsi payée à l'avance par les parents.

Référent aux devoirs accompagnés

La Commune a octroyé, dès le 1^{er} septembre 2021, un mandat de référent aux devoirs accompagnés. La mission est d'accompagner, écouter, conseiller et soutenir les responsables de groupes. Cette activité est partagée avec un poste de référent au personnel des réfectoires pour un taux global de 25 %.



Bus scolaire

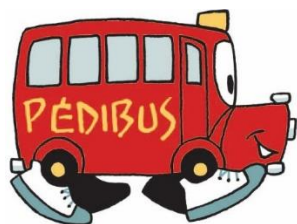
Depuis le début de l'année 2021, le SASP utilise un nouveau bus scolaires qui peut accueillir 28 enfants et 3 adultes.

Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 4P en provenance d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc. Il assure, en outre, une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).

Le bus scolaire livre également les fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.



Pédibus



Deux lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont toujours en service sous la conduite de 3 responsables rémunérés par la Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 23 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Il n'y a toujours pas eu de demande de création de ligne de Pédibus sous forme bénévole pour l'année scolaire 2020-2021.



Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires rattachés au SASP sont au nombre de 8. Suite à la fermeture du collège d'Epenex, le plan d'occupation des passages piétons a été remis à jour avec un patrouilleur supplémentaire au passage piéton de la Coque-rellaz et une patrouilleuse au rond-point du ch. des Trois-Ponts/ch. de la Forêt/ch. du Bochet et rte du Bois. En lieu et place du passage piéton au collège d'Epenex, une patrouilleuse occupe le passage piéton à l'arrêt de bus « Croset », entre le Centre commercial et le sentier qui mène au complexe du Croset-Parc.

Pédibus Champ-Colomb → Croset



Pédibus Forêt → Croset



Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.



Conseiller école-famille

Le 15 août 2021, le Conseiller école-famille (CEF) a pris ses fonctions à 50 %. Mettre en place ce poste au sein d'un établissement de plus de 1'450 élèves est un grand et beau challenge.

Voici en quelques questions/réponses, le parcours du CEF, ainsi que les objectifs de cette nouvelle fonction :

- **Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel en quelques mots ?**

Je travaille à l'APEMS d'Ecublens depuis 2014. Tout d'abord en qualité de stagiaire, puis comme éducateur en formation. J'ai obtenu mon diplôme à l'Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne en 2019. Dès la rentrée scolaire 2020, j'ai repris le poste de responsable d'équipe éducative de l'APEMS au Croset-Parc. J'occupe actuellement le poste de CEF depuis août 2021.

- **En quoi consiste la fonction de CEF ?**

Accompagner les élèves, ainsi que les parents, qui rencontrent des difficultés d'ordre éducatif et social. En collaborant avec la Direction des écoles, le corps enseignant et tout le réseau professionnel gravitant autour de l'enfant, le CEF tend à favoriser le bien-être, la sécurité et la réussite scolaire de l'enfant.

Apporter un regard global de l'enfant en tant qu'individu appartenant à une famille et dans un contexte de vie. Favoriser la prévention socio-éducative et l'élaboration d'un dispositif individuel d'accompagnement des élèves, permettant de faire le lien entre l'école et la famille.

- **Quels sont les principaux objectifs ?**

M'atteler à répondre aux exigences du poste tout en le développant pour le rendre le plus efficace possible sur le terrain. Faire connaître le rôle de CEF auprès de tous les partenaires professionnels et créer des liens adéquats. Répondre aux besoins de la Commune en terme de suivi des enfants inscrits dans les différents services : réfectoires scolaires, devoirs accompagnés, garderie, bus et pédibus.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité



Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Yolán Menoud

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2021 :

Administration du Service

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2021 : 8 personnes, pour un total de 7.7 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

Il est à noter que le poste de déléguée à la durabilité à 70 % a été occupée jusqu'à fin novembre 2021 et qu'il était à repourvoir au 1^{er} décembre 2021.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2021 : 28 personnes et un apprenti, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 30 %).

- 13 aides de nettoyage (7.80 EPT), y compris aide de nettoyage des bâtiments du ch. de Veilloud 5-7 et de la rte du Bois 2-4.
- 1 apprenti agent d'exploitation.

Exploitation des bâtiments privés

- 1 concierge bâtiments locatifs à 60 %.

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

76	rappports à la Municipalité.
227	contrats d'entreprise/prestations et commandes.
1'831	factures.
7	préavis.
363	demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.

- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

7 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1 (démoli en 2021).

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)	141 376 703	148 058 007	148 058 007	171 866 957	171 866 957	178 026 147
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	119 663 114	126 193 621	126 193 621	151 795 171	151 795 171	155 018 791
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	21 713 589	21 864 386	21 864 386	20 071 786	20 071 786	23 007 356
1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc						
2) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction						
3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine administratif en lieu et place du patrimoine financier les années précédentes						
Gérance des immeubles du patrimoine financier						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de baux gérés	145	145	145	144	144	140
- dont logements	64	64	64	64	64	63
- dont garages et places de parc				4)		
- extérieures/intérieures	77	77	77	76	76	73
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4
4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers						
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif						
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)			
2016	119 663 114	783 295 39	0.65			
2017	126 193 621	828 376 10	0.66			
2018	126 193 621	770 376 36	0.61			
2019	151 795 171	893 130 83	0.59			
2020	151 795 171	850 033 00	0.56			
2021	155 018 791	1 004 821 90	0.65			

Appartements en gérance

63 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Ville, en lien avec les

études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.

- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.

- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Evacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.

- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique et climatique communal (PPEC).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec la durabilité, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.

- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, nouvelle toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

En 2021, la reconstruction de l'Auberge se poursuit avec les travaux du second œuvre. Ceci englobe, de manière générale, les travaux d'aménagement intérieur, la pose d'appareils électriques et sanitaires, ainsi que la mise en place et le traitement des divers revêtements.

A la fin du premier trimestre 2021, la Grande salle est remise au Maître de l'ouvrage. De leur côté, les aubergistes accueillent leurs premiers clients dès la mi-septembre. Dans les étages du bâtiment, les travaux de finition et de retouche se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité relève et déplore le fort impact qu'a eu la situation sanitaire mondiale sur les délais et la fourniture de matériaux et des produits manufacturés, impactant ainsi la planification générale des travaux et la remise de l'ouvrage.



Grande salle du Motty © Alexandre Pilloud

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation de 6 séances du comité de pilotage, visant à maîtriser les coûts et la planification.
- Elaboration et finalisation du contrat de bail pour les aubergistes.
- Organisation de la remise des locaux aux aubergistes pour le 1^{er} octobre 2021.
- Participation aux séances de chantier en visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises liés à la phase d'exécution.
- Réception de l'ouvrage par corps de métier et suivi des retouches et travaux de garantie.
- Coordination des travaux et finition en lien avec le projet de réaménagement de la place du Motty.
- Etablissement des listes de retouches et contrôle de leur bonne exécution.
- Réalisation de prises de vue photographiques durant le déroulement des travaux à des fins d'archivage.

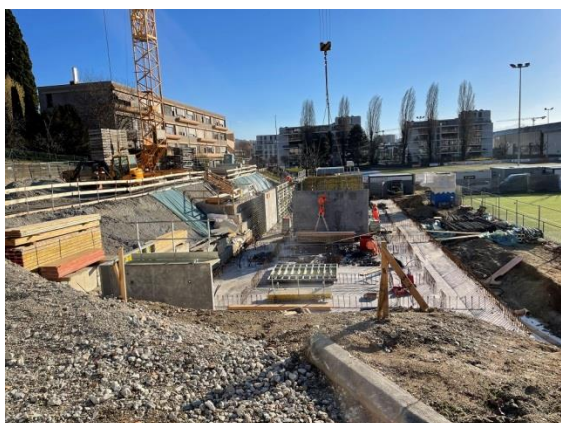


Auberge communale prise depuis la station photographique installée sur la Cure

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Sur la base des offres d'entreprises générales rentrées fin 2020, le SBED a rédigé le préavis de demande de crédit de construction accepté par le Conseil communal lors de la séance du 18 février 2021. Le second trimestre 2021 a été consacré à l'établissement du contrat d'entreprise et des contrats de mandataires, ainsi qu'à l'accomplissement des différentes tâches de préparation à l'exécution.

Le 5 juillet 2021, les travaux débutent par les opérations de désamiantage et de déconstruction de la buvette existante. Puis, les travaux se poursuivent dès mi-septembre par la réalisation de la fouille en pleine masse. Des mesures géotechniques particulières sont mises en place afin de garantir le maintien des talus. Fin 2021, le radier du bâtiment de la place des sports du Croset est réalisé.



Avancement des travaux de maçonnerie

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Organisation de 4 séances du comité de pilotage visant à finaliser les choix de matériaux et de types de finitions.
- Participation aux séances techniques avec les mandataires et l'entreprise, afin de représenter et défendre les intérêts du Maître de l'ouvrage.
- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 5 « Réalisation ».
- Suivi du projet de manière à garantir le respect des coûts et de la planification.

Rénovation des installations techniques du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton

Dans le courant de l'été 2021, les travaux de rénovation du bâtiment Pluton ont été terminés et le bâtiment a pu être mis en service pour la rentrée scolaire 2021.

Doté d'un nouveau bassin en inox, d'installations techniques entièrement renouvelées (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité), de vestiaires rénovés et réaménagés, ainsi que de locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite, le bâtiment Pluton répond ainsi aux normes actuelles en matière d'accueil d'activités sportives.



Bassin de la piscine Pluton

Rénovation et assainissement énergétique du bâtiment Mars – Site du Pontet

A la suite de l'approbation par le Conseil communal, en mars 2021, de la demande de crédit d'études pour la rénovation et l'assainissement complet du bâtiment Mars, le SBED a publié, au printemps, un appel d'offres en deux tours pour la sélection du groupement de mandataires (architecte et ingénieurs). Ce dernier sera à même de développer les études d'avant-projet et de projet pour cette rénovation. Le préavis prévoit également qu'une étude

d'avant-projet soit menée afin d'identifier les possibilités techniques et financières d'une surélévation du bâtiment, ceci afin de répondre aux besoins croissants en matière de locaux scolaires. A l'issue de cet appel d'offres, les mandataires retenus ont débuté les premières réflexions sur ce projet en automne.

Déconstruction de la bâtisse sise au chemin de la Colline 1

Dans le courant de juin 2017, la Municipalité faisait part de l'acquisition de la propriété sise au chemin de la Colline 1. Après quelques études, il s'est avéré que la surface habitable ne laissait que très peu de liberté pour y loger des activités, un accueil du public ou même un logement. L'état très avancé de vétusté ne permettait pas un assainissement optimal de la bâtisse. Un avis d'enquête pour la démolition du bâtiment a été déposé en décembre 2019. En 2020, un préavis municipal sollicitant un crédit de déconstruction a été présenté et accepté par le Conseil communal. En septembre 2021, la bâtisse a été démolie et l'aménagement paysager de la parcelle se poursuit.



Vue aérienne des travaux de déconstruction

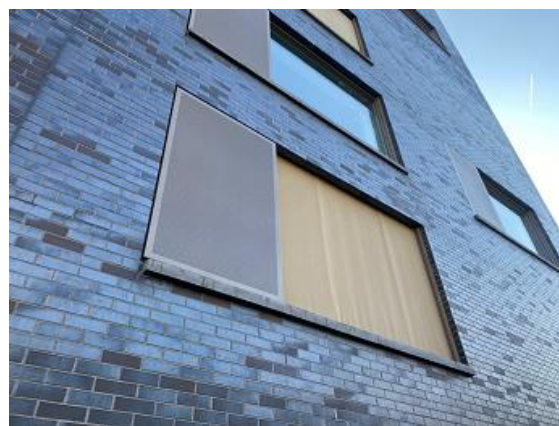


Terrain après démolition

Centre socioculturel – Transformation des ouvrants en façade et remplacement des stores du bâtiment

Après l'acceptation du préavis par le Conseil communal en février 2021, les travaux de transformation des ouvrants en façade et de remplacement des stores du CSCE se sont déroulés dans le courant de l'été 2021.

La pose d'une tôle perforée devant les ouvrants a pour but d'améliorer sensiblement le confort estival des utilisateurs en leur permettant d'ouvrir les fenêtres « à la française » et ainsi d'augmenter l'apport d'air frais dans les locaux. Enfin, le remplacement des anciens stores par des stores en toile a également permis d'améliorer la circulation d'air et de pallier à la problématique d'assombrissement des locaux en période ensoleillée.



Façade du Centre socioculturel

SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Remplacement des faux plafonds des communs au sous-sol.
- Déplacement de l'armoire informatique et rénovation du câblage complet du bâtiment.
- Remplacement de la moquette des bureaux du Syndic et du Secrétaire municipal.
- Remplacement et déplacement du tableau électrique général.



Nouvelle armoire informatique

Hôtel de Ville du Motty

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Remplacement des vannes de chauffage des conduites intérieures.
- Création d'une ventilation passive et pose d'un verre au guichet du Service des finances et de l'informatique.
- Création d'un nouveau guichet d'accueil pour le Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Modification du guichet du Service des habitants.



Nouveau guichet d'accueil pour le Service des affaires sociales, familiales et du logement

Centre technique communal (CTC)

- A la suite du départ du locataire en fin d'année 2020, l'appartement de 4,5 pièces a été transformé en bureaux pour les besoins du Service de l'urbanisme. Divers aménagements ont également été effectués dans les bureaux du Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que dans les bureaux du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.
- Réfection de l'étanchéité du bac de rétention de la chaufferie.
- Remplacement du tableau électrique général et du tableau secondaire.



Nouvel espace du Service de l'urbanisme

Galerie du Pressoir

- Remplacement des spots existants par des modèles en led pour les expositions.

Edicule du cimetière

- Remplacement de la porte des WC publics.

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Création d'une surélévation pour les machines à laver.
- Pose de protections de sécurité pour les enfants sur les angles et contre les murs.
- Réfection de la porte du local à poussettes.

Centre socioculturel (CSCE)

- Création de protections des mises à terre des pieds de parasols sur les terrasses des garderies.
- Entretien des parasols des terrasses.
- Pose d'une peinture aimantée pour la garderie des Moufflets.
- Entretien des jeux extérieurs des terrasses de la garderie Domino.
- Réfection du mur au-dessus du podium de la Bibliothèque.



Mur de la Bibliothèque

- Achat de 11 tables supplémentaires.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.
- Pose d'une barrière autour de la terrasse sud du Centre de jeunes.

Collège d'Epenex

- Remplacement de 92 vannes de chauffage thermostatiques.

Collège du Croset

- Remplacement des tapisseries dans les communs du rez inférieur et du 2^e étage.
- Pose de 3 poubelles « requin » dans la cour de récréation.
- Remplacement de l'échelle à crinoline de la salle de gym (échelle d'accès à la toiture).

Collège Croset-Parc

- Conclusion de divers contrats de maintenance.

Collèges de la Coquerellaz et APEMS

- Divers travaux de maintenance.
- Dépose de la haie de Pyracantha, pose d'une barrière et des nouvelles plantations.
- Remplacement du faux plafond du couvert extérieur de Sempa.
- Remplacement des luminaires existants par un modèle led dans les communs.
- Remplacement des garde-corps vitrés dans les salles de classe.
- Pose d'un grillage au bas des escaliers extérieurs.
- Renforcement des cloisons dans les vestiaires de l'APEMS.
- Pose de panneaux acoustiques au réfectoire de l'APEMS.



Panneaux acoustiques APEMS

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Divers travaux d'entretien.
- Remplacement de stores défectueux.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau.
- Pose de plaques microperforées sur le caillebotis de la chaufferie.

Venus :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Fourniture et pose d'équipement réseau en vue de l'installation du WIFI.
- Remplacement de l'agencement de la salle de préparation des sciences.
- Remplacement des luminaires existants par un modèle led dans deux salles de classe.

- Contrôle des installations de gaz dans les trois salles de sciences.

Neptune :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Saturne :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Réfection des peintures dans le corridor de la salle de gym.
- Agrandissement du vide de passage sous le couvert situé entre l'entrée du bâtiment Saturne et le préau du Pontet.
- Fourniture et pose d'équipement réseau en vue de l'installation du WIFI.
- Création d'une douche dans le vestiaire des maîtres de la salle de gym.
- Révision des fenêtres des classes.

Mercure :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Jupiter :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau.
- Remplacement de l'appareillage électrique des salles de classe.
- Remplacement des luminaires par un modèle led dans trois salles de classes et dans la salle des travaux manuels.
- Restauration des appareils ménagers de la cuisine JC1.

Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Restauration des ferrures de soutien de la cloche n° 2.
- Rénovation de la boucle inductive pour les malentendants.

Bâtiments locaux

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.

Route du Bois 2-4 :

- Mise en place d'une ligne de vie en toiture sur le bâtiment Bois 2-4.

SECTION « DURABILITE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment pour l'achat d'appareils électroménagers, d'abonnements de transports publics, ainsi que de vélos et voitures électriques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

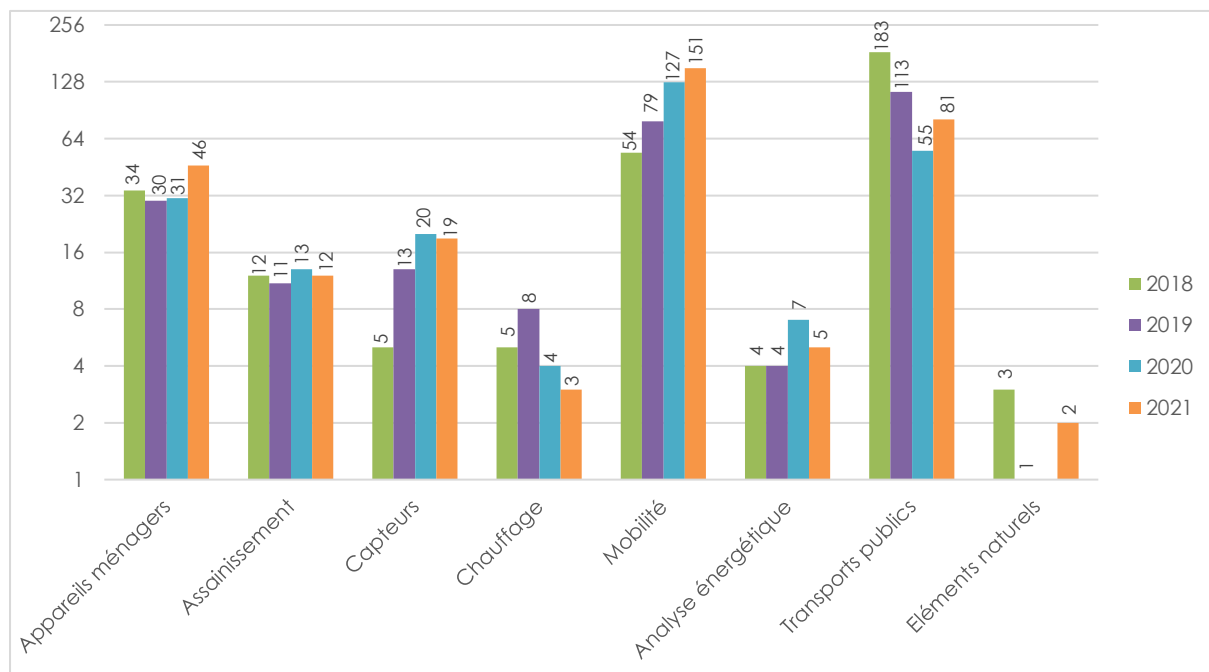
La nouvelle directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Le plus grand changement concerne les subventions liées à l'assainissement qui sont octroyées à la suite de l'obtention de la subvention cantonale du programme bâtiments.

Subventions octroyées en 2021



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 46
- Assainissement : 12
- Capteurs photovoltaïques : 19
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Chauffage : 3
- Mobilité : 151
- Analyse énergétique : 5
- Transports publics : 81
- Eléments naturels et paysagers : 2
- Formation : 0.



Nombre de subventions octroyées entre 2018 et 2021

Cité de l'énergie



Plan climat communal

L'année 2021 a été marquée par l'adoption, par le Conseil communal, du préavis n° 2021/08 intitulé « Réalisation d'un Plan climat communal – Crédit-cadre – Réponses à divers postulats et vœux ». Ainsi, suite à l'adoption de ce préavis, la section durabilité a procédé à la sélection des mandataires nécessaires au lancement des premières études. Dès le mois de septembre, les mandataires en charge de la coordination du Plan climat et de l'élaboration des bilans carbone ont pu démarrer les travaux de récolte de données, notamment. En parallèle, un groupe technique du climat (GT Climat) a été mis sur pied avec, en son sein, les représentants des services communaux. Durant le mois d'octobre, le GT Climat a notamment pu participer à un atelier « Fresque du climat », atelier ludique et informatif permettant de comprendre les causes des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les effets et conséquences du dérèglement climatique.

Le mandataire et coordinateur du Plan climat a également effectué un travail de récolte des données et des enjeux des différents services communaux, en lien avec l'adaptation au changement climatique. Ces données permettront, en 2022, de définir les objectifs et le programme d'action du Plan climat.

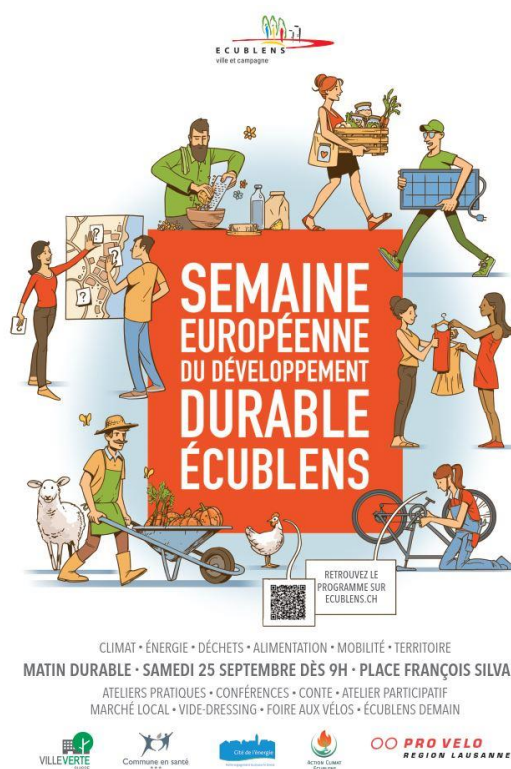
Semaine européenne du développement durable et manifestation « Matin durable »

Afin de susciter une réflexion sur nos modes de vie et ce qu'ils laisseront derrière nous, la Commune d'Ecublens, le groupe Action Climat Ecublens et d'autres partenaires ont organisé, en 2021, la Semaine européenne du développement durable à Ecublens.

Quelques ateliers, visites et conférences sur les thèmes de la biodiversité, l'alimentation et la santé se sont déroulés durant la semaine du 21 au 24 septembre 2021. Cette semaine fut ponctuée par la manifestation

publique « Matin durable » qui s'est déroulée avec succès le samedi 25 septembre sur la place François Silvant. Avec un programme riche et varié, cette manifestation a connu un succès de fréquentation, notamment aidé par une météo favorable.

Il s'agissait d'organiser un événement écoresponsable, en cherchant à maîtriser, autant que possible, l'impact écologique de la manifestation en elle-même ; principalement en la structurant autour d'une approche « zéro déchet ».



Comptabilité énergétique

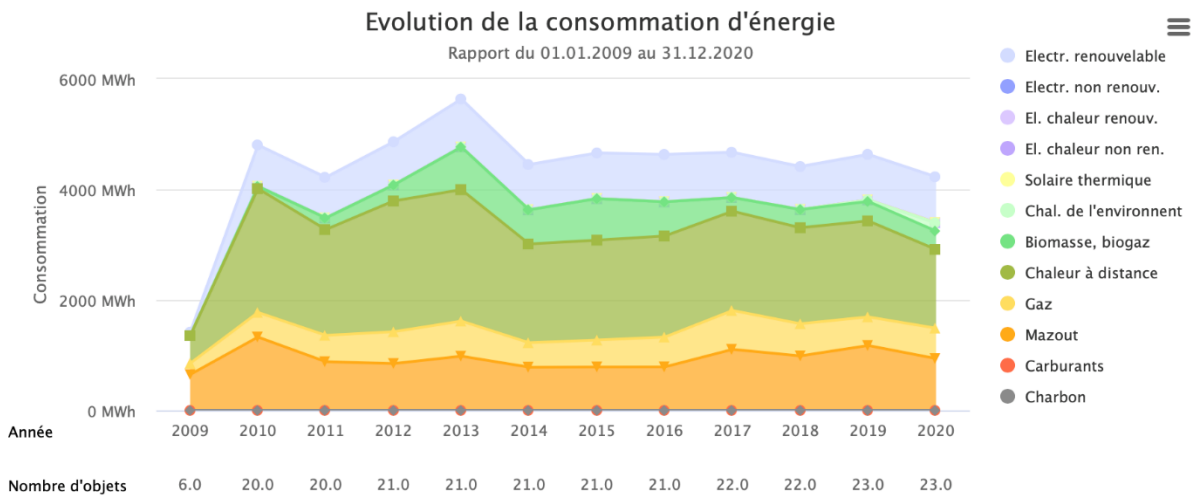
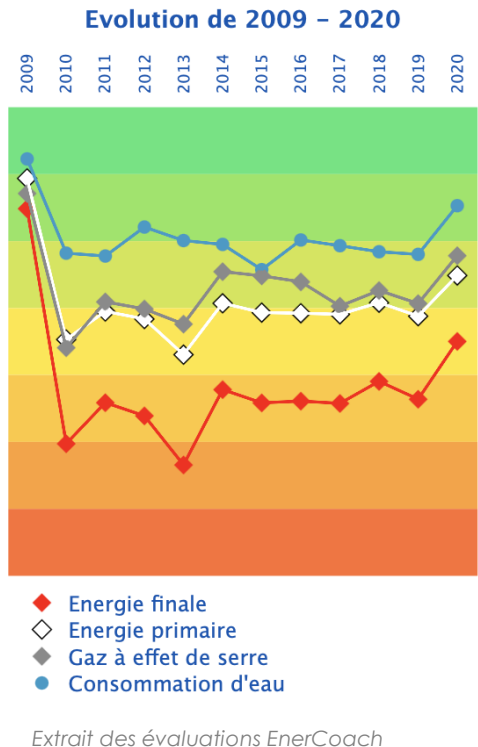
Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose de deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires. Le premier, *EnerCoach*, permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques) et de suivre et comparer leur évolution sur plusieurs années. Le second, *Energo*, plus précis, sert à connaître les consommations hebdomadaires. Il permet

d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage inapproprié des équipements, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les consommations annuelles sont enregistrées sur Enercoach depuis 2011. Depuis 2014, en parallèle, les agents d'exploitation enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energostat. Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2013 (patrimoine administratif).

Note : les années 2008 et 2009 ne sont pas représentatives car les relevés n'ont débuté qu'en 2010 pour certains bâtiments.

L'amélioration constatée sur l'ensemble du parc bâti provient, entre autres, de la prise en compte, dès 2020, du nouveau collège Croset-Parc.



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2020

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 627 MWh depuis sa mise en service, soit l'équivalent de 5 millions de km parcourus en voiture électrique. En 2021, la production de l'installation s'est montée à quelque 89.7 kWh, soit l'équivalent de la consommation d'environ 18 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 4.5 MWh/an (source CoCEn 2019 : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/CoCEn_Pub_complete_20190816.pdf).



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

Chauffage à distance

Avec pour but la promotion des énergies renouvelables sur les Communes d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens, le Service intercommunal de l'électricité et Romande Energie SA ont créé, en début d'année 2021, à parts égales, la société Ecucad SA, afin de développer un réseau de chauffage à distance (CAD). Celle-ci permettra d'allier proximité et expertise de la gestion du réseau et la distribution d'énergie à ses clients.

Durant l'année 2021, les premières conduites du CAD ont été posées, notamment dans la plaine du Croset. Depuis le mois de mars, les collèges du Pontet, ainsi que la piscine Pluton, sont raccordés au réseau CAD qui, pour le moment, utilise encore les chaudières à gaz du Pontet, de manière provisoire.



Pose des tuyaux de chauffage à distance dans une fouille

SECTION « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

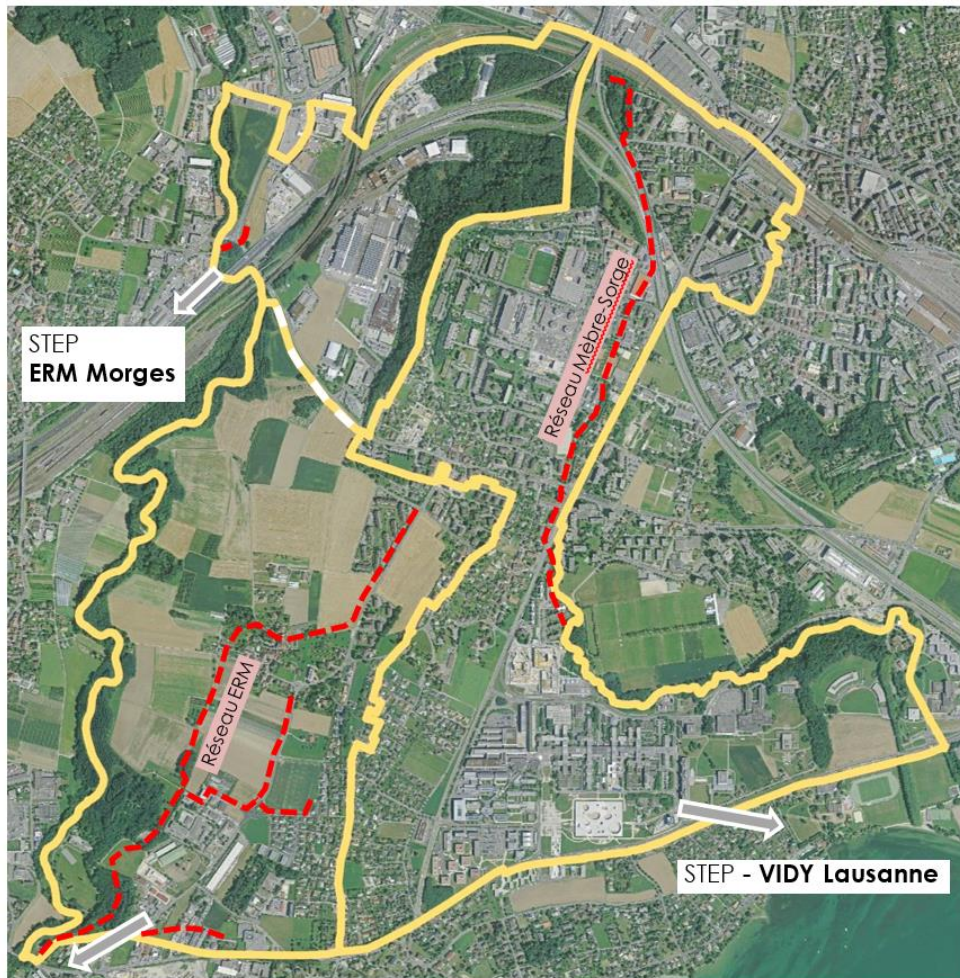
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 57.4 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabo- ration interservices

La section évacuation des eaux participe (ou est représentée) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).
- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).

- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Route cantonale (RC 1)

- Poursuite et finalisation du remplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.

STEP de Bussigny – Déviation des eaux usées (EU) sur l'ERM

- Finalisation du transfert de propriété et de gestion technique des STAP d'Ecublens et d'Echandens, ainsi que des réseaux, à l'ERM.

Place du Motty

- Pose de collecteur d'eaux claires et optimisation du réseau.

En Vallaire

- Travaux de déplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.



Route Neuve

- Pose de chambres d'accès d'eaux claires pour optimisation du réseau.

Entretien et contrôle du réseau communal

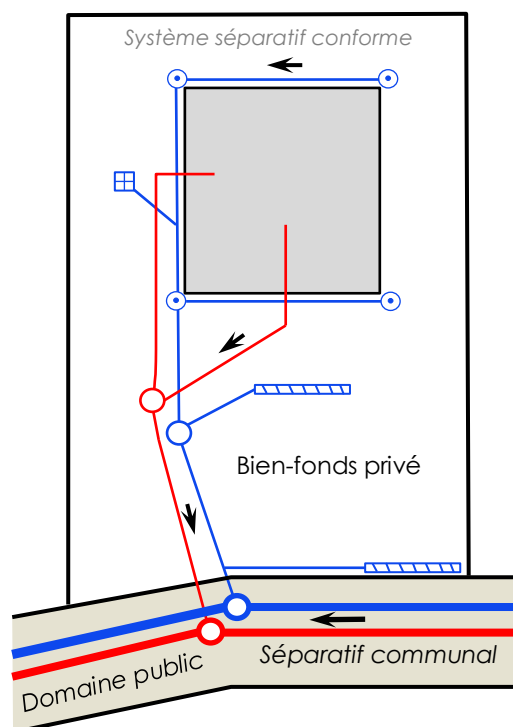
- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 4.5 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (313 m) aux chemins de la Cocarde et de Chantemerle.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'assainissement.
- Pose de sondes pour le contrôle des débits d'eau (zone des Larges-Pièces), en collaboration avec l'ERM.
- Entretien des sacs de route (zone sud).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section évacuation des eaux procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊙ Chéneau
- ▨ Grille

Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 8
Anciens bâtiments	: 7
Mises en conformité	: 7
Sous-total	: 22 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

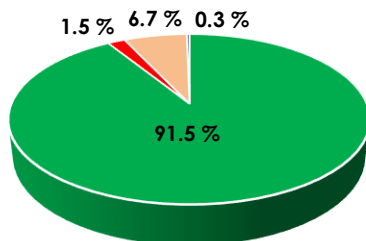
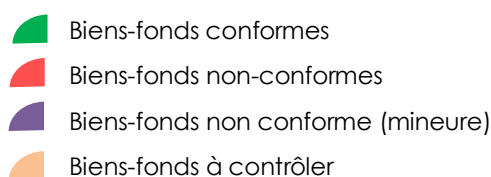
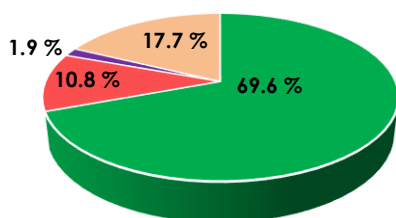
Nouveaux bâtiments	:	-
Anciens bâtiments	:	-
Sous-total	:	-

Biens-fonds contrôlés en 2021 : 22Décompte des conformités :

Déclarés conformes	:	15
Déclarés non-conformes	:	0
Mises en conformité	:	7

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

Remarque : depuis le 1^{er} décembre 2020, le bassin versant de Bussigny est raccordé à l'ERM.

Bassin versant de l'ERM**Bassin versant de la CISTEP****Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés**

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section « évacuation des eaux » a traité 152 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface « viageo » de partage de géoinformations (anciennement ASIT-VD).

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section « évacuation des eaux » a traité 53 dossiers de mise à l'enquête transmis par le Service de l'urbanisme.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). L'intégration des données recueillies sur le terrain a été réalisée durant l'année 2021.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des Combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Malgré des améliorations à certains moments de l'année, 2021 a également été

bouleversée par la pandémie liée au Covid-19 et les différents variants. Tout au long de l'année, les différentes restrictions ont nécessité de nombreuses adaptations.

Les directives provenant du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, changeant au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, ont nécessité de prendre à chaque fois connaissance de nombreux documents (Ordonnance Covid-19 du Conseil fédéral – Directives cantonales – Tableau des mesures cantonales – FAQ cantonales, etc.).

Ce travail était indispensable afin d'être en conformité (responsabilité du propriétaire) et de répondre aux nombreuses sollicitations des services de l'administration, des sociétés locales (sportives et culturelles) et des associations.

Des plans de protection ont dû être adaptés pour chaque bâtiment de l'administration communale et pour les salles de gymnastique. Afin de pouvoir reprendre les entraînements ou répétitions, les sociétés locales (sportives et culturelles) ont également établi des plans de protection que le SBED a approuvés, tout en respectant les directives des instances supérieures.

Les annulations et constants reports de demandes pour des réservations de salles ou manifestations ont clairement alourdi le suivi des réservations.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme *Citiloc*.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Afin de définir les conditions auxquelles la Grande salle peut être utilisée, de nouvelles

directives d'utilisation, ainsi que de nouveaux tarifs ont été élaborés. Le formulaire de demande de réservation a également été modifié.

Gestion des salles

La pandémie a engendré des annulations ou reports de réservations.

Depuis le mois de juin, la Grande salle du Motty, ainsi que la salle des Sociétés (ex salle des Arcades), toutes deux nouvellement rénovées, ont pu progressivement être louées et la salle des Combles de l'Auberge communale a pu être utilisée depuis le mois d'octobre.

Salle	2021
Multifonctionnelle CSCE	114
Federer	140
Oiseau Ouest	262 *

* A noter que la majorité de ces réservations sont effectuées pour la Garderie Les Petits Loups.

Gestion des manifestations

Lorsque les mesures de l'OFSP le permettaient, certaines manifestations ont été organisées et ont nécessité l'intervention de la section, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête Interculturelle.
- Ecublens Plage.
- Opéra Lyrique.
- Fête nationale.
- *Garden-party* des nouveaux citoyens et bourgeois d'Ecublens.
- Spectacle itinérant TKM.
- Matin durable.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- EVAM, fête du Foyer.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Définition du concept des accès online et offline du futur bâtiment de la place des sports du Croset.
- Mise en fonction des accès *Online* et *Offline* de l'Auberge communale, salle des Combles, Grande salle du Motty, ainsi que la salle des Sociétés.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 58 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments et salles de conférence du CSCE).
- 104 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 10 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

*Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité*

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Culture

Jeunesse

Sports

Intégration

Eglises



Mme Sylvie Pittet Blanchette

Municipale

Mme Liliane Genolet

Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises



Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque, la Déléguée à l'intégration et le secrétariat d'Ecublens Animation, était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2021 :

Administration :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 chargée de projet à 20 %.

Secteur jeunesse :

- 1 Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 éducatrice-animatrice à 70 %.
- 1 éducateur-animateur à 70 %.
- 1 animatrice socioculturelle à 75 % (remplacement congé maternité).
- 1 animateur socioculturel à 75 %.
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

Bibliothèque :

- 1 bibliothécaire responsable à 80 %.
- 3 bibliothécaires (à 80 %, 70 % et 60 %).
- 1 aide bibliothécaire à 10 %.

Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- 1 ludothécaire responsable à 50 %.

Intégration :

- 1 Déléguée à l'intégration à 40 %.

Paroisse réformée :

- 2 organistes à 50 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, des préavis, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques, notamment liées aux incertitudes relatives au Covid-19.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif, gestion de son secrétariat et présence aux séances de comité.
- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.

- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.

Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- Gestion et mise à disposition des abonnements de théâtre (Grange de Dorigny et Théâtre Kléber-Méleau) au personnel communal.
- Gestion et mise à disposition des abonnements du Lausanne Hockey Club et du Lausanne Sport.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passesports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.
- Conduite et participation à divers projets interservices.

- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL, en collaboration avec cette dernière.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Paradise Creek Jazz Band.
- Gestion de la crise du Covid-19 par la création de divers plans de protection et de nombreux rapports à la cellule de crise mise en place par la Ville, ainsi que par l'adaptation des projets, notamment de manifestations, en raison des incertitudes liées aux mesures sanitaires et à leur application.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Cette année s'est révélée, encore une fois, compliquée pour le Service dans l'organisation de manifestations notamment. Celui-ci a toutefois essayé de maintenir un maximum d'activités culturelles et sportives, quitte parfois à les adapter.

Mérites de la Municipalité et de l'USL



Le lundi 14 juin, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- Mme Camille Jaquenoud, pour avoir chanté l'hymne national suisse à la cérémonie d'ouverture des JOJ 2020.
- M. Elias Jordan, pour avoir joué un solo au cor des Alpes à la cérémonie d'ouverture des JOJ 2020. Elias Jordan était représenté par son père ce soir-là car celui-ci se trouvait à Rome, où il est désormais membre de la Garde Suisse Pontificale.
- Mme Mireille Ducret, pour son accession à la présidence de l'Association des paysannes vaudoises et pour avoir

mis en place un marché à la ferme, ouvert 7 jours sur 7, de manière très réactive en offrant une solution de proximité pour la subsistance à l'ensemble de la population.

Camille Jaquenoud a agrémenté la soirée d'une prestation musicale.

Cette année, suite aux diverses restrictions liées au Covid-19, l'USL n'a pas pu participer à cette soirée.

Fête des voisins

Une première date avait été fixée au mois de mai, mais la situation sanitaire était encore trop incertaine. Finalement, la troisième édition de la Fête des voisins s'est déroulée le vendredi 25 septembre.

Plus d'une dizaine de quartiers s'étaient inscrits.

La Route Lyrique

Le 8 juillet, plus d'une centaine de personnes sont venues assister à l'histoire de « Dédé », à la Grande salle du Motty, pour la deuxième édition de « La Route Lyrique » à Ecublens.



Théâtre itinérant « Carmen, l'audition »

Le 26 août, la place François Silvant a accueilli le spectacle itinérant « Carmen, l'audition » librement inspiré de l'opéra de Georges Bizet et mis en scène par Omar Porras, Directeur du Théâtre Kléber-Méleau, et le Teatro Malandro. Le Théâtre Kléber-Méleau est parti en tournée dans diverses communes de l'Ouest lausannois, afin de rencontrer son public chez lui.

Plus d'une centaine de personnes sont venues se régaler de ce superbe spectacle.



Calendrier de l'Avent du CSCE

Le calendrier de l'Avent du Centre socio-culturel ayant rencontré un véritable succès en 2020, il a été reconduit et toutes les entités du Centre ont décoré 24 fenêtres afin d'illuminer cette période.

ACTIVITES SPORTIVES

Ecublens plage

Une nouvelle activité a vu le jour : Ecublens plage. Du mois de juin au mois de septembre, celle-ci a pris ses quartiers sur la place de fête du Pontet.



La population adulte a eu l'occasion de jouer à la pétanque et de profiter de la buvette « Chez Sorge », au bord de la rivière du même nom. Les matchs de l'Euro foot, la retransmission des Jeux olympiques ainsi que d'autres programmes sportifs y ont été diffusés.



Les plus petits ont, quant à eux, pu profiter d'un circuit de *pumptrack*, d'un terrain de *beach-volley*, d'un château gonflable et de jets d'eau.

Le projet a été rendu possible grâce au soutien du Conseil communal, lequel a décidé d'allouer un montant supplémentaire au budget des sports. Ce projet avait pour but d'offrir de nouvelles activités sportives et récréatives à la population d'Ecublens.

Leçon de gym

La pandémie de Covid-19 a eu raison de la quatrième édition de « La plus grande leçon de gym » prévue au mois de mai.

Urban plogging

Le dimanche 5 septembre, c'est une quarantaine de personnes qui sont venues participer à la troisième édition de l'*Urban plogging* à Ecublens. Munis de gants et d'un sac poubelle, les participants ont pu faire leurs exercices tout en ramassant les déchets trouvés sur leur chemin.



Patinoire

Avec les mesures extrêmement contraignantes qui ont dû être mises en place, la saison 2020/2021 s'est achevée sur un bilan mi-figue mi-raisin à fin janvier 2021. Si certes

la patinoire a pu profiter principalement aux plus jeunes durant les deux mois d'ouverture, tel n'a pas été le cas de la buvette, laquelle a été contrainte de fermer après 4 semaines d'exploitation.

Malgré les contraintes, cette animation reste particulièrement appréciée par la population. En effet, ce sont tout de même plus de 2'000 personnes qui ont profité de cette infrastructure.

Urban Training

Tous les lundis soirs de juin à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.

Le but de cette activité conviviale, laquelle est offerte à la population, est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la Commune.

Chaque semaine, ce cours a été suivi par une quinzaine de participants.

Zumba

De juin à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les mercredis soir sur différents lieux de la Commune.

C'est une moyenne de quinze personnes qui ont participé à chaque cours.

Cours de yoga

De juin à septembre, la Ville offre à ses habitants des cours de yoga, tous les lundis soirs, dans le magnifique parc de Mon Repos.

Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.



Cours de méditation

De juin à septembre, la Ville offre à ses habitants des cours de méditation, tous les jeudis, dans le magnifique parc de Mon Repos.

Chaque semaine, ce cours a été suivi par une quinzaine de participants.



Station BoxUp

La phase de test qui a duré du 24 août à fin octobre s'est avérée très positive. Dès lors, une station BoxUp, solution de partage de matériel de sport et de loisir en libre accès, a été installée de manière pérenne aux terrains de sports du Croset.

La station a ainsi enregistré au total 379 utilisations, ce qui représente près de 7 utilisations par jour et a figuré au top 3 du réseau en termes de satisfaction et d'utilisation.



OpenSunday

Pour la quatrième fois, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

L'association pour personnes avec handicap Procap Suisse a également collaboré

à ce projet, afin de promouvoir l'inclusion de tous les enfants.

Ceux-ci ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30, excepté lors des vacances scolaires, à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.



L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2021, ce sont, en moyenne, 30 enfants (44 % filles et 56 % garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

A noter que, compte tenu du succès des OpenSunday à Ecublens, il a été décidé d'élargir l'offre en débutant la saison en octobre au lieu de novembre (à partir de la saison 2021-2022).

SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

Culture

Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Ecole de musique d'Ecublens (Emuse).
- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre.
- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag Théâtre.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 365'000.-.

Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Rengens.
- Destiny.
- Echo des Campagnes.
- Jeunesse d'Ecublens.
- Lumen Canor.
- Union des sociétés locales.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à près de Fr. 6'600.-.

Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 15'500.-.

Jeunesse

Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Adosjob.
- Association Reiso (sous forme d'abonnement).
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.

- Pro Juventute.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 1'800.-.

Sport

Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (sous forme de 2 abonnements mis à disposition des Conseillers municipaux, voire des Chefs de service).
- Lausanne-Sport (sous forme de 2 abonnements).
- Urban Training.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à près de Fr. 227'500.-.

Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.
- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 38'000.-.

Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à près de Fr. 13'000.-.

Aide au sport d'élite

En 2021, ce soutien a concerné quatre sportifs individuels et un club sportif pour un montant total de Fr. 6'500.-.

Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.
- Communauté israélite.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à près de Fr. 80'000.-.

A relever l'adhésion, à partir de 2021, de la Commune d'Ecublens à la Convention de subventionnement de la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud.

INTEGRATION

Vie et collaboration du secteur intégration

Tous les projets développés dans la Ville d'Ecublens s'inscrivent dans la ligne de la politique cantonale d'intégration et de prévention contre le racisme et reçoivent, par conséquent, un apport théorique et financier de la part du Canton de Vaud. Le projet pour la Semaine de lutte contre le racisme a, par ailleurs, reçu un soutien financier du Secrétariat d'Etat aux migrations.

La Conseillère municipale, la Déléguée à l'intégration et les porteurs de projet se tiennent au courant de l'évolution du domaine de l'intégration dans la région et participent à des rencontres comme, par exemple, en 2021 : les Assises vaudoises de l'intégration, le Forum de l'intégration à Yverdon-les-Bains, Info-lunch à Renens sur l'intégration professionnelle des personnes immigrées, réunion du Secrétariat d'Etat aux migrations sur l'impact des projets de lutte contre le racisme.

La Déléguée à l'intégration a repris le rôle de répondante à l'intégration dans la Commune et a participé à la séance cantonale destinée aux répondants communaux.

Cours de communication interculturelle

Le cours de communication interculturelle, organisé en collaboration avec le Service des ressources humaines, et destiné à tout le personnel de la Ville d'Ecublens, a eu lieu, pour la deuxième fois.

Donné sur trois matinées, le cours a comptabilisé 11 collaborateurs inscrits de cinq services de la Ville. Il était à nouveau assuré par une experte en communication interculturelle, qui a travaillé dans la coopération internationale et qui est maintenant spécialisée dans le domaine pour le service public. Les participants ont développé des compétences pour gérer les différences culturelles qu'ils rencontrent dans leur quotidien professionnel et ont pu travailler sur des exemples concrets.

Le Bureau cantonal de l'intégration a, d'ailleurs, présenté le cours de communication interculturelle d'Ecublens comme projet pilote dans le domaine de l'encouragement spécifique « protection contre la discrimination » de la politique cantonale.

Activité dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme



A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Canton et les villes vaudoises organisent plusieurs activités au cours du mois de mars et, plus particulièrement, une « Semaine d'actions contre le racisme ».

En 2021, la Ville d'Ecublens s'est associée à la Ville de Renens et à la compagnie du Caméléon pour réaliser des performances de théâtre invisible sur le thème de la discrimination. Pendant une journée, trois acteurs se sont immiscés « incognito » dans les espaces publics des deux villes pour jouer des situations de discrimination. Les scènes étaient fictives mais inspirées d'une publication des centres romands spécialisés dans l'accompagnement et le soutien aux personnes victimes de racisme.

Le but de l'activité était de s'approcher de la population pas encore sensibilisée aux questions de discrimination. Les passants étaient invités à partager leur ressenti, et des réactions très diverses ont été exprimées. Plus de 140 prospectus sur le dispositif vaudois de consultations pour les personnes témoins ou victimes d'actes à caractère raciste ou discriminatoire ont été distribués à cette occasion.

Animations « 1001 histoires »

L'animation « 1001 histoires », mise en place avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias, propose des contes et histoires en langues d'origine. L'objectif est de favoriser l'éveil à la langue première des enfants, dans le but de développer un vocabulaire important et ainsi de les préparer à l'apprentissage de leur deuxième langue : le français. Les animations permettent aussi d'échanger et de créer des liens entre les membres d'une communauté. Les activités se passent dans des lieux à fort passage et invitent à se familiariser avec les institutions du pays d'accueil comme la bibliothèque, la ludothèque, etc.



La Ville d'Ecublens était déjà hôte de deux animations: « 1001 histoires en russe », qui a eu lieu dans les locaux d'ART'itude au collège d'Epenex, et « 1001 histoires en albanais » qui est donnée à la Bibliothèque communale. Le deuxième semestre 2021 a vu apparaître une troisième animation: « 1001 histoires en lingala ». Le lingala, langue originaire de l'Afrique centrale, est pratiqué dans de nombreux pays et sa communauté est active à Ecublens et dans l'Ouest lausannois. Les années 2021 et 2022 constituent un test pour cette nouvelle animation. Celle-ci est donc entièrement prise en charge par l'Institut suisse Jeunesse et Médias.

Cours de Français « Piccolo Voice » et « Parents Voice »

Les cours de français gratuits « Piccolo Voice », destinés aux enfants inscrits en première année à l'école d'Ecublens, ont lieu chaque année de mars à juin. Le but du cours est de donner aux enfants de quatre et cinq ans, qui n'ont pas encore la maîtrise du français, les outils pour commencer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Une collaboration avec l'association

Français en Jeu permet également d'offrir un cours de français aux parents des enfants inscrits : « Parents Voice ».

La session 2021 a comptabilisé 33 enfants et 14 parents inscrits. Deux nouvelles recrues ont intégré l'équipe de six animatrices Piccolo Voice. Grâce à un appui du Service des affaires sociales, familiales et du logement et de la garderie Domino, une personne responsable du baby-sitting des enfants de moins de trois ans a aussi rejoint l'équipe. Ce service a permis à deux mères qui n'avaient pas de solution de garde de participer au cours « Parents Voice ».

Le cours de la session 2021 a servi de lien avec l'école. En effet, l'infirmier scolaire et l'enseignante de français intensif des classes de première et deuxième Harmos ont transmis aux participants des informations sur leur rôle et les objectifs à atteindre durant la première année scolaire. Des intervenantes du projet Femmes-Tische de la Ville d'Yverdon-les-Bains sont aussi venues animer un atelier sur l'intégration, afin de donner aux participants encore plus d'outils pour réussir leur intégration dans la Ville d'Ecublens.

Cours « Apprendre l'école »

Tous les parents des élèves de la Ville qui souhaitent améliorer leur niveau de français et comprendre le fonctionnement de l'école ont la possibilité de participer au cours de français « Apprendre l'école ». Il a lieu toute l'année, les jeudis matin, au Centre socioculturel. Ces cours sont gratuits, mais un prix de Fr. 40.- est demandé pour l'inscription.

Huit personnes ont participé à ce cours durant l'année 2021. Les enseignants de français intensif dans les écoles et l'infirmier scolaire ont aussi participé à un cours de « Apprendre l'école ».

Espace d'accueil au P'tit Monde



L'espace d'accueil libre et gratuit « au P'tit Monde » a ouvert ses portes durant 26 mardis matin dans les locaux d'ART'itude, au collège d'Epenex, en 2021.

Il a permis à près de 60 enfants en âge préscolaire et à leurs accompagnants de jouer, lire, peindre ou échanger avec d'autres familles.

Démarche participative dans le quartier d'Epenex

Menée conjointement par le Service de l'urbanisme et le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, la démarche participative dans le quartier d'Epenex, débutée à la fin de l'année 2020, a suivi son cours tout au long de l'année.

Une première période de diagnostic participatif a pris fin en mai et a permis de récolter près de 130 questionnaires et de nombreux témoignages de la population sur la vie dans leur quartier et leurs souhaits pour le futur. Riche des conclusions qui menaient à prendre en compte plusieurs axes pertinents pour la population, l'équipe de projet a pu prévoir une continuité après le diagnostic.

Les résultats de la première phase ont été retransmis à la population sous forme d'une balade radiophonique dans le quartier. Les habitants étaient invités à suivre un chariot contenant un fond sonore et un micro pour permettre aux participants de commenter et de réagir aux différents résultats communiqués. Un podcast a été créé et est écoutable sur la page internet :

www.ecublens.ch/epenix.

Durant l'été 2021, un espace estival éphémère, construit avec des palettes, a vu le jour dans le parc d'Epenex. Il a été le lieu de départ de plusieurs activités visant à créer des liens entre les habitants, comme par exemple une après-midi de jeux à l'extérieur, deux ateliers de réparation de vélos, une soirée de cinéma en plein air et une fête des voisins.

A partir du mois de septembre, les habitants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer des propositions de projets concrets à réaliser au cours de l'année 2022. Des sujets tels que des cours de gym ou d'activités physiques donnés par et pour les habitants, un espace de jeux éphémère dans le parc, la plantation d'arbres fruitiers ou encore la décoration de l'espace multisports, ont été abordés.



Pizzas au feu de bois réalisées par le Centre de jeunes pour la balade radiophonique

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à plus de 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.
- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.
- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

Affichage culturel

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur un des 3 réseaux, lesquels totalisent 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

Une vingtaine de manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2021.

Panneaux lumineux



Ce sont un peu moins de 200 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2021 sur les cinq panneaux communaux.

Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Secteur jeunesse d'Ecublens



MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

Mission générale

- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Conceptualiser et réaliser des projets en termes de processus itératif.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Réaliser les actions définies par le projet selon le concept : pour – avec – par les jeunes.
- Mettre en place les collaborations nécessaires sur le plan local, régional et cantonal.
- Assurer le trait d'union, la médiation entre les jeunes et les instances concernées (autorités, institutions, population etc.).
- Permettre aux jeunes de se faire entendre en favorisant le processus de dialogue inter et intra générationnel, encourager leur participation à la vie communale.
- Assurer des médiations de jeunes lors de conflits.
- Avoir une action directe sur les jeunes pour une intervention socio-éducative.
- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

De janvier au 16 février 2021

Fermé	
-------	--

Heures d'ouverture dès le 17 février 2021

Vendredi	15 h 30 - 19 h 00
Samedi	15 h 30 - 19 h 00

Heures d'ouverture mars à septembre 2021

Mercredi	15 h 30 - 19 h 00
Vendredi	15 h 30 - 19 h 00*
Samedi	15 h 30 - 19 h 00* (* jusqu'à 21 h à la demande)

Heures d'ouverture dès octobre 2021

Mardi	15 h 30 - 19 h 00
Mercredi	15 h 30 - 19 h 00
Jeudi	15 h 30 - 19 h 00
Vendredi	15 h 30 - 21 h 00
Samedi	15 h 30 - 21 h 00

Les heures d'ouverture ont été adaptées tout au long de l'année en fonction de l'évolution épidémiologique, conformément aux directives des Autorités cantonales et fédérales.

En début d'année, les centres de jeunes du Canton, sous l'impulsion de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), ont été considérés par l'Office du médecin cantonal comme des groupes d'entraide. Ceci a permis de maintenir le principe de libre adhésion propre au milieu et d'épargner la jeunesse déjà durement affectée.

Personnel

L'équipe du Secteur jeunesse est composée d'un Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes, d'une collaboratrice administrative, d'une éducatrice-animatrice, d'un éducateur-animateur qui a terminé sa formation à la fin du 1^{er} semestre 2021, d'une animatrice socioculturelle, d'un animateur socioculturel, d'un travailleur social de proximité, ce qui représente 4,9 EPT. Ceux-ci ont été secondés durant l'année par deux civilistes à 100 % (un de janvier à août, puis un dès novembre).

2021 aura vu des changements de personnel dans l'animation socioculturelle avec la résiliation d'un poste à fin juillet, repourvu en septembre, et un congé maternité, remplacé en octobre.

Des intervenants extérieurs ont, par ailleurs, été engagés ponctuellement sur des projets artistiques et culturels.

Enfin, et pour la première fois, le travail avec des pairs (jeunes dès 17 ans) a été développé pour du soutien de projets artistiques, de e-sport et de sport en salle.

DELEGATION JEUNESSE – RESPONSABILITE DU CENTRE DE JEUNES

Le Délégué jeunesse s'est investi auprès du Conseil des jeunes dans ses nombreux projets. Bien que la plupart n'ait pas pu aboutir cette année, deux événements ont eu lieu en fin d'année, à savoir : la soirée des jeunes citoyens, sur mandat et avec la présence de la Municipalité, et l'organisation d'une table ronde sur le sujet de la création d'un lieu culturel pour les jeunes dès 18 ans. Ce projet est soutenu par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ) et accompagné activement par :

<http://jaiunprojet.ch>.

C'est aussi par la collaboration et le travail en réseau, qu'avec son équipe, le responsable du Centre de jeunes a donné suite à des projets interservices et intercommunaux en y intégrant spécifiquement les jeunes :

- Pour la suite de la démarche participative du quartier d'Epenex, en collaboration avec la Déléguée à l'intégration.
- En offrant également un espace pour des cours d'improvisation menés par un jeune du Conseil des jeunes.
- En proposant de nouvelles actions de développement durable avec Action Climat Ecublens et la Déléguée concernée.
- En soutenant des projets artistiques et cinématographiques.
- En renforçant le lien avec la vie de l'école par la participation au groupe de travail COPIL 360.
- Par des échanges avec les éducateurs en milieu scolaire.
- En intégrant un membre du Conseil des jeunes au Conseil d'établissement.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

En début d'année, c'est sur l'espace public que s'est passé l'essentiel des rencontres, une belle opportunité pour créer une série de micros-trottoirs afin de donner la parole

aux jeunes et apprendre à mieux les connaître. A voir sous :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/culture-sports-jeunesse-integration-eglises/centre-de-jeunes-secteur-jeunesse#interviews-micro-trottoir>

Au moment des Relâches, certaines activités ont pu reprendre en présentiel et d'autres encore au moyen de vidéos ou tutoriels diffusés sur le compte Instagram qui compte 174 abonnés (118 en 2020) et une moyenne de 40 vues sur les stories.

Puis, progressivement, des activités ont pu être remises en place. On peut citer :

- Des ateliers cré'artistes : dessins, bricolages et créations manuelles sous différentes formes.
- Des actions de récupération.
- Des activités de sensibilisation en lien avec le développement identitaire, le comportement et la gestion des émotions.
- Différents types de jeux : tournois de jeux vidéo, jeux de piste, défis et jeux de société.
- Des ateliers de cuisine, dont notamment la préparation de brunchs pour les différentes rencontres avec la population dans le quartier d'Epenex.
- Des projets de cinéma, courts-métrages.
- Une journée sur le thème de l'Orient.

ACCUEIL LIBRE

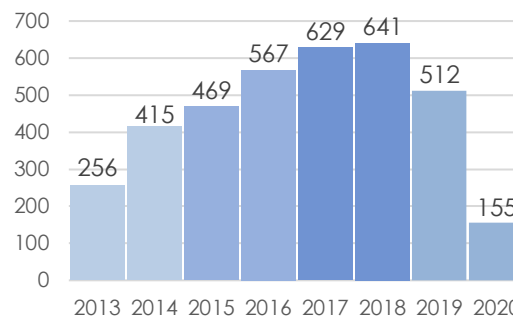
Les restrictions d'accueil et le nombre d'activités réduites en raison de la pandémie a fortement influencé à la baisse la motivation des jeunes à venir au Centre et péjoré le lien de proximité avec les animateurs socioculturels.

De nouveaux outils d'approche ont été mis en place sur l'accueil libre pour répondre aux besoins des jeunes de façon simple et directe, afin de leur permettre d'exprimer leurs émotions et d'en parler.

Statistiques de fréquentation

La fréquentation du Centre s'est élevée à 133 jeunes contre 155 jeunes en 2020, soit 4 fois moins qu'en 2019. C'est le taux le plus bas jamais enregistré depuis 2013.

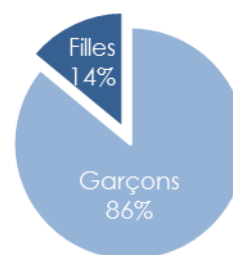
Evolution annuelle



Ce sont en moyenne 12 jeunes par jour qui ont fréquenté le Centre avec une affluence parfois plus marquée les mercredis, vendredis et samedis.

La représentation des garçons est nettement supérieure (86 %) à celle des filles (14 %), alors que l'année passée elle n'était que de 67 %.

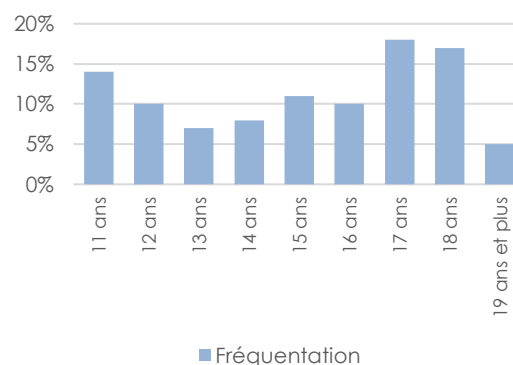
Répartition par genre



Les tranches entre 11-12 ans et 17-18 ans ont légèrement augmenté.

Celles des 13-14 ans et des 15-16 ans ont, quant à elles, diminué.

Répartition par âge



TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP) a été impliqué dans le travail de terrain en lien avec la démarche participative à Epenex portée par la Déléguée à l'intégration (voir chapitre « Intégration »), ainsi que dans la communication et les actions autour du service à la population « Coup d pouce ».

Suivi individuel des jeunes

Le TSP a pu soutenir ponctuellement 7 jeunes cette année, appuyé par deux autres collègues qui ont suivi une vingtaine de jeunes. C'est donc au total 35 jeunes qui ont bénéficié de ce soutien.

La tranche d'âge représentée est de 13 à 24 ans dont 2/3 sont des garçons.

Pour le TSP, il s'agit plus de soutien et d'orientation à l'insertion professionnelle et sociale, lors de problèmes financiers ou de difficultés administratives et judiciaires.

Les suivis individuels ont été plus rares que d'habitude.

L'ouverture du Centre de jeunes, au printemps, a permis à nouveau de trouver un espace propice au diagnostic des situations et à la création de liens.

Pour les animateurs socioculturels, il s'agit principalement d'écoute, d'aide, de conseils et d'orientation dans chaque situation que peuvent rencontrer les jeunes.

Une recrudescence des difficultés psychologiques et motivationnelles a été observée, ce qui a amené les travailleurs sociaux à être plus attentifs aux jeunes en situation de vulnérabilité.

Espace public – Actions et préventions

Globalement, les jeunes se sentent peu considérés et peu entendus. Ils souhaitent renouer avec les activités du Centre, socialiser dans un endroit au chaud, renouer le lien avec l'équipe d'animation ou tout simplement « lâcher prise » avec les soucis du quotidien. Ils ont beaucoup de difficultés à se projeter vers l'avenir.

A l'arrivée des beaux jours, l'espace public a été à nouveau très investi. Les problèmes de *littering* ont été récurrents suivant les

lieux, les nuisances sonores et les dommages à la propriété aussi.

Il s'est alors agité de mieux coopérer et communiquer avec la Police de proximité pour essayer d'anticiper ces incivilités.

Les mercredis de sport à la salle de gymnastique de la Coquerellaz ont également permis aux jeunes d'évacuer leur stress. Cet espace a été fortement sollicité cette année. Ce sont environ 30 jeunes qui ont profité de cette activité, avec une plus forte affluence durant la saison froide, particulièrement durant les mois de novembre et décembre.

Service « Coup d pouce »

Le TSP a mis en relation 4 jeunes écublans inscrits à « Coup d pouce » avec le groupe citoyen « Action Climat Ecublens » pour le projet « Ecubike » (livraison de paniers de légumes de la Ferme de Bassenges chez l'habitant au moyen d'un vélo électrique). A relever qu'un documentaire à ce sujet a été diffusé par la RTS en avril 2021.

Le nombre de jeunes inscrits à la plateforme est de 13.

Au total, 4 missions ont été effectuées cette année.

Projet « Zéro seuil d'accès » de l'Ouest lausannois

Le projet est né suite à une rencontre entre des responsables du programme FORJAD et les TSP du canton. L'idée de base était de trouver des solutions pour les quelque 10 % de jeunes qui « disparaissent des radars », qui ne trouvent pas de solution d'insertion professionnelle ou alors qui ne font pas appel aux structures et à l'appui dont ils pourraient bénéficier. De par la proximité et le lien de terrain que les TSP ont avec les jeunes, ils se positionnent comme interlocuteurs idéaux.

La « Commission projet Ouest lausannois, zéro seuil d'accès » a donc été créée sous l'impulsion de la DGCS et sa Cheffe de projet, Vanesa Alonso. Elle regroupe :

- les différents TSP des communes de l'Ouest lausannois ;
- des représentants des CSR de l'Ouest lausannois (Renens et Prilly) ;

- le coordinateur case manager de la T1 (guichets régionaux qui s'adressent aux jeunes à la recherche d'une solution d'insertion professionnelle, à leur famille et au réseau de spécialistes concernés), Laurent Vez ;
- la responsable de la structure Mobicat', Reka Kolb ;
- Vanesa Alonso, cheffe de projet DGCS ;
- Louis Dubois, chargé de projets DGCS (responsable entité « logement ») ;

Au niveau politique, un comité de pilotage a été mis en place et regroupe, entre autres, des responsables de la DGCS et des élus politiques.

La Commission se réunit tous les deux mois (la première réunion ayant eu lieu en janvier) pour analyser des situations problématiques de jeunes (une quinzaine cette année) rapportées par les TSP et chercher des solutions pour les débloquent.

Pour l'instant, aucune situation n'a encore été transmise concernant de jeunes écu-blais, étant donné que les liens du TSP avec les jeunes adultes de la Commune ont été moindres (ce qui amène le TSP à réfléchir à une forme de collaboration plus régulière avec le Service des affaires sociales, familiales et du logement, à l'avenir).

ACTIVITES ET PROJETS 2021

Le programme des projets et des activités 2021 a été conçu sur 3 thèmes généraux : la construction identitaire, les limites et l'écologie.

Musique et chants

- Open Mic.
- Soirée karaoké.
- Blind Test.

Principalement sur le dernier trimestre de l'année.

Cuisine

Cuisiner n'ayant été possible que les derniers mois de l'année, ce sont principalement des repas commandés et des goûters servis en portions individuelles qui ont été proposés la première partie de l'année.

Suite aux assouplissements lors du dernier trimestre, les repas du samedi soir, ainsi que les goûters cuisinés avec les jeunes, ont pu être réinstaurés.

Par ailleurs, les animateurs socioculturels se sont investis dans les projets d'animation du quartier d'Epenex en proposant à 3 reprises des pizzas, cupcakes, verrines, soupes et boissons, le tout « fait maison ».

Un tutoriel et un court-métrage de fabrication de pizzas maison, avec des produits locaux de différents fournisseurs de la région, ont été réalisés, en collaboration avec la Ferme de Bassenges, Action Climat Ecu-blens et le Vorace.

Prévention

- Lives sur Instagram, débats et discussions avec Vogay sur les questions LGBTQI+, sensibilisation sur les normes, les clichés les actes et paroles homophobes et discriminatoires.
- Journée « Coup de balai ».
- Atelier « origines et préjugés ».
- Atelier Adogozen (sensibilisation à la non-violence).

Expressions artistiques et créatives, bricolage

- Ateliers de peinture.
- Impression sur t-shirt à la Fête interculturelle.
- Atelier Tie and Dye - Customisation de t-shirt à partir de récup.
- Création artistique collective.
- Atelier de déco de Noël pour le calendrier de l'Avent du CSCE.
- Création du sapin de Noël du CSCE.
- Atelier cinéma, création de courts-métrages dans le cadre du premier Festival du film de l'Ouest lausannois.

Beauté et esthétique, style

- Atelier de tatouages éphémères.

Sports

- Mercredis sportifs à la Coquerellaz.

Jeux, loisirs et divertissements

- Tournoi d'e-sport de l'Ouest lausannois.
- Tournoi Mario Bros.
- Karting.
- Soirée Eistock – fondue.

Autres

- Micros-trottoirs (4 épisodes).
- Animations à la Fête interculturelle.
- Stand 2^e génération à la Fête interculturelle.
- Vide dressing lors du Matin durable.
- Fête des voisins à Epenex.
- Journée « Tour du monde – l'Orient » (repas et activités diverses sur le thème).
- Diffusion du documentaire « Influences sonores » et échanges avec les jeunes.

BILAN

La situation actuelle a été pour le moins très préoccupante, les valeurs fondamentales et les objectifs principaux du travail social ont été bouleversés. Les différentes « restrictions » ont eu de fâcheuses conséquences sur le développement des adolescents et sur leur rapport à la société.

En tant que professionnel, il est essentiel de se questionner et de faire le maximum pour avoir les moyens d'éviter toute forme de différenciation, afin de favoriser l'inclusion des jeunes à la citoyenneté et au vivre ensemble.

*Steve Renggli,
Délégué jeunesse et
responsable du Centre de jeunes*

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Bibliothèque communale d'Ecublens



MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Espace neutre, ouvert à tous, destiné aux loisirs et à la culture.
- Accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Gratuité de l'emprunt de documents, qu'ils soient physiques ou numériques.
- Promotion de la culture à l'aide d'animations pour tous les groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Mise à disposition d'ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favorisation du développement personnel.
- Contribution à la formation initiale ou continue.
- Mise à disposition d'un espace d'étude et de lecture adapté.
- Accès à des supports d'information et de loisirs variés tels que livres, cd, dvd, livres-audio, e-books.
- Offre de documents actualisée en permanence.

Statistiques

	2020	2021
Livres en stock	17'357	18'283
Livres prêtés	47'180	54'324
E-books prêtés	1'333	1'232
Achats	2'512	2'217
Lecteurs inscrits	2'076	2'109
Nouvelles inscriptions	357	400
Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia	508	386

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Judi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00

La Bibliothèque est ouverte 24 heures par semaine, réparties sur 6 jours par semaine, ceci 46 semaines par année. Elle ferme ses portes quatre semaines de mi-juillet à mi-août, ainsi que les deux semaines des vacances scolaires d'hiver.

L'ouverture du samedi matin, mise en place début 2020, a trouvé son public. Certaines familles en sont devenues des habituées et l'ambiance est tout autre que pendant la semaine.

Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une responsable de bibliothèque et de trois bibliothécaires, ce qui représente 2,9 EPT. Une auxiliaire à 10 % complète l'équipe et seconde la bibliothécaire travaillant le samedi matin.

Le 1^{er} mai, l'équipe de la bibliothèque a accueilli un nouveau bibliothécaire, engagé en remplacement d'une collaboratrice partie en retraite anticipée fin avril.

Les travaux de protection des documents ont en outre été effectués par quatre bénévoles durant 250 heures, dont une partie à domicile.

ACTIVITES

Activités récurrentes

Depuis la pandémie, toutes les activités qui ont pu avoir lieu se sont faites sur inscription et avec des jauges maximales réduites.

L'heure du conte

Assurée par des conteurs professionnels, elle a lieu une fois par mois, pour les enfants dès 5 ans.

La jauge maximale a été abaissée à 50 personnes (enfants et accompagnants confondus), mais ce nombre a rarement été atteint dès la reprise en mai 2021.



Bébé lit



Projet national pour sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très) jeune enfant, cette animation a lieu une fois par mois et réunit les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école.

Dès le mois de mai, l'animation a pu reprendre. Néanmoins, les familles n'ont pas toujours pu être toutes accueillies. Certaines, en particulier allophones, se sont en effet trouvées très isolées à cause de la pandémie et étaient en forte demande de liens sociaux.

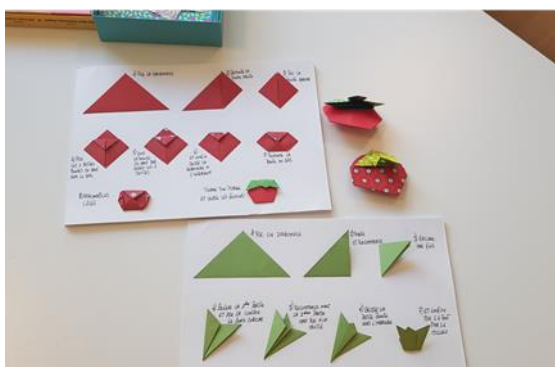
Brico-livre

Atelier de bricolage thématique favorisant différentes formes d'expression artistique et mettant en valeur le fonds de la Bibliothèque, Brico-livre est proposé pendant les vacances scolaires, pour les 5 à 12 ans.

Pendant les vacances de Pâques, la Bibliothèque a organisé un atelier « maison » et fabriqué des attrapeurs de rêves avec deux groupes d'enfants.



Les ateliers d'octobre ont été mandatés et Tamara Cerny a appris aux enfants la technique de l'origami autour du thème de la gourmandise.



Activités 2021

Les activités du printemps ont toutes été annulées ou reportées. Elles ont repris dès la rentrée de septembre, sur inscription, en jauge réduite et, dès que cela a été instauré, sur présentation du certificat Covid.

Atelier d'écriture : Le Livre de Ma Vie

Animé par Héloïse Pocry, animatrice culturelle et écrivain, cet atelier destiné aux adolescents et adultes, et articulé en quatre soirées, devait permettre aux participants de s'essayer à l'écriture. Il a malheureusement été arrêté en plein élan par la pandémie en 2020, puis a été repris – et terminé – au printemps, pour le plus grand plaisir des participants.

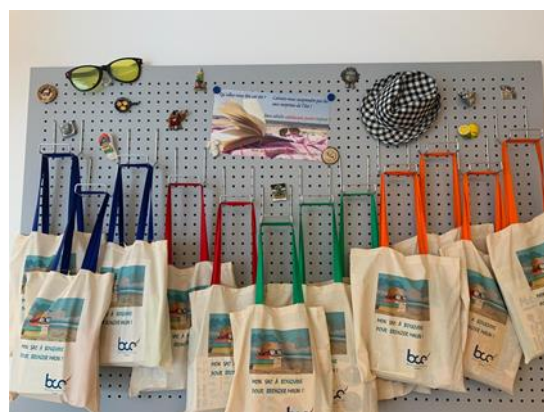
Semaine du développement durable

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, la Bibliothèque a organisé une mise en avant de tous ses ouvrages traitant du thème. Elle a terminé la période en invitant Claire-Anne Magnollay, qui a présenté ses « Petits contes durables pour une vie agréable » à un public familial.

Sacs d'été

Afin de valoriser le fonds de la Bibliothèque et d'inciter les lecteurs à découvrir des nouvelles choses, les bibliothécaires leur ont proposé, pour les vacances d'été, des sacs surprise (petits, enfants, ados, adultes) non comptés dans leur quota de compte lecteur.

Les retours ont été très positifs : les découvertes ont été nombreuses et certains ont souhaité les poursuivre !



Plateforme smartphone avec Pro Senectute

Afin de réduire la fracture numérique qui pègre parfois la vie des aînés, Pro Senectute a mis en place, cette année, une plateforme de soutien à l'utilisation des smartphones financée par le Canton de Vaud. La Bibliothèque a été sollicitée pour être l'hôte de cette animation le 1^{er} octobre.

Immense succès, puisqu'une quarantaine de personnes se sont présentées avec des questions diverses et les quatre intervenants ont eu fort à faire.

Atelier mangas

Beaucoup de préadolescents demandaient l'organisation d'un nouvel atelier de dessin mangas ; chose faite durant les relâches d'octobre. Céline Paquier et Anne Baecher ont accompagné deux groupes de jeunes mangakas dans leurs premiers coups de crayon, parfois déjà fort habiles, d'ailleurs !



Escape game



BiblioVaud ayant été supprimé deux années de suite en mars, il semblait essentiel de mettre en place l'Escape game créé sur mesure pour la Bibliothèque par Escape4you sur le thème « Même pas peur ! »

Le samedi 30 octobre, les locaux se sont donc complètement transformés : cinq fantômes avaient été enfermés dans cinq chambres, il allait falloir les délivrer en résolvant des énigmes !

Une septantaine de personnes (adultes et enfants confondus) ont mené l'enquête durant cet après-midi. Malgré parfois passablement d'attente (occupée à l'aide de différents jeux, livres et goûter mis à disposition), toutes sont reparties avec le sourire !

Conférence de Pascal Bäertchi

Le 1^{er} novembre, Pascal Bäertschi a fait voyager virtuellement une trentaine de personnes lors d'une conférence illustrée, pleine d'enthousiasme et d'émotion. Ce baroudeur a en effet parcouru la planète durant plus de six ans au guidon de son vélo, les yeux et le cœur grands ouverts. Il a partagé son aventure avec une générosité peu commune et cela a fait du bien à tout le monde ! Les échanges se sont poursuivis autour d'un verre de l'amitié fort convivial.



Exposition Les animaux fantastiques

L'Ecole d'arts Art'itude a travaillé plusieurs semaines sur le thème des animaux fantastiques ; quoi de mieux que de mettre en lien la littérature qui a inspiré ces jeunes artistes et leurs œuvres ?

La Bibliothèque a exposé tous ces tableaux du 15 novembre au 15 décembre ; une explosion de couleurs pour chasser la grisaille de novembre !

La nuit du conte



Annulée en 2020, il tenait à cœur des bibliothécaires de mettre en place, cette année, cet événement suisse incontournable.

Ce sont Les Contes Joyeux qui ont assuré trois représentations en extérieur, sous une tente montée spécialement pour l'occasion.

Des enfants et des parents emmitoufflés, des nez un peu rouge, de la musique dans la nuit et surtout... des rires, des chants et des yeux qui brillent, trois moments magiques pour presque 150 petites et grandes personnes !

Autre

Les bibliothécaires rivalisent d'imagination pour créer des panneaux thématiques en fonction des saisons, des « journées mondiales de... », des inspirations du moment... Tout ce qui vise à valoriser le fonds est bon ! Les lecteurs en sont très friands. Ils s'y arrêtent et se laissent souvent tenter.

De plus, un système de pictogramme a été développé afin d'aider les lecteurs à retrouver leurs genres préférés : des logos sont désormais bien visibles sur les romans dont les genres sont clairement de type suspense / amour / terroir / historique / imaginaire / érotique / feel-good / humour / témoignage.

Les bibliothécaires ont, par ailleurs, commencé à ajouter un pictogramme sur les romans des auteurs suisses, afin de les mettre en valeur.

De même, elles ont imaginé un système de flèches très visible pour indiquer les nouveautés dans les séries de bandes dessinées et mangas, tant chez les jeunes que chez les adultes. Nous remarquons des sorties immédiates sur les documents signalés de la sorte.

BILAN

L'année 2021 a demandé encore beaucoup de capacité d'adaptation. Nous avons eu la chance de pouvoir laisser la structure ouverte toute l'année, mais il a fallu adapter notre plan de protection à plusieurs reprises, introduire le contrôle du certificat Covid, travailler avec un masque... Nous avons, en outre, parfois fait face à des usagers angoissés, nerveux, voire agressifs, et certains jours étaient plus lourds à supporter que d'autres.

Nous avons cependant pu rouvrir les espaces de travail, de lecture et le coin café ; cela a représenté un grand pas vers le retour à la convivialité si chère à notre accueil.

L'arrivée du nouveau bibliothécaire a insufflé une bouffée d'air frais et d'énergie au sein de l'équipe. Des idées en attente ont pu ainsi se concrétiser.

Les statistiques de prêt sont reparties à la hausse (+ 15 %), retrouvant même des chiffres plus hauts qu'avant la pandémie ; cela traduit un souhait clair de nos usagers de profiter des services de notre structure.

Certains usagers n'ont malheureusement pas réapparu depuis début 2020 ; difficile de savoir s'ils sont craintifs ou ont simplement changé leurs habitudes.

Au chapitre des préférences des lecteurs, le tiercé gagnant est : la bande dessinée et le manga, suivis de la littérature pour enfants, puis de la fiction pour adultes.

Concernant cette dernière, le besoin d'évasion a continué à se faire sentir : le roman « *feel-good* » remporte la palme, au détriment des polars et autres thrillers. A noter, l'intérêt assez récent des adultes pour le

genre *fantasy* et fantastique, surtout s'il est accompagné d'un fond historique.

Malgré tout ce qu'on lit à propos des abonnements aux plateformes de *streaming*, le prêt de DVD ne baisse pas. La tendance est la même que pour la littérature chez les adultes : du léger, de l'humour, de belles histoires pour passer un bon moment !

L'emprunt d'e-books maintient son rythme. L'ajout sur la plateforme de livres-audio rencontre un joli succès.

Le nombre de lecteurs actifs est en légère hausse et de nouvelles inscriptions sont validées chaque jour.

Le bilan 2021 est donc très positif. L'équipe de la Bibliothèque a fini l'année fatiguée, mais heureuse d'avoir maintenu un service permettant à la population d'accéder à un peu d'évasion et de légèreté durant cette période si anxiogène.

Nous espérons que 2022 permettra de vivre de beaux moments avec nos usagers, si possible en leur offrant des animations sans trop de restrictions sanitaires.

Isabelle Hirschi-Emery
Responsable de la Bibliothèque



Ludothèque « Le Dé Blanc »



Bien que la Responsable de la Ludothèque « Le Dé Blanc » soit employée communale, cette structure est gérée par l'Association pour la Ludothèque d'Ecublens et, dès lors, un lien sur son rapport d'activités se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».



Sécurité publique

Habitants

Promotion économique

Dès le 1^{er} juillet 2021

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : voir au verso



Jean Cavalli

Municipal

Plt Jacques-André Chappuis

Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Sécurité publique

Population



M. Michel Farine
Municipal

◆ ◆ ◆ ◆

Malheureusement, et contrairement à la volonté municipale, dès cette année, la PolOuest renonce à établir un résumé des éléments spécifiques à Ecublens, comme dans les rapports de gestion précédents. Cette information avait été communiquée par le répondant communal dans le rapport 2020 :

« Des réflexions en cours à la POL, dans le cadre d'un groupe de travail incluant des membres des communes et du Comité de direction, pourraient mener à la suppression du chapitre « police » transmis aux communes. Ainsi, seul pourrait subsister le rapport de gestion de la POL dès l'année prochaine ».

Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

Ce lien figure également en page 175.

Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2021, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 2 employées de commerce à 80 % et 70 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et

s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Guichet virtuel



Guichet en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

Cette année encore, les différentes restrictions de mouvement et les nouvelles habitudes sont des facteurs significatifs de l'augmentation des transactions effectuées via le guichet virtuel.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parcage (tâche qui était précédemment gérée par la POL).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle.

Nous dénombrons 24 autorisations délivrées pour l'année 2021 et 11 autorisations de courte durée.

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des personnes sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

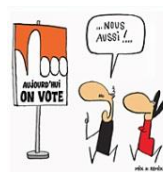
Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Chiens	470	480
Chiens potentiellement dangereux	8	7
Total	478	487

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 69 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

L'année 2021 a été marquée par l'organisation et la gestion des élections commu-

nales, en collaboration avec le Greffe municipal et le bureau du Conseil Communal, ce qui engendre un travail important.

Les tâches liées aux élections communales requièrent la coordination et l'aide de tous les services communaux pour l'organisation des journées de dépouillement notamment.

Statistique des électeurs :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	5'616	5'620
Etrangers	2'303	2'346
Total	7'919	7'966

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Initiatives :	6	16
Référendums :	7	6
dont		
Signatures reçues	797	740
Signatures validées	686	597
Signatures non valables	111	143

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 112'128.65** (Fr. 109'928.85 en 2020), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le Service sont :

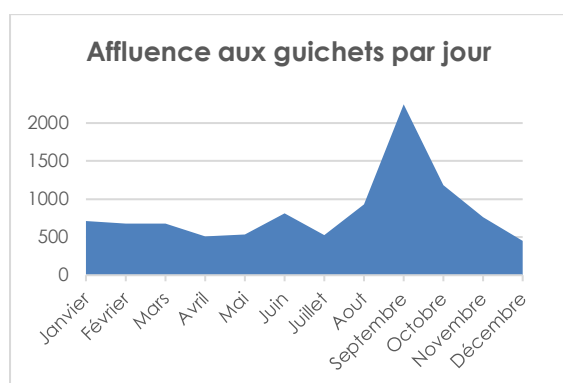
- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Satisfaction des prestations

Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (*front office* uniquement).

Le taux de satisfaction moyen pour l'année 2021 est de 97 % (95 % en 2020). Le taux de participation au sondage est de 22 % sur un passage physique de 10'029 personnes (9'000 en 2020).



Commune pilote

eDéménagementCH

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres et le développement des prestations en ligne.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification.

La mise en place des échanges de données entre communes du Canton est en vigueur depuis 2015 et, dès cette année, nous avons débuté la phase pilote d'échange de données entre communes suisses.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2021 s'élève à 13'214 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2021 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'325** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2021

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses :	6'931	7'000
dont		
- Bourgeois	1'513	1'572
- Vaudois	2'780	2'802
- Confédérés	2'638	2'626
Etrangers	6'350	6'325
Total	13'281	13'325
soit une variation annuelle de		+ 44

Arrivées

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	462	527
Etrangers	1'360	1'351
Total	1'822	1'878
soit une variation annuelle de		+ 56

Départs

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	632	578
Etrangers	1'265	1'206
Total	1'897	1'784
soit une variation annuelle de		- 113

Etat civil

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Naissances	143	150
Mariages	68	84
Partenariats	1	1
Séparations	45	54
Reprises vie commune	7	14
Divorces	50	64
Partenariats dissous	1	1
Décès	114	156
Naturalisations	89	143
Changements de nom	61	84
Changements de sexe	2	-
Adoptions	-	-
Reconnaissances	191	141
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	438	389
Frontaliers (permis G)	1'320	1'255
Résidents en secondaire	477	458

Statistique des religions

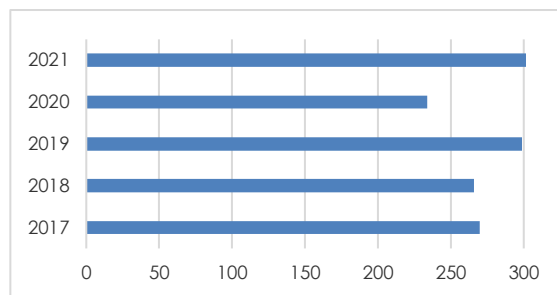
	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Protestants	1'694	1'664
Catholiques	3'552	3'443
Autres/inconnue	6'088	6'443
Sans appartenance	1'947	1'775
Total	13'281	13'325

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une augmentation importante **de +72 demandes**, soit un total de 306 demandes (adultes et enfants).

Ci-dessous l'évolution du nombre de cartes établies par notre service.



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée également par le nombre important de déclarations de prise en charge (garantie) délivrées : 36 requêtes dont deux refusées (17 en 2020).

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifestations lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour leurs questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2021 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information, en collaboration avec le responsable des naturalisations, a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et les attentes. Ceci nous permettra de faire évoluer le Service à l'avenir.

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants*

Population au 31 décembre 2021

Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique

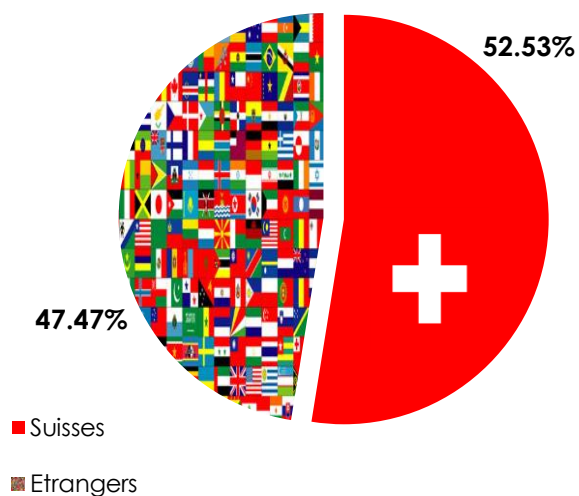
Rang	Villes	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
1	Lausanne	139'720	139'726	140'430	140'824
2	Yverdon-les-Bains	30'211	30'189	29'981	29'710
3	Montreux	26'006	26'065	26'180	26'012
4	Nyon	21'239	21'416	21'743	22'124
5	Renens	20'968	20'928	20'863	20'917
6	Vevey	19'904	19'871	19'780	19'721
7	Pully	18'336	18'495	18'688	18'946
8	Morges	15'725	15'862	16'095	16'885
9	Gland	13'101	13'194	13'243	13'306
10	Ecublens	12'939	13'089	13'164	13'214
11	Prilly	12'392	12'423	12'383	12'341
12	La Tour-de-Peilz	11'871	11'906	12'088	12'222
13	Aigle	10'134	10'217	10'518	10'828
14	Lutry	10'285	10'357	10'455	10'704
15	Payerne	9'971	10'072	10'108	10'258
Communes du District					
16	Bussigny	8'677	8'962	9'614	10'253
19	Crissier	8'008	7'944	8'700	8'974
20	Chavannes-près-Renens	7'653	7'887	8'487	8'767
36	St-Sulpice	4'524	4'717	4'909	4'932
145	Villars-Ste-Croix	963	973	958	958
Communes limitrophes					
66	Echandens	2'757	2'739	2'743	2'775
90	Denges	1'614	1'609	1'730	1'744

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

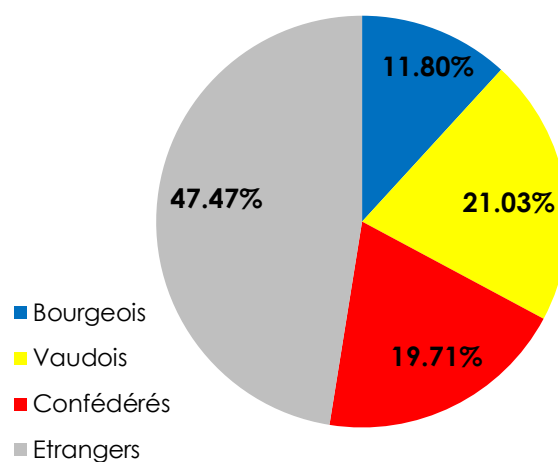
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2021
(13'325 habitants)

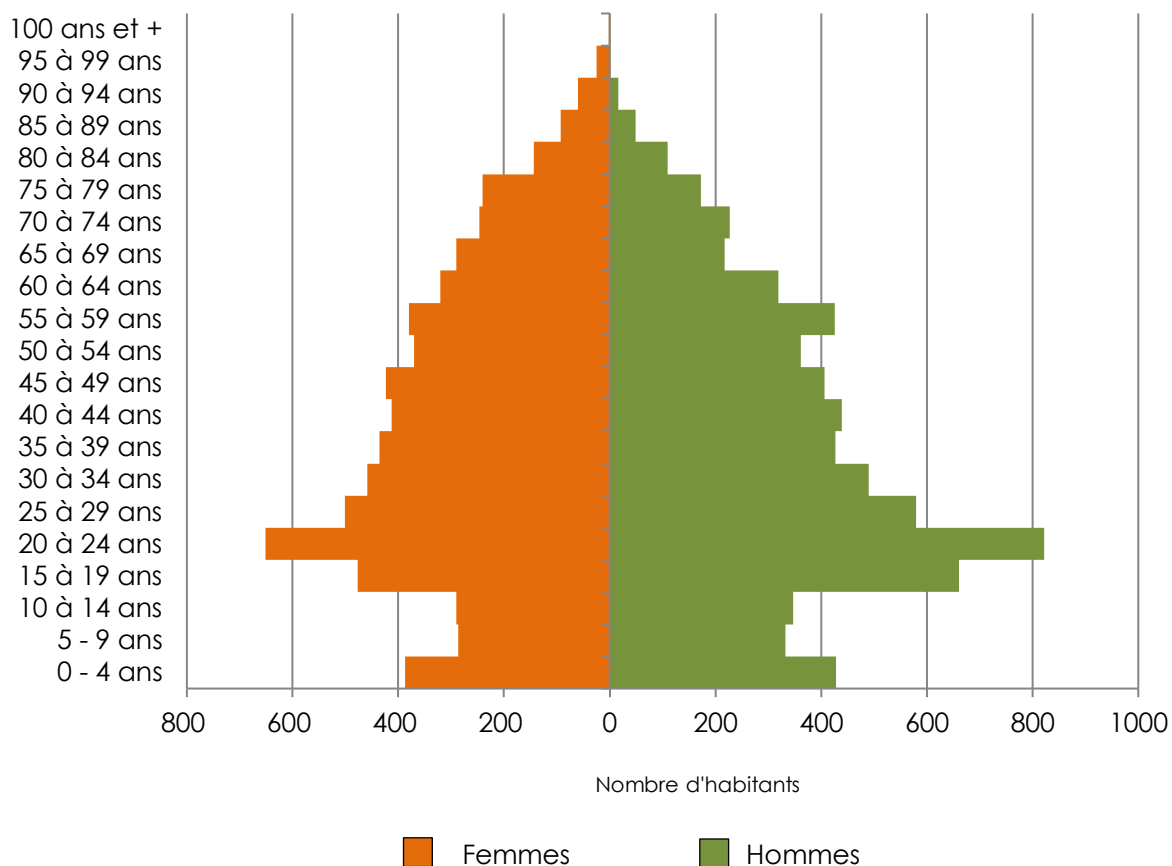


Composition de la population
au 31 décembre 2021



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2021 - Population totale



Doyenne d'Ecublens

La doyenne de la Ville d'Ecublens, Mme Sartori, a fêté ses 106 ans, le 23 janvier 2021 (voir p. 63, « aînés »).

Population, selon la nationalité

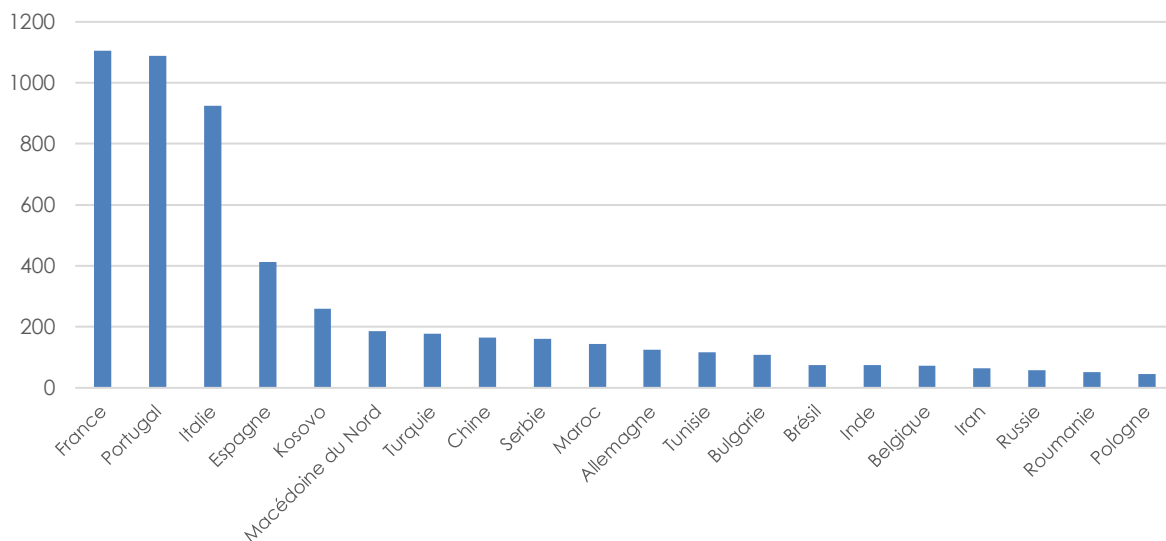
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **112** nationalités différentes.

Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.
Suisse	7008	Egypte	18	Arménie	3
France	1105	Vietnam	18	Azerbaïdjan	3
Portugal	1089	Hongrie	17	Géorgie	3
Italie	925	Ukraine	17	Ghana	3
Espagne	412	Congo (Kinshasa)	16	Lettonie	3
Kosovo	260	Cameroun	15	Nigéria	3
Macédoine Nord	185	Pakistan	13	Costa Rica	2
Turquie	178	Angola	11	Cuba	2
Chine	165	Colombie	10	Guatemala	2
Serbie	161	Thaïlande	9	Guinée équatoriale	2
Maroc	143	Albanie	8	Guinée-Bissau	2
Allemagne	124	Japon	8	Kazakhstan	2
Tunisie	116	Mexique	8	Mauritanie	2
Bulgarie	108	Moldova	8	Mongolie	2
Brésil	75	Pérou	8	Palestine	2
Inde	75	Bolivie	7	Philippines	2
Belgique	73	Cap-Vert	7	Tchad	2
Iran	65	Maurice	7	Togo	2
Russie	57	Slovaquie	7	Australie	1
Roumanie	52	Slovénie	7	Bangladesh	1
Pologne	45	Côte d'Ivoire	6	Belarus	1
Liban	43	Irak	6	Cambodge	1
Royaume-Uni	42	Sénégal	6	Chypre	1
Bosnie Herzégovine	41	Somalie	6	Danemark	1
Erythrée	40	Suède	6	El Salvador	1
Grèce	39	Tchéquie	6	Estonie	1
Chili	38	Irlande	5	Finlande	1
Afghanistan	32	Israël	5	Haïti	1
Syrie	32	Luxembourg	5	Jordanie	1
Algérie	29	Madagascar	5	Kenya	1
Etats-Unis	27	Soudan	5	Laos	1
Corée (Sud)	25	Argentine	4	New-Zélande	1
Taiwan	25	Burkina Faso	4	Panama	1
Canada	24	Gambie	4	Paraguay	1
Pays-Bas	21	Indonésie	4		
Autriche	19	Norvège	4		
Croatie	19	Rép. dominicaine	4		
Equateur	19	Singapour	4		
Sri Lanka	19	Venezuela	4		

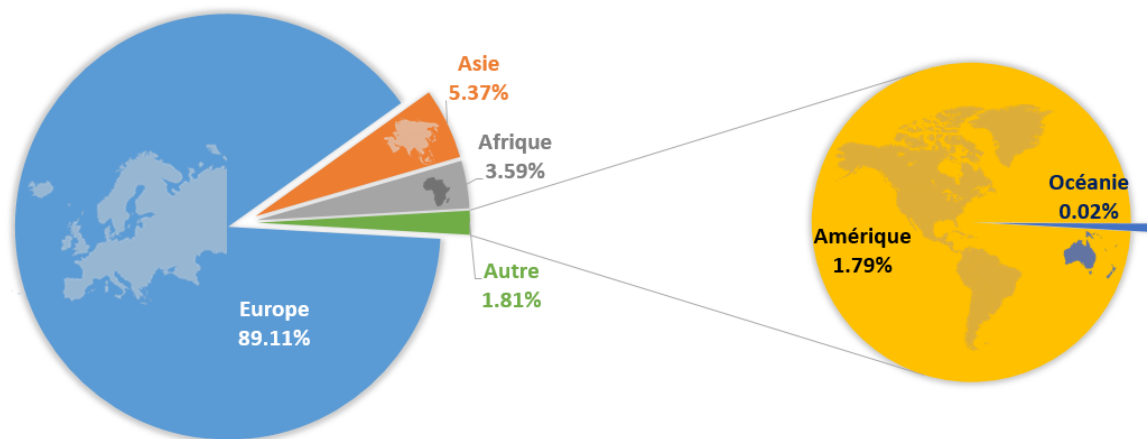


Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 20 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 20 nationalités étrangères les plus représentées



Répartition des nationalités selon le continent



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 53.03 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.61 % de la population étrangère de notre Commune.

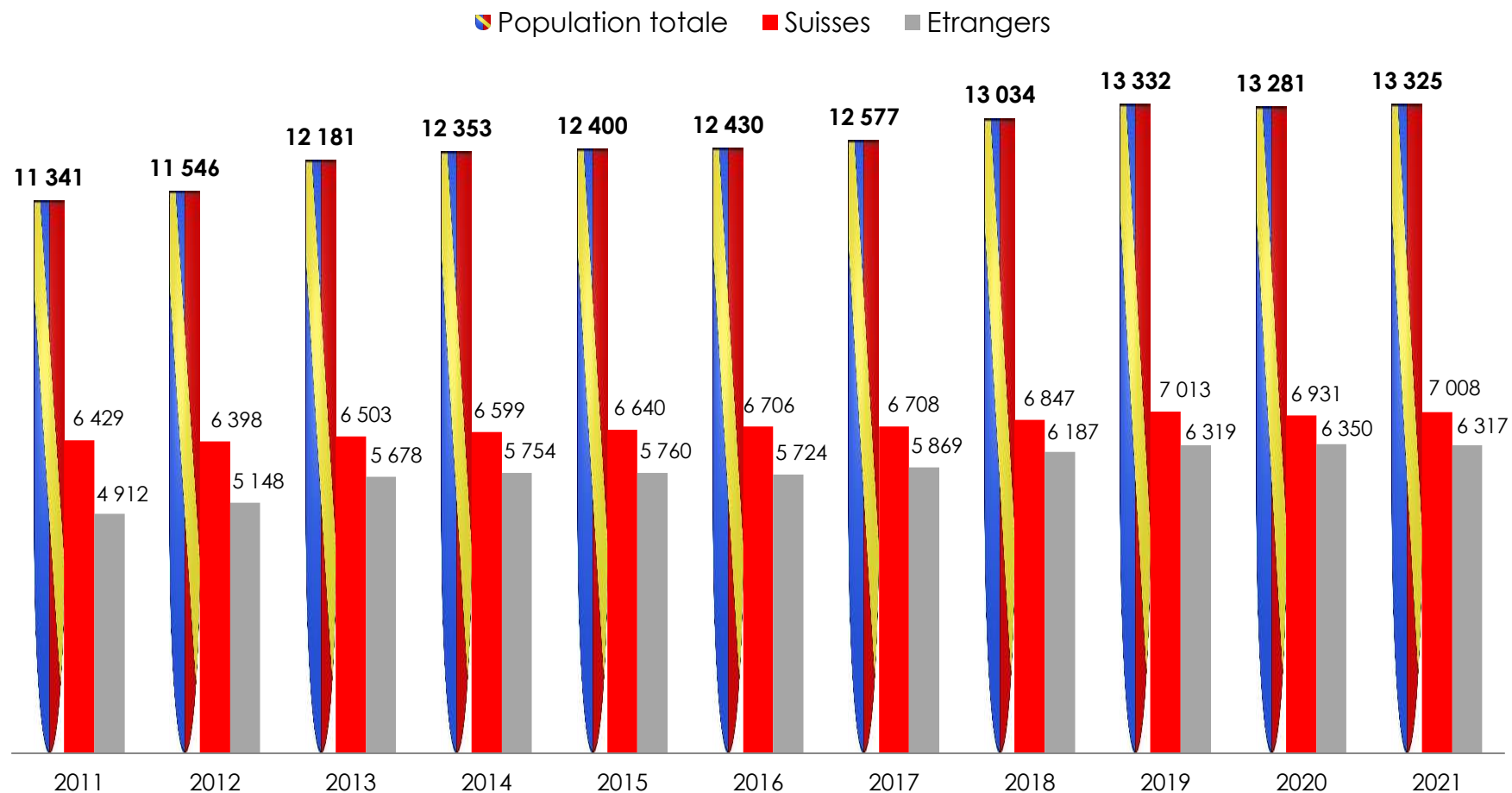
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'515	835
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'655	1'032
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	70	49
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	88
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	8

Fonctionnaires internationaux : 3 personnes.

En attente d'autorisation : 61 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2011 à 2021



2021 marque une légère augmentation de la croissance démographique avec + 44 habitants. Le nombre d'habitants suisses reste stable (légère augmentation) en comparaison du nombre d'étrangers qui diminue légèrement cette année (- 33 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 28.60 % pour atteindre le nombre de 6'317 habitants en 2021. La population suisse a augmenté de 9 % durant la même décennie.



Urbanisme

Mobilité

Constructions

Cadastre

Dès le 1^{er} juillet 2021

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : voir au verso



M. Jean-Louis Radice

Municipal

M. Cyril Besson

Chef du Service de l'urbanisme



Du 1^{er} janvier au 31 mars 2021

M. Luc-André Gillieron

Chef du Service de l'urbanisme,
de la mobilité et des constructions

M. Cyril Besson

Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

Service de l'urbanisme

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme est organisé en deux secteurs d'activités distincts :

- Les constructions et le cadastre.
- L'urbanisme et la mobilité.

Après le départ à la retraite du précédent Chef de service en mars 2021 et une réorganisation au sein du Service, ce dernier était composé, au 31 décembre 2021, de six collaborateurs, pour un total de 5.6 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 responsable du secteur constructions et cadastre à 100 %.
- 2 urbanistes à 80 % chacune.
- 1 urbaniste auxiliaire à 100 %.
- 1 assistante du Chef de service et chargée de projets de construction à 100 %.
- 1 apprentie employée de commerce (dès le 1^{er} août 2021).

MISSIONS DU SERVICE

Constructions et cadastre

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire : dossiers soumis à l'enquête publique.

Le Service soumet toutes les demandes de permis de construire à l'appréciation de la Commission d'architecture et d'urbanisme

(CAU), anciennement nommée Commission technique et de salubrité. Cette dernière est composée d'un architecte indépendant qui la préside, du Conseiller municipal en charge de l'aménagement du territoire, du Chef de service, responsable de l'urbanisme, du responsable de la police des constructions et du cadastre, et de l'assistante du Chef de service.

Il est également intéressant de mentionner les demandes traitées directement par le Service et ne nécessitant pas une autorisation de construire, mais demandant un contrôle de la part du Service. Il s'agit principalement des objets mentionnés à l'article 68a RLATC.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires,

pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.

- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.
- L'attribution des noms de rues et numéros d'immeubles.
- La gestion du cadastre sur le système d'information du territoire (SIT), y compris toutes les données territoriales traitées par le Service (bâtiment, adresses, rues, affectation, limites des constructions, etc.)
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.

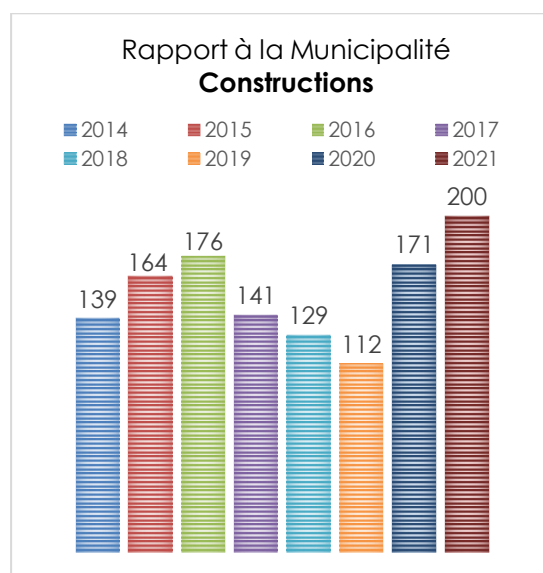
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

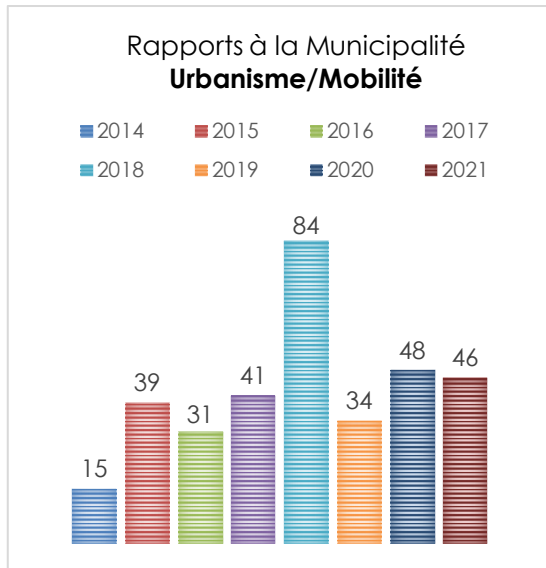
GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 246 rapports à la Municipalité.
- 4 préavis.
- 216 factures.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.





SECTION CONSTRUCTIONS ET CADASTRE

Permis de construire

Les exigences applicables aux constructions sont nombreuses et de plus en plus complexes. Les contrôles réalisés sur les demandes de permis de construire débouchent fréquemment sur des demandes de complément ou de modification. L'évolution des exigences légales, le niveau variable de compétence des mandataires ou encore le dépôt trop hâtif des dossiers peuvent expliquer ce phénomène. Les échanges et contrôles additionnels qui en découlent non seulement retardent la procédure mais représentent un coût pour la Commune. Ils impactent également la charge de travail de la police des constructions et, par conséquent, les délais de traitement de l'ensemble des dossiers.

Parmi les 50 permis de construire délivrés cette année, on compte :

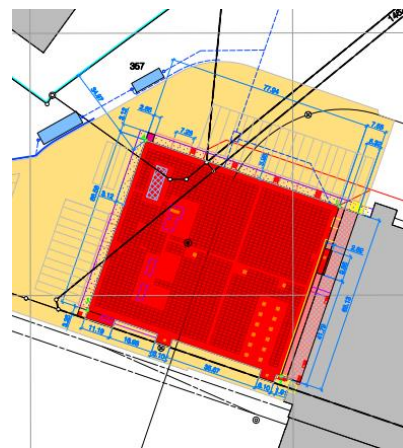
- 8 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 8 aménagements/installations extérieurs.
- 11 nouvelles constructions.
- 7 transformations/agrandissements intérieurs.
- 3 assainissements.
- 2 changements d'affectation.
- 1 démolition.
- 5 installations pour chauffage.
- 3 surélévations/extensions.
- 2 constructions temporaires.

Les travaux de transformations lourdes de la Villa « Plein-Vents » (probablement dû à sa position idéale pour prendre tous les vents du lac et la bise), située sur le site de l'Université de Lausanne, ont débuté ; la surélévation de la toiture et l'agrandissement au nord permettront l'aménagement de bureaux et salles de réunions.



UNIL : photomontage du futur bâtiment

Sur le site de Migros Vaud au chemin du Dévent, le projet d'agrandissement de la halle de production par l'adjonction d'une surface de 7480 m², avec la création d'environ 40 postes de travail, a commencé.



Extrait plan de situation enquête publique

Autorisations dispensées d'enquête publique

51 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique, dont le nombre de dossiers pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ne cesse d'augmenter (27). Ainsi 5'435 m² de panneaux solaires ont été posés équivalant à 1/1000 de la superficie du territoire d'Ecublens ou à 1/3 de

la surface occupée par le Paléo Festival. Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), de pompes à chaleur, l'aménagement de places de parc, ou encore la rénovation ponctuelle d'appartements et le fractionnement parcellaire.

Permis d'habiter et d'utiliser

29 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 6 pour de nouvelles constructions ou transformations (permis d'habiter).
- 13 pour des transformations diverses (permis d'utiliser).

Autres activités

Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Sécurité intervention » de l'EPFL ou en les gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service.

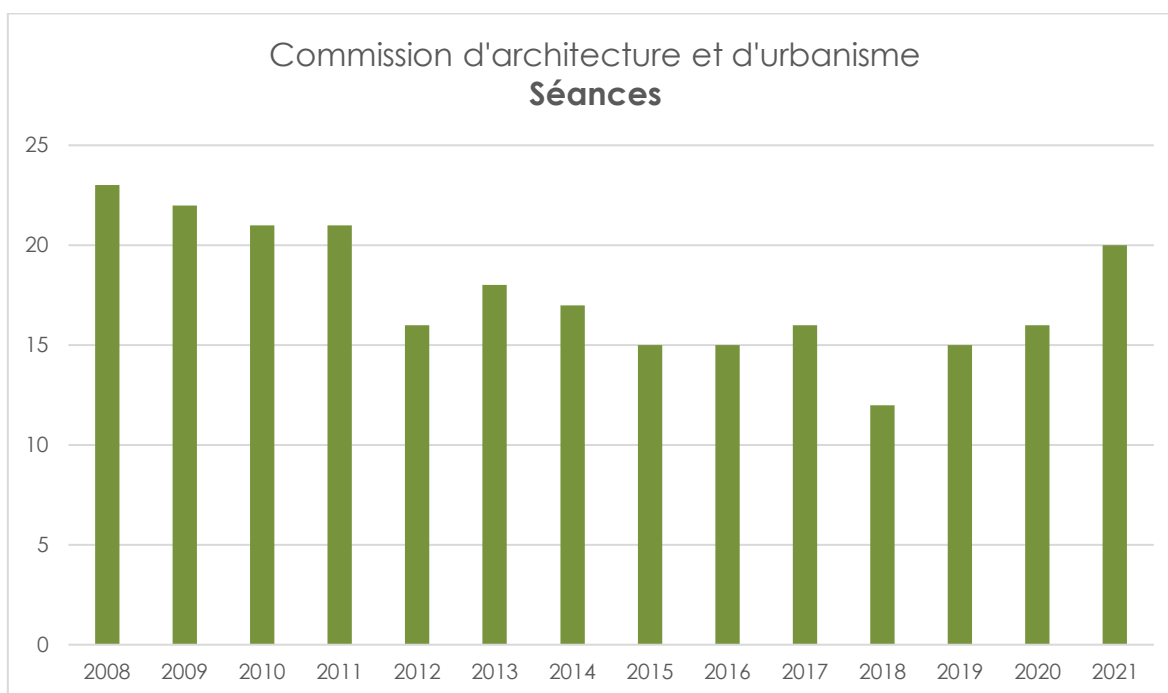
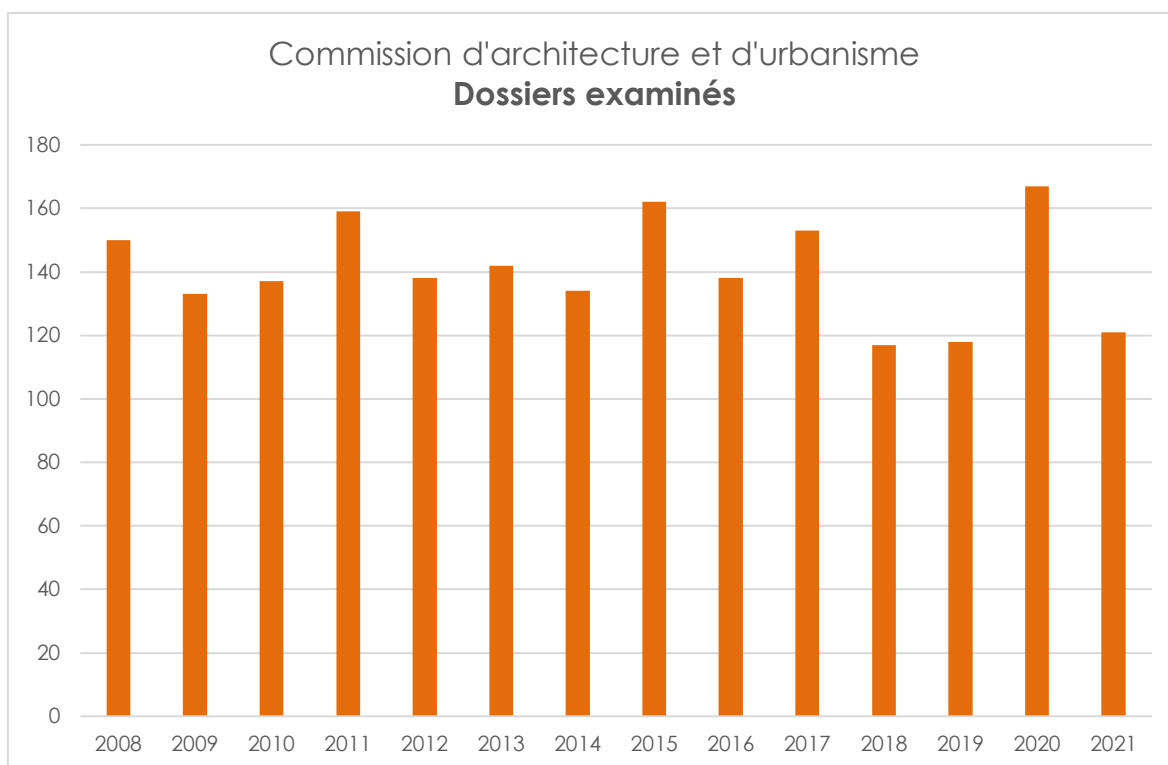
- 44 demandes préalables.
- 3 déclarations de conformité – plaques de garages.
- 9 procédés de réclame.
- 12 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences (Police du commerce).

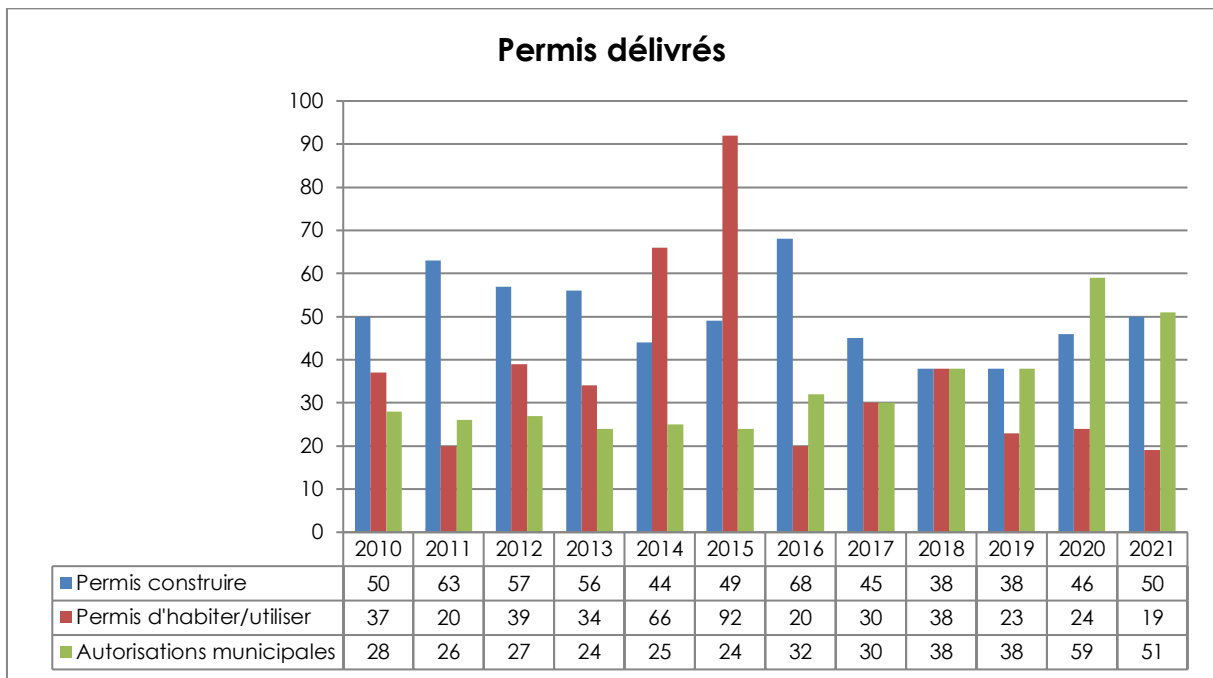
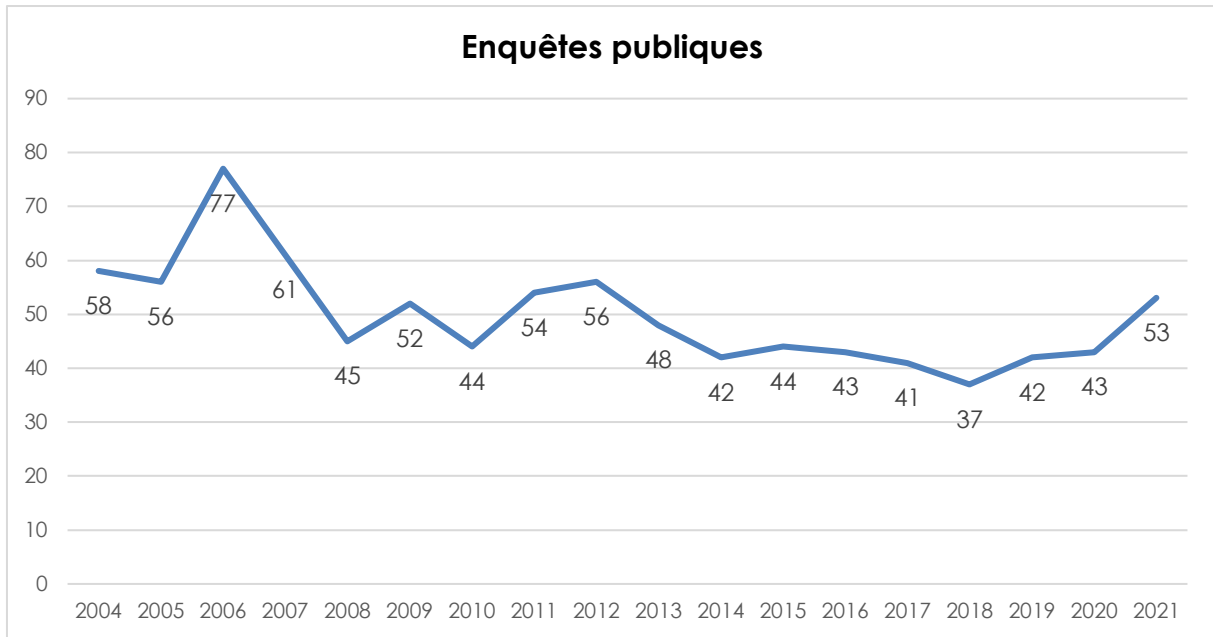


Bâtiment l'Ephémère UNIL – fin de travaux



Bâtiment Afiro – fin de travaux





SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan d'affectation communal (PACom)

- Organisation d'une démarche participative lors de l'événement « Matin durable » pour sonder la population sur les thématiques des espaces naturels, de la qualité de vie et de la mobilité.
- Elaboration en interne de la première étape du diagnostic territorial.

Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Organisation de séances de conciliation avec les opposants suite à l'enquête publique (fin 2020).
- Préavis pour le Conseil communal.
- Enquête publique complémentaire suite à l'adoption du PA par le Conseil communal avec 2 amendements.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux enquêtes publiques.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Procédure de transfert au domaine public avec le Registre foncier.
- Envoi du PA au Canton pour approbation et mise en vigueur.
- Démarche participative pour l'aménagement du futur parc public.



Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.
- Enquête publique.

- Préavis pour le Conseil communal.
- Envoi du PA au Canton pour approbation et mise en vigueur.

Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Séance de coordination avec les services cantonaux sur la reconversion de l'affectation de la zone d'activité.

Plan d'affectation (PA) Epenex Sud

- Séances techniques avec le maître d'ouvrage et ses mandataires.
- Coordination avec les services cantonaux et adaptation du dossier suite à l'examen préalable.
- Exposition publique du projet et présentation du projet de plan d'affectation.
- Adoption des documents du PA par la Municipalité en vue d'une prochaine mise à l'enquête publique.



Perspective provisoire place de la Concorde

Plan d'affectation (PA) Vallaire

- Lancement d'un appel d'offres sur invitation auprès de plusieurs bureaux d'urbanisme, dans le but de réaliser un Plan d'affectation sur le site de Vallaire.
- Adjudication de l'appel d'offres au groupement de mandataires piloté par le bureau GEA à Lausanne.
- Démarrage du PA Vallaire.

- Séances de coordination techniques entre les mandataires et les différents services cantonaux.
- Attribution du mandat pour la démarche consultative/informatrice au bureau GEA.



Secteur PA Vallaire

Démarche participative « Epenex Evolue »

- Démarche participative conjointe en étroite collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Mise en place d'aménagements éphémères dans le parc d'Epenex.
- Finalisation et présentation du diagnostic participatif auprès des habitants du quartier d'Epenex.
- Tenue de plusieurs événements durant l'été et l'automne (par exemple : balade radiophonique, projection de films en plein air avec le Cinema Helvetas).
- Mise en place de groupes de travail avec les habitants.



Balade urbaine le 26 juin 2021

Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Plan directeur intercommunal (PDI) : finalisation du plan directeur et mise en vigueur, élaboration du programme d'actions (mesures).
- Plan Canopée (jury dans la procédure d'appel d'offres et suivi de l'étude).
- Inventaire des jardins historiques de l'Ouest lausannois.
- Recensement des besoins en équipements publics à l'échelle de l'Ouest lausannois.

Réaménagement de la Gare de Renens

L'année 2021 a été marquée par la mise en service de la passerelle Rayon Vert en mai et représente la fin de plus de 4 ans de travaux pour cette passerelle et les places Nord et Sud de la gare. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3 s'est réunie huit fois durant l'année. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation et la coordination des chantiers sur les quais et sur le domaine public au sud comme au nord (CFF infrastructure, CFF Immobilier, TL-M1, TL-Tramway). Les principaux événements de l'année ont été :

- Finalisation des aménagements de la passerelle : ascenseurs et escalators, filets métalliques supportant les plantations, bacs de plantation, arrosage automatique, installation de 70 m de bancs, éclairage, marquages podotactiles et marquages « feuilles ».
- Aménagements de la place Nord : plantation de 5 arbres, bancs, murs provisoires en attendant les travaux du Tram, installation de 60 places vélos.
- Aménagements de la place Sud : rehaussement des bordures d'arrêts de bus, plantation de 6 arbres supplémentaires, mise en service de la fontaine, installations des abris.
- Ouverture au public et inauguration le 25 mai 2021 : conférence de presse, jeux de piste sous forme de balades sur www.rayonnez.ch et concours photo.

- Prix de l'Immobilier romand 2021 de la catégorie Ouvrages publics décerné à l'ouvrage Rayon Vert le 28 septembre.
- Préparation d'un livre sur le Rayon Vert et la transformation de la Gare de Renens.

SECTION MOBILITE

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune

L'événement Bike to work s'est déroulé durant les mois de mai et juin, avec 60'255 participants venant de 2'150 entreprises différentes. Au total, 15'606'211 km ont été parcourus. Pour Ecublens, 3 équipes réunissant 10 employés ont parcouru 1'547 km.

Prix Vélo Villes

L'enquête nationale Prix Vélo Villes 2021/22 (anciennement Prix villes cyclables) a été réalisée en automne. Ce sondage permet aux cyclistes de donner leur avis sur tous les aspects de la pratique du vélo dans leur commune ou toute autre ville de Suisse. La Ville d'Ecublens a ainsi participé à cette enquête, soucieuse de connaître les problèmes touchant le cyclisme et de prendre les mesures nécessaires afin de rendre la pratique du vélo plus sûre et plus confortable.

Transports publics

- Séances de coordination avec CarPostal et les Transports publics lausannois, afin d'évaluer les modalités de mise en œuvre d'un service de transport à la demande dynamique (TAD), dans le but d'améliorer la desserte fine du territoire d'Ecublens.
- Analyse des clés de répartition financière proposées pour le prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL.

Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Approfondissement de l'étude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts ; atelier avec les propriétaires et les gérances sur le terrain et suivi d'un expert-arboriste.

- Pilotage des aménagements cyclables 2021.
- Abonnement à la plateforme *Bikeable*, laquelle permet de pouvoir prendre en compte les préoccupations des usagers afin d'améliorer et d'optimiser le réseau cyclable (interactions avec les usagers concernant les aménagements manquants, défectueux, intéressants ou améliorés).
- Elaboration d'une communication concernant les comportements à adopter pour les usagers de la route, en lien avec les aménagements cyclables.
- Elaboration d'une fiche-conseil de recommandations en faveur des vélos dans les chantiers.
- Planification du développement du réseau de vélos en libre-service et création d'une nouvelle station à Vallaire, en collaboration avec certaines entreprises du secteur.
- Pose de pompes à vélo.



Pompe à vélo route du Bois

Schéma de circulation communal

- Adjudication de l'offre pour l'étude du « schéma de circulation lié à la réalisation de la jonction autoroutière » au bureau Transitec. L'étude a pour but de consolider, au niveau communal, un schéma de circulation orienté sur plusieurs types de mobilité.
- Présentation de l'étude à la Municipalité.
- Réalisation d'un avenant afin de compléter l'étude et de finaliser le mandat.

Gestion du stationnement

- Séances avec SIE SA dans le but de développer l'électromobilité : études préliminaires pour l'installation et l'exploitation de bornes électriques sur les places de stationnement communales.

Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Concept d'accessibilité multimodal dans l'Ouest lausannois (CAM-OL).
- Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA).
- Etude de faisabilité et vérification foncière des voies vertes de l'Ouest lausannois (jury dans la procédure d'appel d'offres et suivi de l'étude).
- Projet Région modèle Regiomove (projet de mobilité de l'avenir avec le Campus et la Commune de Chavannes-près-Renens).
- Liaison verticale avec le Pont-Bleu en lien avec le futur arrêt du tram T1.

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.

- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes et espaces publics : passerelle de la route de la Pierre, jonction autoroutière d'Ecublens, place du Motty, voûtages de la Sorge, réfections routières.
- Bâtiments : bâtiment de la place des sports du Croset, réflexions sur les équipements publics communaux (voirie, pompiers, locaux administratifs, écoles, etc.).
- Nature et paysage : suivi du label « Ville-Verte ».
- Energie et durabilité : développement du chauffage à distance du Croset (Ecucad), planification énergétique territoriale (par le PDI et le PALM), label « Cité de l'énergie » et Plan climat.
- Culture : événement « Ola up » pour l'Ouest lausannois.
- Hautes Ecoles : coordination entre le Plan directeur intercommunal et le Schéma directeur des Hautes Ecoles.

*Cyril Besson, Chef du Service
de l'urbanisme*

Projets urbanisme



Travaux publics

Infrastructures

Espaces publics

Environnement

Systèmes d'information

Dès le 1^{er} juillet 2021

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : voir au verso



M. Germain Schaffner

Municipal

M. Marcos Morano

Chef du Service des travaux publics et de l'environnement

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances et de l'informatique



Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Travaux

Infrastructures

Espaces publics

Environnement

M. Jean Cavalli
Municipal

Systemes d'information

M. Michel Farine
Municipal

Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

PREAMBULE

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique (jusqu'en juin 2021).
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. Gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service était composé, au 31 décembre 2021, de 28 collaborateurs, pour un total de 25.4 EPT, d'une apprentie, de 3 apprentis et de 4 auxiliaires à savoir :

Personnel du bureau technique (7 collaborateurs, 5.8 EPT) :

- 1 Chef de service, ingénieur à 100 %.
- 2 adjoints (dont un à 90 %).
- 1 Chef de projet à 90 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).

Personnel de la section voirie et espaces verts (21 collaborateurs pour un total de 19.6 EPT) :

- 1 contremaître à 100 %.
- 1 contremaître adjoint à 100 %.
- 1 chef d'équipe à 100 %.
- 18 collaborateurs, y c. 1 responsable de dépôt (dont 2 à 60 % et 1 à 40 %).
- 1 apprentie hortultrice-paysagiste.
- 3 apprentis horticulteur-paysagiste.
- 4 auxiliaires à environ 20 % chacun.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service : secrétariat et finances.
- Direction et pilotage du développement du Système d'information du territoire (SIT) communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements de l'espace public, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures, des routes, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements de mobilité douce du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau, ouvrages et renaturation.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets et des taxes déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Gestion des aspects d'environnement de la Commune. Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères, travaux d'arborisation et de plantation.
- Gestion de l'arborisation sur la Commune.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public, des vignes, du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du STPE, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 43 rapports à la Municipalité, a géré 204 adjudications ou commandes, ainsi que 1'072 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Direction générale des travaux de la RC82 – Tir-Fédéral/Pont-Bleu, phase réalisation et mise en service.
- Etude du projet et direction générale des travaux de réaménagement de la place du Motty, phase réalisation et mise en service.
- Etude et direction générale des travaux de l'agrandissement du parking de la Coquerellaz, phase réalisation et mise en service.
- Direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri) : phase réalisation.
- Analyse et étude du projet de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens.
- Analyse et étude des aménagements routiers, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet des réfections de l'éclairage public.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages de la Sorge.
- Direction et pilotage du projet de la création d'une passerelle sur la route de la Pierre, phases projet, appels d'offres et réalisation.
- Pilotage des études et direction générale des travaux de réfection de l'éclairage public de la RC82.
- Etude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes, phase réalisation.
- Etude d'opportunité de la réalisation d'une renaturation du cours d'eau de la Sorge, tronçon en amont du Pontet.
- Participation en tant que MO à l'entreprise de correction fluviale de la Chamberonne.
- Direction d'une étude énergétique de l'éclairage public.
- Etude préalable de la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h de nuit.
- Direction du projet d'étude de l'inventaire des ouvrages d'arts et du diagnostic de l'état des ouvrages.
- Etude préliminaire pour la reconstruction du Pont Rouge sur la Venoge.
- Etude préliminaire des réfections des cheminements agricoles.

Coordination interservices et autres projets

Le Service a également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, EcuCad, Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), Service intercommunal de l'électricité et la section évacuation des eaux du SBED.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED), section évacuation des eaux, Service de l'urbanisme et PolOuest.
- Participation pour les projets routiers et pour la gestion du domaine public à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2021, l'éclairage public a fonctionné durant 4'153 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'263 luminaires. 862 de ces luminaires, soit 68.25 %, sont installés après compteur, dont 56 luminaires LED dynamiques. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80 % à certaines heures moins fréquentées de la nuit.

En décembre 2021, la puissance installée est de 106.5 kW, soit une diminution de 0.37 % par rapport au mois de janvier 2021, pour une augmentation de 3.9 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont permis de lancer 88 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 117 interventions de dépannage et a procédé à :

- 75 remplacements de lampes défectueuses, 72 nettoyages de luminaires, ainsi que 3 remplacements de verres de protection ou luminaires.
- 33 réparations d'appareillage et câblage.
- 14 renseignements dans la base de données, 8 remplacements de fusibles et 8 remplacements d'appareillage + sécurisation d'installations sur candélabres accidentés.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 95 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5.6 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 95 % pour l'année 2021.

45 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

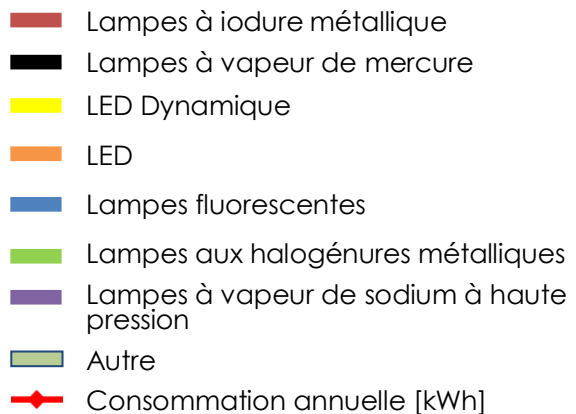
- 143 remplacements de lampes.
- 242 contrôles électriques qui ont permis de détecter 3 départs présentant des

défauts (soit 1.24 % de défauts sur les contrôles réalisés).

- 229 contrôles mécaniques de mâts, dont 10 mâts avec des défauts minimes à surveiller (4.37 % des mâts contrôlés).

Fin 2021, il reste une lampe à vapeur de mercure à éliminer.

Evolution de la consommation et des technologies :



TRAVAUX REALISES ET PROJETS PARTICULIERS

Passerelle sur la route de la Pierre (RC76b)

Durant l'année 2021, le STPE a poursuivi le pilotage du projet de la passerelle pour la mobilité douce sur la route de la Pierre.

Les travaux ont ainsi pu démarrer comme prévu au printemps.



Durant la nuit du 27 septembre 2021, une opération « coup de poing » a été réalisée, soit la pose de la passerelle sur la route de la Pierre, de 20 h à 5 h. Pour ce faire, une grue de 220 tonnes a été déployée pour la mise en place de l'ouvrage d'art. Le pont a été acheminé en 3 parties de chacune 20 tonnes, par camion. La mise en place a été délicate puisqu'en raison de la courbure de l'ouvrage, le pont est stable uniquement après la pose des 3 éléments.



Ce franchissement de la route de la Pierre est un parcours plutôt qu'une simple passerelle. Il permettra un accès aisé et agréable au travers de la ville et la campagne d'Ecublens. Cet ouvrage mettra en valeur, pour ses utilisateurs, la vue sur la Venoge ainsi que les forêts et parcelles cultivées en direction de Renges, apportant une amélioration importante par une sécurisation de l'accès à ces zones de promenades et de loisirs. D'autre part, il fait partie intégrante de la voie verte d'agglomération du PALM.

En raison de la pénurie mondiale de matière première, la fabrication des garde-corps a pris du retard. La passerelle a été ouverte provisoirement fin décembre 2021. Des travaux de finitions se feront après la période hivernale, en particulier le revêtement de sol qui sera refait intégralement en raison de dégâts constatés suite à une pose à température trop basse.



Réfection de l'éclairage public – RC82

L'assainissement de l'éclairage public sur l'avenue du Tir-Fédéral a débuté fin 2020, en complément des travaux d'aménagement réalisés ces dernières années.

Un abaissement de l'éclairage durant six heures par nuit a été réalisé sur la route cantonale, alors qu'un système de détection dynamique a été mis en service sur le sentier bucolique. Ce système détecte la présence d'un usager et allume le luminaire tout en envoyant l'information au luminaire suivant, permettant alors à l'usager de parcourir le cheminement avec un éclairage dynamique diminuant ainsi l'utilisation de l'éclairage au strict nécessaire.

Le STPE a piloté l'étude et la réalisation de la réfection de l'ensemble de l'éclairage public. Il s'agit du chantier d'éclairage le plus important jamais réalisé sur notre Commune, avec un tronçon de plus de 3 km de long. Les travaux ont pu débuter en octobre 2020 et se sont terminés en juin 2021.

Reste encore 3 luminaires à changer sur le pont de l'OFROU au droit de Crochy.

La mise en place de lumière LED sur 150 points lumineux a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie de ce tronçon de la route cantonale.

Un projet de télégestion de ces luminaires

est en cours d'étude, système qui permettra une gestion affinée à distance de l'éclairage ainsi que la détection des pannes.



Assainissement de la décharge des Fontanettes

Les travaux d'assainissement de la décharge des Fontanettes ont été réalisés en été 2021. Il s'agit d'un système de captage des eaux des gouilles au pied de la décharge. Ces lixiviats sont maintenant récoltés et une conduite les rejette dans le collecteur pour être acheminés vers la STEP de Morges.



Amélioration accès d'entretien de la Sorge

L'aménagement d'un accès de service à la Sorge a été créé au chemin de la Forêt, permettant l'entretien de la grille, notamment pour prévenir le risque d'embâcles qui menaceraient le bon fonctionnement du voûtage. Un renforcement des berges a été réalisé en amont avec des enrochements.



Requalification de la RC1 étape 3

La 3^e étape de la requalification de la RC1 s'est poursuivie avec les travaux routiers et d'infrastructures. Afin de minimiser les désagréments pour les usagers, les travaux sur le giratoire ont été réalisés de nuit lors d'une opération « coup de poing ». Ce grand chantier sera terminé en 2022. L'ensemble des 3 étapes de la RC1 aura ainsi été réalisé en 10 ans.



Réfection revêtement chemin de la Forêt

Les travaux de réfection de chaussée du chemin de la Forêt ont été réalisés en été.



Système d'information du territoire (SIT)

En 2021, le travail du groupe technique s'est poursuivi afin de maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés. Des mises à jour importantes ont été réalisées sur le geoweb.

Des démarches ont également été entreprises pour évaluer l'opportunité d'une gestion géoréférencée de certains guichets numériques.

Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, différents courriers et séances ont été réalisés en relation avec le projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley.

Label « VilleVerte »

Ecublens, première ville romande et troisième ville de Suisse à obtenir la certification « VilleVerte Suisse », a poursuivi les optimisations des processus du Service et des autres services communaux, avec pour objectif la recertification prévue en 2022.

Réfection de chaussée de la route Neuve

Le tronçon entre la rue du Villars et le chemin du Bugnon a fait l'objet d'une réfection de chaussée. Avec les très nombreuses pluies en juin et juillet 2021, la réalisation de la pose des graves routières a été problématique et a généré des retards importants.



Réaménagement de la place du Motty

Cet important chantier, qui a débuté en aout 2020, s'est poursuivi en 2021 avec la fin de la pose des dalles en granit, des enrobés, des aménagements paysagers, de l'éclairage public et du mobilier urbain.





TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 21 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge de l'entretien et du nettoyage du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël, en collaboration avec les artisans du SBED.
- Gestion et entretien des installations sportives extérieures, des places de jeux et des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules et des machines du Service.
- Transports et appuis par diverses prestations lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Entretien des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

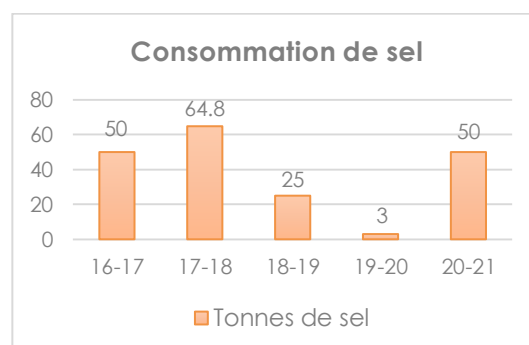
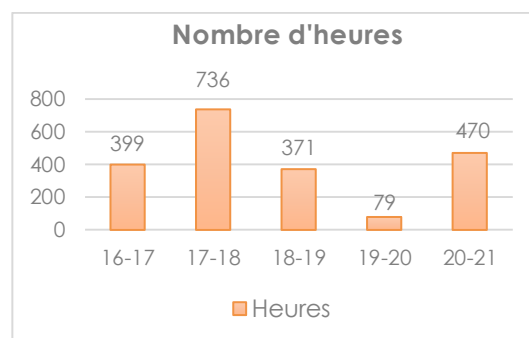
Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des fontaines.
- Travaux de créations paysagères sur les espaces publics ou communaux.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Plantation et entretien des arbres du domaine public, dans les parcs, des arbres d'avenues, créations et plantations.

Service hivernal

L'hiver 2020/2021 a été marqué par des conditions hivernales assez importantes avec un total de 12 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 470 heures de service hivernal et l'utilisation de 50 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 5 derniers hivers est de 38.6 tonnes.

Hivers	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Heures	399	736	371	79	470
Tonnes de sel	50.0	64.8	25.0	3.0	50.0



Divers travaux particuliers

En plus des travaux d'entretien courant, la section VEV a réalisé, en 2021, 38 chantiers :

- Chemin des Vignes
 - Réparation de l'enclos à containers.
- Chemin de la Crausaz (2 chantiers)
 - Réparation de la main-courante (janvier et février 2021).
- Chemin de la Colline
 - Fixation d'une borne de signalisation.
- Dépôt
 - Réparation d'un couvercle de regard.
- Mon Repos
 - Réfection des volets de la grange.
- Chemin des Fossaux (3 chantiers)
 - Réfection de route et pose de tout-venant stabilisé.
 - Remise en état du dernier tronçon de chemin avec du tout-venant stabilisé.
 - Réfection des banquettes herbeuses.
- Cimetière (3 chantiers)
 - Pose de plastique noir et de gravier sur les tombes.
 - Pose d'un banc.
 - Réparation d'un tuyau d'eau.
- Place de jeux de la Coquerellaz
 - Pose de deux tables et quatre bancs sur terrasse en dalle et semis de gazon.
- Serre
 - Réparation de la citerne d'eau et transplantation de deux arbustes.
- Skateparc (2 chantiers)
 - Pose de deux bancs et deux poubelles Requin 70 litres.
 - Réparation du bord d'un élément et fixation d'une barre.
- Parking de la Brûlée
 - Fixation des protections d'arbres.
- Chemin des Crêts
 - Fixation des poteaux.
- Place de jeux des Esserts
 - Remise en état de la place de la pétanque.
- Mont Souplia
 - Changement des deux jeux à ressorts.
- Stade du Croset (2 chantiers)
 - Réparation du grillage.
- Création d'un socle en béton pour la station BOXUP.
- Chemin des Trois-Ponts
 - Réparation d'une clôture.
- Route du Molard
 - Réfection des trous avec du tout-venant.
- Déchetterie
 - Réparation du socle de la barrière d'entrée.
- Avenue du Tir-Fédéral
 - Réparation d'un poteau de signalisation.
- Place du Motty (3 chantiers)
 - Creuse d'une fouille pour le tuyau de la climatisation.
 - Bétonnage d'un chemin d'accès à l'entrée de la salle des Sociétés (anciennement salle des Arcades).
 - Pose d'un panneau de signalisation.
- Places de jeux (2 chantiers)
 - Pose de tapis froids autour des revêtements synthétiques.
 - Démontage des jeux et semis sur le terrain en dur.
- Sorge
 - Réparation du grillage.
- Chemin de la Dent d'Oche
 - Pose d'un banc.
- Mon Repos, parcelle 1634 (2 chantiers)
 - Réparation du mur vers le boulodrome et création d'un accès en tout-venant.
 - Arrachage, débroussaillage.
- En Vallaire
 - Création d'une station Publibike.
- Chemin de la Forêt
 - Déplacement d'une barrière.
- Route de la Pierre
 - Divers travaux autour de la nouvelle passerelle (pavage, clôture, plantations).

Environnement – Déchets

L'année 2021 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population, avec un taux de revalorisation de 67 %.

Une réflexion est en cours pour la réalisation d'une couverture de la déchetterie communale avec la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Levée des déchets

Le tonnage des ordures ménagères en 2021 est resté stable :

- **2021 → 1'364 tonnes soit 102 kg/hab./an.**
- 2020 → 1'297 tonnes.
- 2019 → 1'261 tonnes.

Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **849 tonnes** (826 tonnes en 2020).
- Papier/carton : **600 tonnes** (608 tonnes en 2020).
- Verre : **401 tonnes** (416 tonnes en 2020).

Il est à relever le succès de la revalorisation des déchets compostables/végétaux avec 1'406 tonnes, soit 106 kg/hab./an.

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2021



Une trentaine de personnes se sont réunies sur la place François Silvant le 18 septembre 2021 puis, durant l'après-midi, ont parcouru les forêts et les abords des cours d'eau d'Ecublens à la recherche d'objets abandonnés en pleine nature par des personnes indisciplinées. Lors de cette journée, environ 340 kg ont été collectés par les bénévoles.

Autres actions

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des Communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les Communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ».

Les deux thèmes suivants ont été abordés dans l'édition 2021 :

Le gaspillage alimentaire : avec 2 millions de tonnes annuelles en Suisse, c'est environ 55 kg d'aliments par habitant qui finissent dans la poubelle.

Comment diminuer les pertes et économiser de l'argent :

- Examiner le frigo en faisant la liste des courses.
- Transporter et ranger de manière appropriée pour prolonger la durée de conservation.
- Utiliser tout et accommoder les restes.
- Au restaurant, emporter les restes.

Périmés... mais encore consommables :

exemples de durées approximatives de conservation possibles après la date de péremption, comment faire ses courses en respectant la chaîne du froid et entreposer les aliments de façon adéquate et jeter les aliments qui ne peuvent plus être consommés à cause d'une odeur anormale, d'un aspect suspect ou présentant un risque sanitaire avéré.

Déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2021 ont diminué et se montent à 24'018 passages (26'307 en 2020, 28'319 en 2019 et 26'966 en 2018).

Le tonnage traité à la déchetterie, aux écopoints et à la déchetterie mobile a légèrement augmenté cette année, passant de 1'425 tonnes en 2020 à 1'439 tonnes en 2021.

Il est précisé que sur le tableau « Bilan des déchets » ci-après, depuis 2021, nous avons ajouté le tonnage des déchets de textiles, étant donné que ce sont des tonnages importants de revalorisation avec 71 tonnes en 2021.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le STPE au sein de Valorsa SA.

Un lien sur le rapport d'activités de Valorsa SA se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

♦ ♦ ♦ ♦

Forêts

ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux publics et de l'environnement. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le Service des travaux publics et de l'environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, contremaître adjoint et forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

♦ ♦ ♦ ♦

Promotion économique

(jusqu'en juin 2021)

Divers contacts ont été pris pour mettre en évidence l'attrait de notre Ville pour les entreprises.

M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de fondation de la Fondation EPFL Innovation Park (Parc scientifique de l'EPFL).

Une grande activité a été déployée pour soutenir les entreprises, en raison des fermetures des commerces liées à la pandémie Covid-19.

Un projet de soutien a été réalisé en un temps record, au printemps 2021, et a été opérationnel dès juin 2021, grâce à la collaboration entre le Service des finances et de l'informatique (SFI) et le STPE. Une demande de crédit complémentaire a été soumise au Conseil communal pour financer ce soutien.

La première aide est une vente de bons par la plateforme www.aide-aux-entreprises.ch. Chaque client a pu ainsi bénéficier d'un rabais de 20 % sur le bon pris en charge par la Commune et l'entreprise recevait, en plus, 10 % financés également par la Commune. Cette démarche a été un grand succès, puisqu'en décembre 2021 déjà, le montant de vente de bon de 1 million de francs a été franchi. Les bons sont encore valables jusqu'à fin juin 2022.

Une deuxième aide a été mise en place via des aides à fonds perdus pour des entreprises ayant été en grande difficulté en raison des fermetures. Un montant de Fr. 200'000.- a été mis à disposition.

Bien que la promotion économique soit maintenant sous la responsabilité du Greffe municipal, le STPE, pilote de ce soutien aux entreprises, reste actif et en assure le suivi jusqu'à fin juin 2022, sous la direction de M. Jean Cavalli, qui reste le Conseiller municipal en charge de la promotion économique.

*Marcos Morano
Chef du Service des travaux publics
et de l'environnement*

**Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale,
déchetterie mobile et écopoints pour l'année 2021**

		2017	2018	2019	2020	2021
Population		12'560	12'577	13'089	13'281	13'325
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'187 t	1'220 t	1'261 t	1'297 t	1'364 t
	Déchets communaux	41 t	41 t	56 t	55 t	55 t
	Papier / Carton	677 t	648 t	653 t	608 t	600 t
	Verre	367 t	372 t	378 t	416 t	401 t
	Compost / Végétaux	785 t	688 t	835 t	826 t	849 t
	Total levée porte-à-porte	3'057 t	2'969 t	3'183 t	3'202 t	3'268 t

Déchetterie, déchetterie mobile et écopoints	Encombrants	124 t	108 t	164 t	150 t	165 t
	Papier / Carton (déchetterie)	280 t	285 t	95 t	87 t	77 t
	Verre (déchetterie)	32 t	48 t	32 t	34 t	23 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	585 t	311 t	584 t	542 t	557 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	91 t	92 t	94 t	94 t	98 t
	Bois	233 t	213 t	253 t	267 t	266 t
	Huiles (litres)	4 t	2 t	6 t	4 t	6 t
	Inertes	239 t	115 t	91 t	89 t	89 t
	Plastiques	32 t	29 t	54 t	53 t	69 t
	Textiles (ajouté en 2021)	71 t	80 t	67 t	77 t	71 t
	Autres	34 t	16 t	22 t	28 t	19 t
	Total déchetterie, déchet. mob. & éco.	1'725 t	1'299 t	1'462 t	1'425 t	1'439 t
	Total bilan	4'782 t	4'268 t	4'645 t	4'627 t	4'707 t

Kg/habitant/an		2017	2018	2019	2020	2021
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	95 kg	97 kg	96 kg	98 kg	102 kg
	Déchets communaux	3 kg	3 kg	4 kg	4 kg	4 kg
	Papier / Carton	54 kg	52 kg	50 kg	46 kg	45 kg
	Verre	29 kg	30 kg	29 kg	31 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	63 kg	55 kg	64 kg	62 kg	64 kg
	Total levée porte-à-porte	243 kg	236 kg	243 kg	241 kg	245 kg

Déchetterie, déchetterie mobile et écopoints	Encombrants	10 kg	9 kg	13 kg	11 kg	12 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	22 kg	23 kg	7 kg	7 kg	6 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	4 kg	2 kg	3 kg	2 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	47 kg	25 kg	45 kg	41 kg	42 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Bois	19 kg	17 kg	19 kg	20 kg	20 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	19 kg	9 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Plastiques	3 kg	2 kg	4 kg	4 kg	5 kg
	Textiles (ajoutés en 2021)	5 kg	6 kg	5 kg	6 kg	5 kg
	Autres	3 kg	1 kg	2 kg	2 kg	1 kg
	Total déchetterie, déchetterie mobile et écopoints	137 kg	103 kg	112 kg	107 kg	108 kg

Taux de recyclage	2017	2018	2019	2020	2021
Taux	72%	68%	68%	67%	67%
Incinérables (kg/hab)	108 kg	109 kg	113 kg	113 kg	119 kg
Recyclables (kg/hab)	273 kg	230 kg	242 kg	235 kg	234 kg
TOTAL (kg/hab)	380 kg	339 kg	355 kg	348 kg	353 kg

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SERVICE

Le secteur informatique, qui est rattaché au Service des finances et de l'informatique, était composé, au 31 décembre 2021, de deux personnes pour un total de 1.6 EPT et d'un apprenti, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 technicienne en informatique à 60 %.
- 1 apprenti informaticien.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes (non exhaustif) :

Informatique

- Assurer l'organisation, le suivi et la validation des projets informatiques.
- Exercer l'étude et l'amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique) et être force de proposition.
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins analysés et définis.
- Définir la stratégie et les procédures des systèmes d'information ; administration et gestion du « Business Process Management ».
- Planifier les activités du Service et veiller au respect des plannings.
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information et garantir leur fonctionnement et leur sécurité.
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : garantir le bon respect des cahiers des charges et le suivi des contrats.
- Gérer le budget du Service informatique : veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux évolutions des systèmes d'information.
- Planifier les plans de maintenance du parc : anticiper les renouvellements et la recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.

- Assurer l'achat des équipements informatiques et des logiciels nécessaires aux activités, mise en concurrence des prestataires.
- Gérer et suivre le parc informatique, les configurations et les suivis des équipements.
- Assurer la gestion et le suivi des accès individuels et sélectifs aux logiciels et aux données.
- Apporter un support technique ainsi qu'une assistance aux utilisateurs (premier et deuxième niveau) et être force de proposition en regard des besoins recensés.
- Dispenser des formations aux utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Réaliser la documentation, les rapports et les suivis de l'exploitation.
- Gérer le parc des moyens d'impression/scanner et de télécommunications.

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre. Cette société est également editrice des logiciels métiers « Citizen » et « Xpert.Meeting » utilisés par les services communaux.

Les infrastructures d'hébergement, propriété du Groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune acquiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Le monitoring des performances mis en place permet d'évaluer régulièrement les besoins et d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution de l'administration communale.

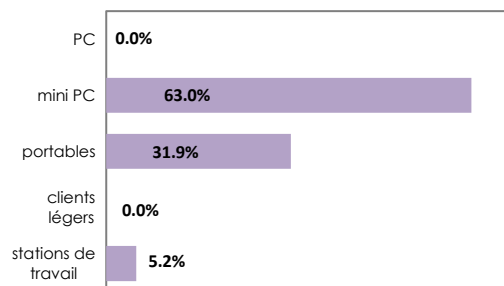
La liaison entre les différents sites communaux est assurée par deux fibres optiques réservées à l'usage exclusif de la Commune.

Parc informatique

En raison de l'annonce de la fin du support des anciennes versions de Windows par Microsoft, tous les PC encore équipés de Windows 7 ou de Windows XP ont été renouvelés ou upgradés. Les PC traditionnels et les clients légers ont tous été remplacés par des mini PC. Avec le recul, il apparaît que ces machines sont très fiables. Il est ainsi possible de les conserver au-delà de cinq ans. Les renouvellements n'interviendront qu'en cas de défaillance ou lorsque les mises à jour ne seront plus fournies par les constructeurs. Ainsi la sécurité est garantie tout en optimisant les aspects écologiques et économiques.

Cent trente-cinq postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2021 ; ils se répartissent comme suit :

- 0 PC conventionnel
- 85 mini PC
- 43 portables
- 0 client léger
- 7 stations de travail



Vingt-sept machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Service des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences administration Motty
- 2 - salles de conférences CTC
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)
- 4 - réfectoires scolaires
- 2 - portables de secours

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
 - *dessin technique*
- ArchiCAD / Abvent
 - *dessin technique*
- TachoPlus / Mobatime SA
 - *tachygraphes camions*
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - *gestion du fonds de la Bibliothèque*
 - *consultation en ligne du catalogue*
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel

- *PersProfile Manager / S-Quell SA*
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- *@remote / Ricoh Suisse SA*
 - gestion des copieurs
- *SIX Payment Services SA / Saferpay*
 - encaissements par internet
- *Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH*
 - contrôle d'accès électronique
- *OptimisoNext / Optimiso Group SA*
 - Business Process Management
- *ELO Professional / ELO Digital Office*
 - gestion électronique des documents
- *Xpert.Meeting / T2i*
 - gestion des séances de Municipalité
- *Mon Portail / CeRFI SA*
 - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
- *Messerli / Jobin SA*
 - gestion d'ouvrages
- *Nextthink*
 - outil de monitoring du parc informatique
- *Twilio INC. / Twilio*
 - authentification wifi Ecublens-public

Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2016
- MS Office 365
- Twixtel
- PDF-Xchange Editor
- *Adobe Cloud collection*
- *Photoshop Elements*
- *MS Project standard*
- *MS Visio*
- *Druide Antidote*
- *Affinity Photo / Designer / Publisher*
- *Teamviewer, gestion des bureaux à distance*
- *Zoom, visioconférence*

Plateforme internet

- *Insito / Finance active*
 - informations financières

Guichet virtuel

- Réservation/vente des cartes CFF et CGN.
- Pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir.
- Service des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ, etc.)
 - commande d'attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- Service des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet

Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la performance a été augmentée de 100 Mb/s à 1000 Mb/s symétriques. Les performances de la connexion redondante ont aussi été revues à la hausse. La ligne SDSL de 4 Mb/s a été remplacée par une ligne HFC de 500/50 Mb/s.

Les tests de basculement effectués dans le cadre des mesures de contrôle interne se sont tous révélés positifs. Quant à la connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux, elle est passée de 600/60 Mb/s à 1000/100 Mb/s. Ces améliorations sont intervenues sans surcoût.

PROJETS

Projets réalisés

- Renouvellement des pare-feux.
- Mise en œuvre de nouveaux systèmes de sécurité du trafic informatique.
- Reconfiguration du réseau communal et mise en œuvre des chemins redondants.
- Déplacement du cœur de réseau principal dans un local sécurisé.
- Remplacement et uniformisation de l'ensemble des installations wifi.
- Migration des systèmes d'exploitation des serveurs à la dernière version.
- Migration du serveur « Exchange » et des boîtes e-mail à la dernière version.

- Migration du logiciel de gestion de la Bibliothèque « Bibliomaker » dans le centre d'hébergement du prestataire.
- Renégociation des contrats de téléphonie.

Projets en cours

- Migration majeure du logiciel de gestion des séances de Municipalité « Xpert-Meeting ».
- Migration majeure du logiciel de gestion électronique des documents « ELO ».
- Migration de la suite Office et des clients Outlook à Microsoft Office 365.

Service des finances et de l'informatique



Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2021 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 24.54 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.



Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :

M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2021 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Gilliéron, Syndic de Prilly.
- 3 fois, sous la présidence de M. Jean-François Clément, Syndic de Renens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2020.
- Renoncer à éteindre l'éclairage public dans le cadre de la Fête de la nature 2021 au profit de l'opération Perséides, qui s'est déroulée dans la nuit du 12 au 13 août 2021.
- Interpeller les Municipalités du District de l'Ouest lausannois suite à la présentation du projet de réduction de production de carbone (fixation du CO₂ sous forme de CaCO₃ lors du traitement des eaux). Les Municipalités ont majoritairement estimé prématuré d'adhérer en tant que collectivités ambassadrices et porteuses du projet. Cette thématique est actuellement encore en discussion au BI.
- Adopter les comptes 2020 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Désigner M. Christian Maeder comme représentant des communes de l'Ouest lausannois au sein de la Société du Quartier Nord de l'EPFL (SQNE).
- Proposer à Madame la Préfète de reporter la manifestation « Cap sur l'Ouest – édition 2021 » à l'année 2022 en raison de la crise sanitaire et de ses incertitudes.
- Proposer un soutien de Fr. 0.50 par habitante et habitant dès 2022 en faveur du théâtre ZigZag. Le chiffre « Statistique Vaud » de la population au 31 décembre 2020 sera utilisé et bloqué sur la durée de la législature.

- Nommer M. Michel Veyre, Secrétaire municipal de la Ville de Renens, pour fonctionner comme secrétaire du BI pour l'année politique 2021-2022.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études du bureau SDOL pour 2022.
- Prendre note du projet Ola Up, mêlant culture et urbanisme, et donner la possibilité aux membres des nouvelles Autorités exécutives de se déterminer sur cette manifestation.
- Marquer une pause dans la conduite du projet REGIO, afin de laisser les nouvelles Autorités exécutives du District se prononcer ensuite en toute connaissance de cause. Et, parallèlement, adresser une demande à la Direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois d'organiser une lecture commentée de l'évaluation REGIO.
- Nommer les représentantes et représentants des communes de l'Ouest lausannois auprès du Gropil SDOL, des différentes instances de l'UCV, de Lausanne Région, de l'Association Prix Wakker 2011, de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) et de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).
- Réfléchir à l'accueil des gens du voyage suisses (Yéniches) sur le territoire de l'Ouest lausannois et à son financement.
- Planifier une rencontre des Municipalités de l'Ouest lausannois. La date initialement prévue, soit le 10 janvier 2022, a dû être reportée en raison de la crise sanitaire et des contraintes peu propices à l'organisation d'une manifestation festive.
- Valider le budget 2022 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Entendu M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois (POL), dans le cadre d'un point de situation concernant le projet REGIO.
- Organiser un séminaire de réflexion relative au projet REGIO avec les membres du BI, le Comité de direction et l'Etat-major de la POL, ainsi que des représen-

tants de la Police cantonale. Le Dr Michaël Meyer, auteur du rapport d'évaluation REGIO, était en charge d'organiser et d'animer cette rencontre.

- Approuver le budget 2022 de Lausanne Région.
- Désigner un groupe de travail dans le dessein de déterminer la suite qu'il convient de donner à l'App Info Ouest.
- Valider le montant de Fr. 1.- par habitante et habitant au budget 2022 et de Fr. 2.- par habitante et habitant au budget 2023 pour l'organisation de Ola Up. La Municipalité de Villars-Sainte-Croix a décidé de se retirer de ce projet, sachant que rien de tangible n'était proposé sur son territoire.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



Association des communes de la région lausannoise

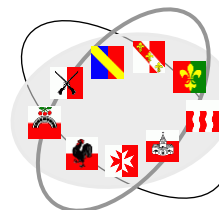
Délégation municipale d'Ecublens :

- *Municipalité in corpore (assemblée générale).*
- *M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest).*
- *Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Prévention et dépendances » jusqu'au 30 juin 2021).*
- *Mme Danièle Petoud (membre de la Commission « Prévention et dépendances » dès le 1^{er} juillet 2021).*
- *Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).*
- *M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique » dès le 1^{er} juillet 2021).*
- *M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports » dès le 1^{er} juillet 2021).*

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.lausanneregion.ch/communications-et-publications/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport complet sur :
<http://www.iic-ol.ch>

♦ ♦ ♦ ♦

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021 :

Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

Dès le 1^{er} juillet 2021 :

Mme Pascale Manzini (Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

Jusqu'au 30 juin 2021 :

- Mme Eulalia Durussel et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

Dès le 1^{er} juillet 2021 :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Gladys Zürcher et Daniela Miéville.

Consultez le rapport complet sur :

<https://arasol.ch/lassociation/rapports-statuts>

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :

http://www.apremadol.ch/jcms/svm_10249/fr/apremadol

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement

Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :

<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier (jusqu'au 30 juin 2021).
- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier (dès le 1^{er} juillet 2021).
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Jean-Marie Léchenne, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolán Menoud, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Et par le responsable du chalet, M. François Jeandet à Morgins.

Dès le 1^{er} janvier 2021, il s'est également entouré de M. Frédéric Dufour, Directeur des écoles d'Ecublens, en remplacement de M. Serge Lugon (départ à la retraite).

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 aide de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyage à l'heure.
- 2 civilistes à 100 % (dès le 30 août 2021).

Occupation du chalet

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, le chalet a été occupé pendant 16 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	1 semaine
Colonie de vacances (février)	0
Ecole à la montagne	11 semaines
Colonies de vacances (été)	3 semaines
Colonie de vacances (octobre)	1 semaine

L'occupation a été interrompue du 1^{er} janvier au 5 juillet 2021.

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est l'animateur du chalet des Alouettes qui organise la journée de camp, en accord avec les enseignants. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

Les camps de ski n'ayant pas pu avoir lieu au premier trimestre 2021, des journées de raquettes à neige à Morgins et des journées de ski de fond au Col des Mosses et aux Diablerets ont été proposées.

Concernant l'école à la montagne, également annulée durant le premier semestre,

des sorties journalières à la Mèbre, dans les Gorges du Nozon, au Sentier des narcisses aux Avants, aux Gorges du Chauderon, à l'Arboretum d'Aubonne, ainsi qu'une visite et découverte de Genève, ont été proposées aux enseignants et élèves.

Colonies

Mise à part la colonie de février, les colonies des vacances d'été et d'automne ont pu avoir lieu presque normalement (une limitation à 25 participants par semaine a été mise en place).

Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 4 reprises en 2021. Cette diminution du nombre de locations est due au fait qu'il a fallu se conformer aux règles fédérales et cantonales liées au Covid-19.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes a également été annulé.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/chalet-les-alouettes>.

Travaux

Durant cette année 2021, les travaux de raccordement des eaux pluviales et des paratonnerres ont été achevés. A noter que le remplacement de l'armoire chauffante de la cuisine et de la porte d'accès du silo à pellets (par une porte EI30) ont également eu lieu.

Le monte-charge a, quant à lui, été remis en état suite à une panne. Le personnel des Alouettes a également participé au ponçage et à la repeinte de la barrière du balcon ouest.

Divers

Lors de la séance du Comité du 24 septembre 2021, une servitude de dérogation des distances aux limites, à valoir sur la parcelle n° 1499 afin de permettre un rehaussement du chalet de Mme et M. Matthey-Junod Augusta et Patrick (parcelle n° 2090),

a été accordée. En contrepartie, une indemnité compensatoire de Fr. 25'488.- a été calculée sur la base de 42.48 m² à Fr. 600.-/m².

Lors de la séance du Comité du 10 novembre 2021, une servitude pour droit de passage à pied et pour tous véhicules, à valoir sur les parcelles n° 1499 et n° 2093 afin de permettre l'accès au chalet de Mme et M. Allet Michèle et Benoît (parcelle n° 2089), a été accordée.

Site internet

Le site internet en ligne : www.alouettes-morgins.ch est très utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location.

Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet (voir QR-code ci-dessous). Les informations à destination des enseignants demeurent moins consultées.



Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année et pour sa force de proposition pour essayer de combler tous les inconvénients dus à la pandémie.

Il en est de même pour le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

*Jean-Marie Léchenne
Chef du Service des activités scolaires et parascolaires et Secrétaire de l'Entente*

◆ ◆ ◆ ◆

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois

Jusqu'au 30 juin 2021 :

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité) et M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Maria Gordillo, Alice Krug, Silvana Passaro et MM. Didier Realini et Jean Rochat.

Dès le 1^{er} juillet 2021 :

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Taisia Terrettaz et M. Didier Realini

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



Commission de concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et jusqu'au 30 juin 2021, M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière), dès le 1^{er} juillet 2021, M. Germain Schaffner (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mère-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1^{er} juillet 2021, cette Commission est composée des délégués et déléguées suivants :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettefex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente, et M. Damien Canart.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz.
- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respective-

ment par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie le 16 mars 2021 (pour certaines personnes par visioconférence) et a :

- adopté les comptes pour l'année 2020 ;
- adopté le préavis « Travaux de réhabilitation secteur 12, chemin du Bochet à Ecublens » ;
- adopté le préavis futur parc de la Mèbre – Déplacement du collecteur placé dans la rivière.

Le 15 juin 2021, elle a rencontré les représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE), Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV), pour obtenir des explications sur le Plan régional d'évacuation des eaux Chamberonne.

Le 31 août 2021, elle a :

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2022 ;
- approuvé la rémunération des membres du Bureau et de la Commission pour la législature 2021-2026 ;
- reconduit Mme N. Jatton à la présidence de l'Entente et Mme D. Petoud à la Vice-Présidence.

Parc de la Mèbre

Un petit historique du projet a été fait lors de cette séance pour les nouveaux membres de l'Entente.

Malgré la présence d'un locataire pour lequel une date butoir a été fixée au 31 mars 2024, ce dernier disposant d'un espace plus restreint, les travaux du collecteur et du parc ont pu débuter avant fin 2021.

Point de situation secteur 11 – Triaudes – Sorge – Réhabilitation des ouvrages

Les travaux ont été réalisés en 2021 et sont quasiment terminés ; quelques finitions (joints de résine) restaient encore à faire en août 2021.

Point de situation préavis communaux secteur 12, travaux de réhabilitation chemin du Bochet à Ecublens

Les demandes de crédits ont été acceptées par toutes les Communes, les travaux vont être réalisés en 2022.

Campagne annuelle TV et curage

Environ 1'800 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2021. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre », allant de la sortie du voûtage de la Mèbre jusqu'à la route de la Maladière à Chavannes-près-Renens.

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution/visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la commission.

Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2021, le bureau Ribi SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien et d'urgence

- Quelques petits travaux d'entretien ont été effectués durant l'année 2021.
- En fin d'année, des travaux ont été entrepris sur des couvercles de chambres des collecteurs d'eaux usées longeant la Mèbre, dont certains se sont vus installer une barre métallique pour les empêcher de se surélever.
- Trois zones d'affouillement du lit ont été repérées dans la Mèbre aux abords des collecteurs d'eaux usées longeant la rivière, mettant en danger la structure des collecteurs d'eau. Des travaux d'entretien sont prévus par des comblements et des affouillements.

Travaux d'investissements

- Des travaux ont été réalisés au printemps 2021 sur le secteur 11, sur les Communes d'Ecublens, dans le quartier des Triaudes, et de Chavannes-près-Renens, à hauteur des terrains de foot du centre sportif. La canalisation, d'une longueur à réfectionner de 425 m environ dont 12 m en section rectangulaire (traversée de la Sorge), a été réhabilitée par la technique de gainage en polyester thermodurcissable à l'eau. Le collecteur présentait des défauts (pénétrations de racines, de calcaire et, par endroits, altérations du béton). Plusieurs chambres étaient enterrées et, après leur détection, ont été déterrées et rehaussées par une entreprise de génie civil.

Etudes et chantiers divers

- Parc de la Mèbre (parcelle 825) – suite au consentement des Communes de Mèbre-Sorge pour le déplacement du collecteur d'eaux usées afin de l'éloigner des berges du cours d'eau, les travaux ont débuté en décembre 2021 et devraient se terminer en décembre 2022.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Ces dernières ont été remplacées par de nouveaux modèles, remplacement précipité par l'abandon de la 2G fin dé-

cembre 2020. Les nouvelles sondes permettront de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qu'il y a par année.

Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier, récoltant les données brutes de toutes les pluies, données traitées ensuite pour donner l'intensité de la pluie au cours des mois.

Evénements

- L'année 2021 a été marquée par de fortes pluies en été et le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité à cinq reprises durant cette période.

Le déversoir du Pontet a été sollicité une centaine de fois durant l'année et le nombre de déversements est trop important. Le service d'entretien va étudier la possibilité de rehausser la lame déversante, ce qui impliquera un contrôle hydraulique pour voir l'impact qu'un rehaussement aurait en amont du déversoir.

♦ ♦ ♦ ♦

STEP de Vidy (Epura SA)



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>

♦ ♦ ♦ ♦

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :

<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2021, l'**hôtellerie suisse** a comptabilisé 29,6 millions de nuitées, soit une hausse de 24,6 % (+5,8 millions) par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par les mesures restrictives liées à la situation sanitaire de 2020. Le nombre de nuitées a certes fortement augmenté sur un an, mais reste néanmoins encore largement en deçà de celui de 2019 (-25,3 %). La demande suisse a atteint un niveau historique avec un total de 21,0 millions de nuitées, ce qui représente une hausse de 27,9 % (+4,6 millions). De leur côté, les nuitées étrangères ont augmenté de 17,1 % (+1,3 million) et totalisent 8,6 millions d'unités.

Pour l'année 2021, le **Canton de Vaud** a enregistré 2'085'842 millions de nuitées, soit un nombre de nuitées en hausse de +36,3 % (+544'981 nuitées) par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport à 2019, les nuitées de l'année 2021 accusent une baisse de 29,5 % (- 873'514 nuitées).

Entre mai et octobre 2021, les hôteliers vaudois ont enregistré 1,35 million de nuitées, une fréquentation en hausse de 51 % par

rapport à la saison estivale 2020, mais inférieure de 23 % à celle de l'été 2019. Les touristes indigènes ont généré 68 % du total des nuitées estivales.

Du côté de la demande étrangère, la fréquentation a certes progressé de 63 % par rapport à l'été 2020, mais reste bien inférieure (-57 %) à la situation d'avant la pandémie.

Si le début de la saison estivale a été marqué par une hausse soutenue de la demande intérieure, l'assouplissement des mesures sanitaires et la reconnaissance d'une partie des certificats étrangers a permis un rebond des nuitées étrangères à partir du mois d'août 2021. Ces dernières, qui représentent 25 % du total des nuitées sur les trois premiers mois de l'été, ont progressé jusqu'à atteindre 38 % de la fréquentation sur la période d'août à octobre.

Au 1^{er} trimestre 2021, **Lausanne et son agglomération** a comptabilisé les nuitées hôtelières les plus basses jamais enregistrées depuis les années 50. Ensuite, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, la situation s'est nettement redressée d'avril à août, notamment pour le tourisme de loisirs. Le mois d'août enregistre le meilleur résultat de l'année avec près de 100'000 nuitées.

De septembre à novembre, nous avons continué d'observer une progression par rapport à l'exercice précédent en lien avec la reprise du tourisme d'affaires. Ces réjouissances furent de courte durée en raison du variant Omicron et le durcissement des mesures sanitaires a engendré une importante chute des nuitées de -24,1 % de novembre à décembre 2021. Elles se sont poursuivies jusqu'à la décision du Conseil fédéral de les lever le 17 février 2022. Au final, alors qu'elle reste en retrait par rapport à 2019 (-41 %), la fréquentation hôtelière 2021 enregistre une progression de +36,2 % par rapport à 2020.

Au niveau du marché interne, les Suisses n'ont jamais été aussi nombreux à séjourner dans leur pays. En effet, la clientèle helvétique est restée fidèle malgré des opportunités plus importantes de voyager à l'étranger et elle a représenté 60 % des nuitées hôtelières de la destination. Quant aux marchés limitrophes, la situation se porte relativement bien avec une croissance de +19 %

pour le marché français, +16.3 % pour le marché allemand, +23.7 % pour le Bénélux et l'Italie qui affiche la plus forte hausse avec +31.9 %. Seul le Royaume-Uni affiche une baisse de -12.3 % du fait des conditions de voyage limitées.

Pour les marchés lointains, le marché chinois est resté bloqué et affiche un recul de -50.9 % alors que les USA (+76.7 %) et le Moyen-Orient (+231 %) ont fortement augmenté, une marge importante de progression en raison du fait qu'ils étaient fermés sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne l'**Entente de la Communauté touristique de la région lausannoise**, l'année 2021 est marquée par l'adoption, au printemps, du nouveau Règlement sur la taxe de séjour par les neuf communes membres. Ce dernier est entré en vigueur partiellement au 1^{er} janvier 2022, les nouvelles dispositions relatives aux établissements hôteliers s'appliquant à l'horizon 2023, compte tenu de la situation du Covid-19. En 2022, Prilly, Renens, Epalinges, Belmont et Paudex devraient être candidates pour rejoindre le cercle de l'Entente et renforcer la forte dynamique que nous avons su construire ces dernières années.

Au cours de l'année 2021, la Commission intercommunale de la taxe de séjour, qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), s'est réunie quatre fois : le 8 janvier, le 21 mai, le 1^{er} octobre et le 12 novembre 2021.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 9 projets qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 538'000.- Ces soutiens ont été versés en 2021 ou le seront en 2022 pour autant que les projets puissent avoir lieu alors que le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 reste encore incertain.

- Fr. 300'000.- Lausanne Tourisme – Projet de soutien aux hôtels.
- Fr. 5'000.- Festival Blues Rules Crisier 2021.
- Fr. 15'000.- Electrosanne Festival 2021.
- Fr. 90'000.- Lausanne Tourisme – Lausanne City Pass.

- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme – Participation LMC 2021.
- Fr. 10'000.- Orchestre Symphonique Bande-Son 2022.
- Fr. 50'000.- Rencontres 7^e art Lausanne 2022.
- Fr. 3'000.- Festival Arkhé 2022.
- Fr. 5'000.- ACRISCO 2021.

Outre ces subventions, le FERL a versé, en 2021, des soutiens liés à des décisions prises sur des années antérieures. La liste des projets correspondants figure dans les rapports précédents.

Sur le plan financier, il convient de rappeler que le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 % des recettes nettes perçues dans le périmètre de l'entente. En 2021, une convention intercommunale relative à la recapitalisation de crise du FERL (Covid-19) a été signée par six des neuf communes de la Communauté touristique de la région lausannoise, afin de recapitaliser le fonds durement touché par la baisse des nuitées induite par la crise sanitaire. Cette contribution, sous forme de prêts sans intérêt, s'élevant à Fr. 1'208'845.- au total, a été intégralement versée au FERL durant l'année.

Les recettes provenant de la taxe de séjour ont, elles, diminué en 2021 de près de 30 % par rapport à celles constatées en 2019, avant la crise de la Covid-19. C'est une baisse dans une proportion moins importante que celle prévue en début d'année dans nos projections financières. Elle est également plus faible que la chute constatée sur les nuitées hôtelières (-40 %), du fait de la stabilité des taxes perçues de façon forfaitaire auprès des logeurs au mois, contrairement au secteur hôtelier. On note même une certaine progression à Chavannes-près-Renens, dans la comparaison avec 2019, étant donné l'ouverture du Vortex. En outre, peu d'organismes de manifestations se sont risqués à mettre sur pied leurs projets en 2021 et donc à solliciter un soutien auprès de la Commission.

Nous avons donc pu faire face à nos engagements courants et accorder un soutien exceptionnel aux établissements hôteliers de Fr. 300'000.- sans devoir recourir aux fonds supplémentaires apportés par le financement de crise. En conséquence, au

bouclément, les comptes du FERL présentent un excédent de Fr. 525'188.29. Ce résultat nous permet de couvrir les derniers engagements liés aux reports de la crise du Covid-19 (Fr. 169'000.-) restant à assumer en 2022 et le solde est à mettre à l'actif de notre capacité de relance. La situation du FERL peut donc être considérée aujourd'hui comme saine.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Galerie du Pressoir

Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Zigzag **Théâtre et jeune public** **dans l'Ouest lausannois**



théâtre et jeune public dans l'ouest lausannois

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens est institué sous la forme d'une commission consultative de la Municipalité d'Ecublens. Voir directives :

https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/reglements/Directives_2021_06_04_Conseil_des_jeunes.pdf

Il permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population. Le Conseil des Jeunes représente un moyen d'expression politique des jeunes au sein de la Commune. Il entretient un dialogue régulier avec la Municipalité.

Le Secteur jeunesse du Service apporte un soutien administratif aux activités du Conseil des Jeunes.

Fonctionnement du Conseil des jeunes

Selon les directives du Conseil des jeunes revues en partie en 2021, est éligible au Conseil des Jeunes tout habitant de la Commune d'Ecublens entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans.

Le Conseil des Jeunes est composé de :

- l'Assemblée plénière ;
- le Bureau ;
- les Commissions.

Lors de l'assemblée plénière du 5 juin 2021, a eu lieu l'élection des membres du nouveau Bureau constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic.
- Secrétaire : Alan Gil.
- Trésorier : Mathéo Nerfin.
- Responsable événementiel : Thomas Colau.
- Responsables communication et marketing : Benjamin Barbotin et Noelia Wüthrich.

ACTIVITES ET PROJETS 2021

Événementiel

Sept projets étaient prévus pour l'année 2021, qui ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires ou par faute de moyens.

- Battle rap*, prévu en été.
- Silent party*, prévue en été.
- Îlots sports, prévus en été.
- Festival de la bière, prévu en hiver.
- Marché de Noël, prévu pour Noël.
- Venoge Festival, prévu en automne.
- Paintball* à Maillefer, prévu en automne.

Certains de ces événements sont repoussés en 2022.

Citoyenneté

Conférences – Débats

Les conférences étaient centrées sur les votations populaires qui ont eu lieu, afin de vulgariser les objets de votation et de permettre à chacun de pouvoir poser des questions et de débattre avec des personnes qualifiées. Quatre conférences, d'une durée de 2 heures en moyenne, ont eu lieu avec différents intervenants extérieurs, sur Zoom en raison du Covid.

- 25 février (votation du 7 mars)
Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ».
- 29 avril (votation du 13 juin)
Loi sur le CO₂.
- 13 mai (votation du 13 juin)
Loi Covid-19.
- 27 mai (votation du 13 juin)
Initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ».

Soirée jeunes citoyens

C'est à la demande de la Municipalité que nous avons organisé, pour la première fois, en collaboration avec le Secteur jeunesse, la soirée des jeunes citoyens qui s'est déroulée le 15 novembre 2021. Environ 120 jeunes étaient invités et 17 ont répondu présents.

Pour l'occasion, nous avons revisité l'organisation afin d'ajouter un côté ludique et original à cet événement qui se veut plutôt formel. Après une cinquantaine d'heures de préparation, c'est donc à travers un dîner-quiz, sur des questions préparées par les intervenants, que les jeunes ont pu concourir avec, à la clé, des lots exceptionnels. Nous n'avons reçu que des retours positifs de la part des jeunes, des Municipaux présents et des intervenantes du Réseau jeunesse vaudois. Ce projet a été soutenu financièrement par la DGEJ dans le cadre des appels à projet.

Civic Hack

Le 4 décembre, nous avons organisé, dans le cadre du « Civic Hack – la fabrique à innovations », pour la 5^e édition du projet de la FSPJ, une conférence-débat à la grande salle du Motty sur le thème « Place d'espaces à la culture et au bien-être ».

Nous avons discuté de l'opportunité de prévoir un espace culturel, de santé et de bien-être, organisé par les jeunes et pour les jeunes avec des acteurs et actrices, des spécialistes et des politiciennes et politiciens locaux et passionnés. L'ambiance était conviviale et les discussions fructifiantes ! De nombreuses idées ont surgi, dans l'ensemble intéressantes et variées, bien à la hauteur de ce que nous espérions en organisant cet événement. Cela nous a permis de mieux visualiser le type d'espace voulu et d'avancer dans le projet en 2022.

Action de sensibilisation et de prévention

Conférence – Débat

La première conférence, qui a eu lieu le 11 février, a porté sur le sujet du sexisme, à titre de prévention, avec l'intervention de spécialistes du domaine.

Cycle de sensibilisation sur le sexisme

Nous avons prévu une mise en scène d'un scénario réalisé avec les jeunes des cours d'improvisation et de récolter des témoignages afin d'en faire une BD. Nous pensions que le fait de recueillir des témoignages aurait donné des BD variées, plus concrètes et réelles. Nous n'avons pas pu concrétiser ce projet en raison des restrictions sanitaires.

Court métrage « pizza d'ici »

En collaboration avec le Secteur jeunesse, Action Climat Ecublens, la Ferme de Basenges et le Vorace, un membre du Conseil des Jeunes s'est prêté au jeu d'acteur pour réaliser un court-métrage montrant la préparation de pizzas en favorisant les produits et les commerces locaux.

Projet d'aménagement

Nous avons comme projet l'installation d'un bar éphémère à la place des fêtes du Pontet, faute de moyens, nous n'avons pas pu le réaliser. Nous avons aussi envisagé de développer notre réflexion et de donner des propositions concrètes à la Municipalité concernant la réalisation d'un local autogéré pour et par les jeunes dès 18 ans. La réponse a été donnée par l'organisation de notre journée « table ronde » dans le cadre « Civic Hack ».

Parlement des jeunes – Jeux 2021 (PJ Games)

Trois membres du CDJE ont participé aux PJ Games 2021 qui ont eu lieu à Genève les 18 et 19 septembre derniers.

Il s'agit d'une compétition sportive entre les Parlements de Jeunes (PJ) de Suisse. Les PJ Games sont organisés chaque année par le PJ détenteur de la coupe. Cette année, le PJ Games a ainsi pu accueillir les membres de quatre PJ pour des joutes sportives de très haut niveau.

Au programme cette année, un hommage aux mois hivernaux de Genève, puisque cette édition était originellement organisée pour décembre 2020. D'abord, un remix de la course de l'escalade, avec une course de relai en vieille ville, qui a mis en avant le courage de nos athlètes. Plus tard, une pensée lointaine à la coupe de Noël, puisque la nage en « eau froide » était tout de même moins impressionnante lorsque sa température s'élève à 20°C.

Le parcours du combattant concocté dépassa toutes leurs attentes en permettant à chacun de voltiger à travers les airs, que ce soit sur une corde tels des Tarzans ou sur un câble tels des funambules survolant les Alpes.

Les performances sportives furent également présentes, à la surprise de tous, lors des moments de détente : il fallait, par exemple, courir vite lors du goûter, pour échapper à la bataille d'eau qui sévissait autour de la fontaine de la cour du collège Calvin. Preuve en étant la photo ci-dessous, démontrant qu'au final, s'asseoir directement dans la fontaine ne faisait aucune différence !



De l'agilité, il en fallut aussi durant la soirée : d'abord pour descendre refroidir une bouteille dans le lac, puis pour la ramener en escaladant un mur de 2 m. De même pour la partie de foot de rue improvisée lors du retour à l'auberge.

Bref, un événement haut en couleur, plein de réussite, de joie et de bonheur, dont la coupe fut remportée par le Conseil des Jeunes d'Ecublens qui devient alors l'organisateur de l'édition 2022.

BILAN

Bien que de nombreux événements n'aient pas pu se concrétiser, les dossiers présentés dans le cadre des appels à projets de la DGEJ sont prêts. Il ne manque plus qu'à les actualiser pour rendre possible ces événements cette année.

Concernant les conférences – débats, nous sommes très contents du résultat. Le retour des participants a été aussi très positif, ce qui nous a motivés à poursuivre. Les intervenants étaient de très bonne qualité, nous en sommes fiers. Toutefois, cela demande une grande organisation et sollicite le temps de tous les membres. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas encore assurer une régularité de ces conférences selon la quantité d'autres projets en parallèle au CDJE.

En général, l'investissement des membres du Conseil des Jeunes est régulier. Le climat des rencontres est agréable et chacun fait preuve de belle motivation. La constitution du nouveau Bureau, ainsi que le soutien du Délégué jeunesse, contribue à cela. Pour mon premier mandat en tant que Président, je suis content de la manière dont se déroule la planification de nos événements et de l'entente que nous avons avec la Municipalité.

Nemanja Momcilovic
Président

◆ ◆ ◆ ◆

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens:
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Déléguée à l'intégration et secrétaire

- Mme Héloïse Calame

Membres

- Mme Pascale Manzini
Conseillère municipale
(jusqu'au 30 juin 2021)
- M. Germain Schaffner
Conseiller municipal
(dès le 1^{er} juillet 2021)
- M. Moïse Balokok
Communauté africaine et, jusqu'au
31 octobre 2021, représentant du
Conseil d'établissement
- Mme Silvia Baratech
Communauté valencienne

- Mme Claudine Breider
Communauté française
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Pierre Gendreau-Hétu
Communauté québécoise et, depuis le
1^{er} novembre 2021, représentant du
Conseil d'établissement
- M. Ugras Güzel
Communauté turque
- M. Aitor Ibarrola
Conseiller communal, communauté
espagnole
(jusqu'en décembre 2021)
- M. Carlos Martinez
Communauté espagnole
- Mme Theresa Montmany
Communauté catalane
- M. Steve Renggli
Délégué Jeunesse
- Mme Dominique Tenthorey
Paroisse protestante Ecublens/
St-Sulpice (dès mars 2021)
- M. Jean Timba Bema
Communauté camerounaise
- Mme Marie Thüler
Communauté russe
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne
- M. Mathias Wenger
Travailleur social de proximité

Vie de la CIESEE

Au cours de cette année, la Commission s'est réunie à trois reprises en séance plénière. Sept séances ont aussi eu lieu en comité réduit pour des projets particuliers, comme la Fête interculturelle, la refonte de la charte de la CIESEE et la création d'une brochure sur les parcours migratoires des habitants d'Ecublens.

Plusieurs changements ont eu lieu au sein de la CIESEE. Le Conseiller municipal Germain Schaffner a pris la relève de la Conseillère municipale Pascale Manzini.

Mme Dominique Tenthorey a remplacé Mme Kay Karlen comme représentante de la Paroisse d'Ecublens et Saint-Sulpice et M. Pierre Gendreau-Hétu a remplacé

M. Moïse Balokok en tant que représentant de la CIESEE au Conseil d'Établissement.

Elections communales 2021

Lors des élections communales du mois de mars, la CIESEE avait préparé une soirée d'information pour tous les habitants non-suisse ayant le droit de vote dans la Commune. Le but était de les encourager à participer à la vie politique. La situation sanitaire a malheureusement impliqué l'annulation de la soirée, mais trois vidéos explicatives ont été tournées par un membre de la CIESEE sur les sujets suivants :

- Les droits politiques des personnes étrangères sur le plan communal.
- Les autorités communales à élire.
- La procédure de vote.

Les vidéos ont été diffusées sur la page de la Commune dédiée aux élections. Cette page a été consultée à plus de 15'000 reprises.

Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

C'est avec une joie mêlée d'appréhension que la CIESEE a décidé de réaliser l'édition 2021 de la Fête interculturelle. En effet, la situation sanitaire impliquait de nombreuses adaptations exigeantes pour les membres de la CIESEE et pour l'administration de la Ville.

Heureusement, les efforts d'organisation mis en place (fermeture du périmètre, présence d'agents de sécurité pour contrôler les certificats Covid et possibilité de tests gratuits) ont été récompensés, car la population écublanaise a répondu présente à la soirée du 11 septembre 2021. En effet, ce sont près de 820 bracelets qui ont été distribués aux visiteurs âgés de plus de 16 ans !



Les associations et communautés qui font vivre la fête au travers des stands de nourriture et des démonstrations de danse et de musique étaient aussi en nombre. Les régions et pays suivants étaient représentés : Vietnam, Portugal, Albanie, Syrie, Italie, Togo, Macédoine du Nord, Algérie, Turquie et Catalogne. S'ajoutaient de la musique traditionnelle de Géorgie, du chant Gospel et portugais, de la danse latino-américaine, galicienne, albanaise et macédo-nienne.

Le groupe d'habitants Action climat Ecublens (ACE) s'est joint au groupe de travail de la Fête interculturelle pour réfléchir à différentes options afin de rendre la fête plus écologique. Certaines mesures ont déjà été mises en place, par exemple la vaisselle réutilisable et la fontaine à eau en libre-service, lesquelles ont permis de diminuer les déchets. Le Centre de jeunes d'Ecublens a assuré un soutien dans la gestion des déchets, en plus de l'activité d'impression sur t-shirts proposée. Une activité de coloriage a aussi été proposée aux enfants.



Même si les bénéfices étaient inférieurs aux années précédentes, les associations ont manifesté leur motivation à participer à la fête 2022 qui aura lieu sur la place de fête du Pontet.

La fenêtre de l'Avent de la CIESEE

En 2021, la Commission a participé aux fenêtres de l'Avent de la Paroisse d'Ecublens en décorant une fenêtre du bâtiment du Centre socioculturel.



Cette année encore, une membre de la CIESEE a proposé ses talents d'artiste pour représenter la Ville d'Ecublens en ombres chinoises sur la fenêtre du 16 décembre. Les différentes couleurs à l'intérieur des maisons représentaient la richesse de la diversité culturelle de la Ville. Un apéritif a été organisé ce jour-là pour inviter les habitants à découvrir cette décoration.

*Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale, Présidente de la
Commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers de la
Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



*Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs



*Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.*

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois (POL) PoOuest

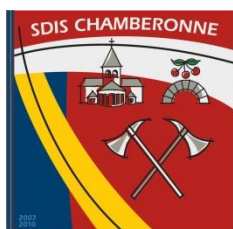


*Délégation municipale d'Ecublens :
Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, Pré-
sident du Comité de direction de PoOuest
et dès le 1^{er} juillet 2021, M. Jean Cavalli,
membre du Comité de direction.*

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, membre de la Commission consultative du feu (CCF) et dès le 1^{er} juillet 2021, M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2021 aura été la quatrième année dans mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectif, formations, interventions et activités pour résumer et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2020 était terminée et était enfin derrière, nous imaginions encore quelques semaines pour en terminer avec ce virus, c'était sans compter sur un nouveau variant, des certificats ou pass Covid et des recommandations de l'OFSP, relativement contraignantes, qui allaient encore perturber notre programme d'activités et de formation tout au long de l'année.

Ces défis que l'Etat-major et moi-même avons su relever tout en appliquant les normes imposées, ceci afin de garantir un environnement sécuritaire de base, pour protéger les membres du SDIS lors des formations et maintenir une capacité logistique et opérationnelle en interventions et, par-dessus tout, préserver l'esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS et grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu

répondre présent en termes de capacité opérationnelle.

En plus des formations et des interventions, il ne faut pas oublier toute la charge de gestion d'une PME qu'est un SDIS, comprenant notamment la gestion administrative, les ressources humaines, la production d'un niveau de formation de qualité, la gestion des plannings de service et des manifestations, les visites de chantier et informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive, mais j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un Etat-major et des officiers qui font preuve de grandes compétences, de disponibilité et de flexibilité. De plus, il faut garder à l'esprit que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que tous restent des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui accomplissent ces tâches en complément de leurs activités professionnelles.

En parallèle, les travaux de transformation et modernisation de la caserne d'Ecublens, débutés en 2020 et réalisés par le personnel de la Commune, ont pu se terminer en fin d'année.

Aujourd'hui, c'est l'heure de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne et de ce qui peut être amélioré, mais c'est également l'occasion pour moi de faire la rétrospective de l'année écoulée et de communiquer sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2016-2021 jusqu'au 30 juin 2021

- Mme Isabelle Steiner
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, Saint-Sulpice

Législature 2021-2026 dès le 1^{er} juillet 2021

- M. Björn Bettex
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli
Municipal, Ecublens
- M. André Piller / Mme Cécile Theumann
Municipal et Municipale, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, Saint-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire

Représentants SDIS depuis le 1^{er} janvier 2021

- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournoi d'entente entre les 3 Municipaux. La présidence de la CCF a été assurée par Mme Isabelle Steiner jusqu'au 30 juin et par M. Björn Bettex depuis le 1^{er} juillet 2021.

Etat-major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau

Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Lt Mustafa Aydin
- Lt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani

Administration

- Employée administrative (20 %)
Mme Peggy Martins
(jusqu'au 15 juillet 2021).

Effectif



Au 1^{er} janvier 2021, l'effectif était de 116 personnes, dont 96 hommes et 20 femmes répartis entre 68 sapeurs-pompiers, 48 recrues et 1 employée administrative civile (hors effectif).

Au 31 décembre 2021, en raison des démissions et des exclusions décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 84 sapeurs-pompiers, dont 13 femmes et 71 hommes.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 32 démissions dont :

- 4 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 8 pour raisons professionnelles.
- 2 pour raisons personnelles ou familiales.
- 18 qui n'ont pas donné suite à leur inscription.

⇒ *Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2021 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.*

Formation

Organisation de la formation

Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requise et aux missions qui sont attribuées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un *pool* de 28 formateurs engagés et performants parmi lesquels 4 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).

Par chance, la pandémie du Covid-19 a finalement peu impacté nos formations en 2021 avec « seulement » 5.5 % d'activités annulées.

Thèmes de formation 2021

- Hydraulique, tuyaux, extinction.
- Sauvetage, échelle.
- Protection respiratoire.
- Spécifiques et techniques (machiniste, sauvetage particulier, caméra thermique, ventilation, canon à eau, transport d'eau, lutte contre inondation).
- Techniques antichute.
- Méthodologie d'instruction.
- Formation continue pour officier / chef d'intervention.
- Formation continue pour sous-officiers.
- Formation continue pour chauffeurs poids-lourds.

Ecole de formations de base – EBa (1^{ère} année)

Les nouvelles recrues ont effectué un cours ECA de formation de base (FB 01) de 2 jours et continuent leur apprentissage au sein du SDIS, lors de chaque soirée, avec les trois thèmes principaux suivants : lutte contre le feu – sauvetage en hauteur - engins (TP, MP, etc.).

Ecole de formations DPS – Efo (2^e année)

Consolidation et formation des thèmes de base pour futurs intervenants DPS avec introduction des notions de précision et de rapidité organisées en modules avec une évaluation et contrôle des acquis en fin de formation.

Formation Détachement de premier secours – DPS

Formation continue technique et spécifique pour les sapeurs-pompiers intervenants visant à maîtriser l'utilisation du matériel d'intervention, l'engagement de la protection respiratoire, et la conduite des véhicules et engins.

Formation spécifique intervention – DPS-X

Chaque année (annulé en 2020 en raison du Covid-19), le SDIS organise une formation extra-muros sur un thème spécifique pour les membres DPS. Cette journée s'est déroulée au Centre de formation IFA, à Balsthal (SO), où les sapeurs et officiers du SDIS ont pu acquérir ou perfectionner leurs

connaissances sur les feux de parking souterrain.

Formation sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et méthodologique liée à leur mission de Chef de groupe, Chef de section ou Chef d'intervention. Les Chefs d'intervention sont spécialement formés à la tactique de conduite d'interventions.

Cours de formation ECA

Le cursus de formation est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

27 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 54 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 69 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 242 jours.

Thèmes des cours ECA en 2021 :

- Gestion des relations.
- Formation managériale.
- Rapport administratif des Commandants.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – théorie permis C1.
- Protection respiratoire – perfectionnement.
- Phénomènes thermiques.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
- Hydraulique – mousse et mouillant.
- Journée technique des Commandants.
- Journée technique des DPS.
- Journée technique des instructeurs.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Hydraulique – base.
- Cours préposé d'appareil de protection respiratoire.
- Cours préposé à l'entretien du matériel.
- Hydraulique – planification et engagement.

- Protection respiratoire – base.
- Hydraulique – tonne-pompe.
- Cours cadre pour instructeurs (APR, TA, EX, etc.).
- Formation technique feu de parking souterrain.

Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales. Au vu de la situation sanitaire, pratiquement toutes les manifestations et spectacles ont été annulés.

Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
 - Manifestation « ICI Chavannes »
4 personnes pour un total de 14 heures.
 - 2 soirées cinéma
3 personnes pour un total de 12 heures.

Manifestation du 1^{er} Août (fête nationale) :

Les fêtes du 1^{er} Août ayant été annulées par les 3 communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité lors du tir du feu d'artifice de la Commune d'Ecublens.

- 5 personnes pour un total de 12.5 heures.

Durant cette année, le SDIS a effectué seulement 4 gardes.

Interventions

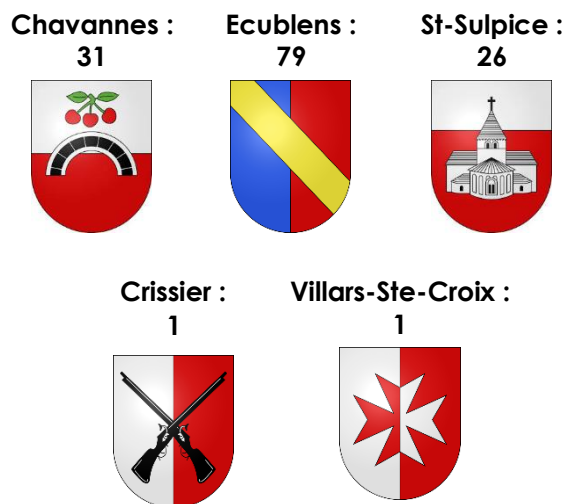


En 2021, le SDIS Chamberonne est intervenu à 138 reprises sur les trois communes, mais également en renfort sur les communes du SDIS Sorge.

En comparaison avec 2020, il y a une augmentation significative à Ecublens et St-Sul-

pice, des feux et des inondations notamment. Les alarmes automatiques ont, elles aussi, connu une augmentation conséquente à l'instar des prévisions de l'ECA en 2017.

Répartition des alarmes par commune :



⇒ Graphiques illustrant les 138 alarmes, voir à la fin du chapitre.

Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif durant la période du 1^{er} juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture, selon les conditions climatiques. Le SDIS Chamberonne, en collaboration avec les Samaritains d'Ecublens et la PC ROL, n'a pas été mobilisé en 2021.

Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, la section technique effectue l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 6 sets de rechange après décontamination.
- 3 caméras thermiques de poche Seek.
- 2 sets d'outils de forçement.
- Masques de protection Covid-19 et désinfectant.

- Un complément de matériel antichute (anneaux cousus, mousquetons).

L'ECA a procédé à l'entretien et au remplacement suivant :

- Entretien courant des véhicules.
- Remplacement et échange de matériel d'intervention usé ou défectueux.

Véhicules

Pas de changement ni d'amélioration significative en 2021.

Locaux / Casernes

- Caserne 1 (Ecublens) :
 - Evaluation et test des recrues.
 - Exercices DPS / EFo.
 - Cours de cadres SOF.
 - Cours de cadres OF.
 - Exercices Chef d'intervention (officiers).
 - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne.
 - Bureau du Commandant.
 - Séances de la CCF.
 - Séances EM.
 - Séances OF.
 - Soirée de recrutement.
 - Soirée d'information et équipement des recrues.
 - Exercices EBa.
 - Exercices APR.
 - Rétablissements APR après exercices et interventions.
 - Stockage et gestion des EPI.
- Caserne 3 (Saint-Sulpice) :
 - Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module événement naturel, chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

En 2021, les travaux de transformation de la caserne d'Ecublens, en vue d'en améliorer

l'ergonomie et le confort, se sont poursuivis, sur un rythme dicté par la pandémie. Ces travaux seront néanmoins terminés tout début 2022.

Diverses activités

Il est à noter, comme déjà évoqué à plusieurs reprises dans ce rapport, qu'un bon nombre d'activités annexes ou jugées non obligatoires ont dû être annulées, respectivement supprimées, en raison de la pandémie, particulièrement en début et en fin d'année. Nous avons tout de même pu effectuer certaines d'entre elles.

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2021.
- Réorganisation des groupes DPS pour l'instruction.
- Formation technique d'une partie du personnel DPS sur les feux de parking souterrain.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou course à pied.
- Formation continue du groupe antichute par nos formateurs.
- Suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes, Ecublens et St-Sulpice.

Objectifs 2021

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir un haut niveau de formation dans les exercices EBa, EFo, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Continuer de garantir un officier chef d'intervention en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun et à tous les échelons.
- Surveillance des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

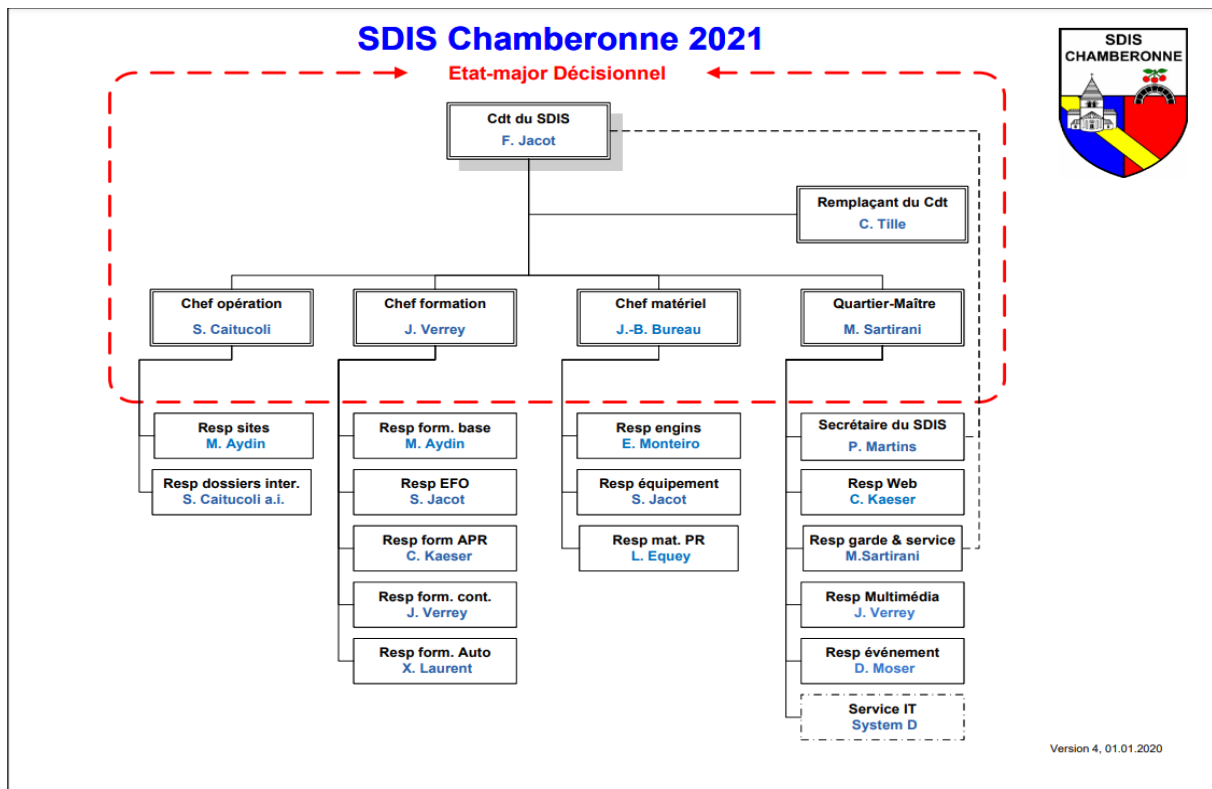
Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers et les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette année 2021, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

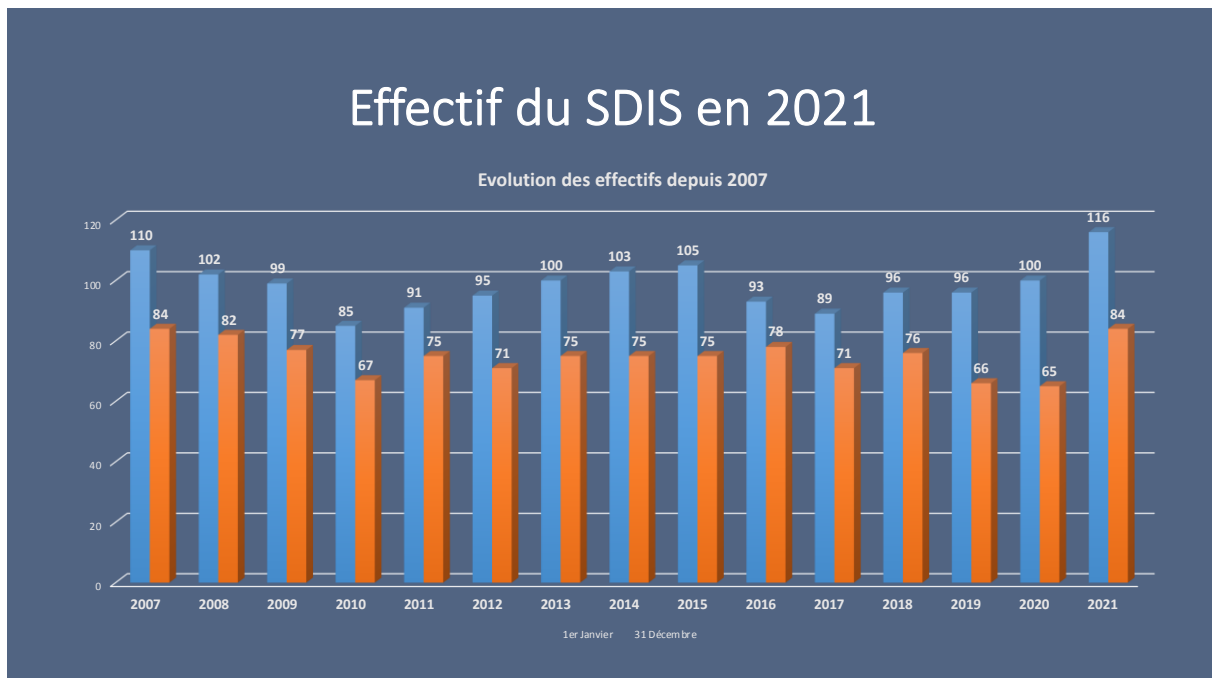
*Le Commandant
Maj Frédéric Jacot*



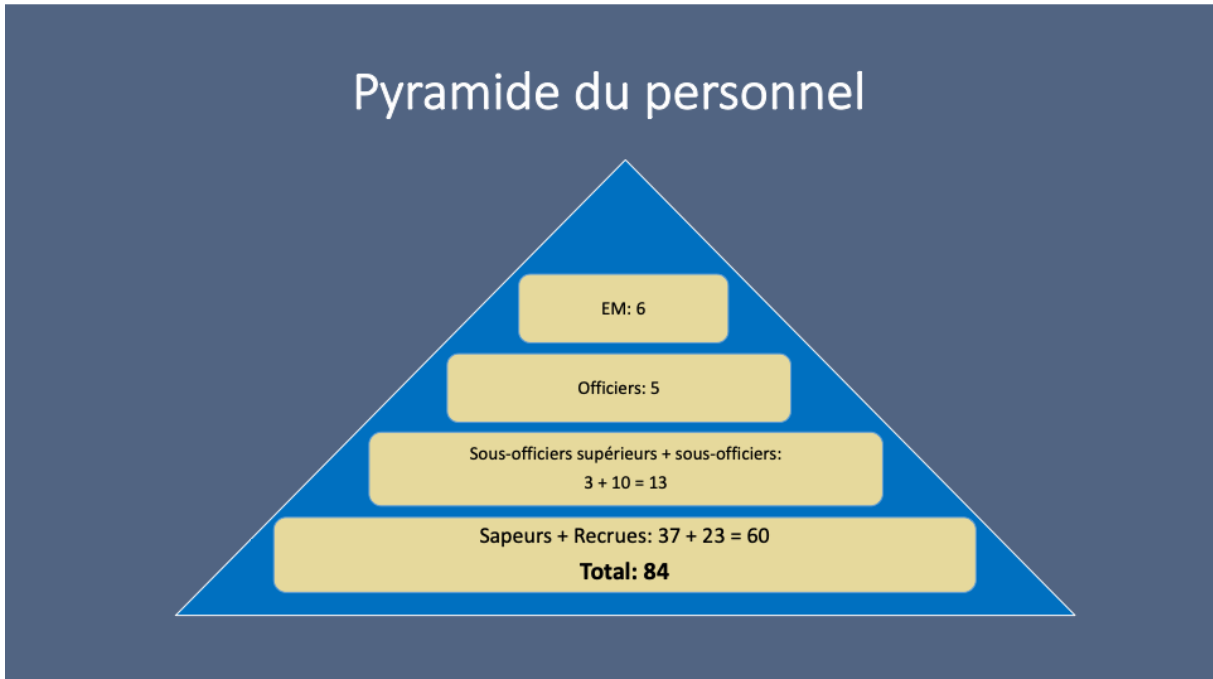
Organigramme



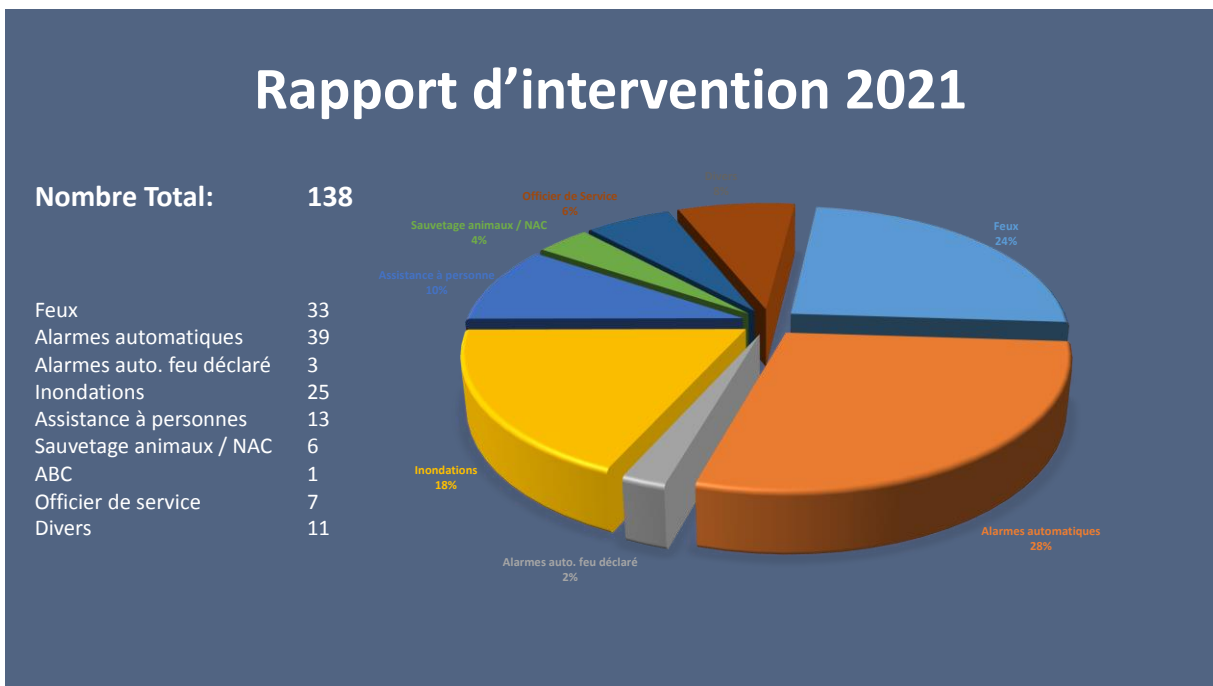
Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2021



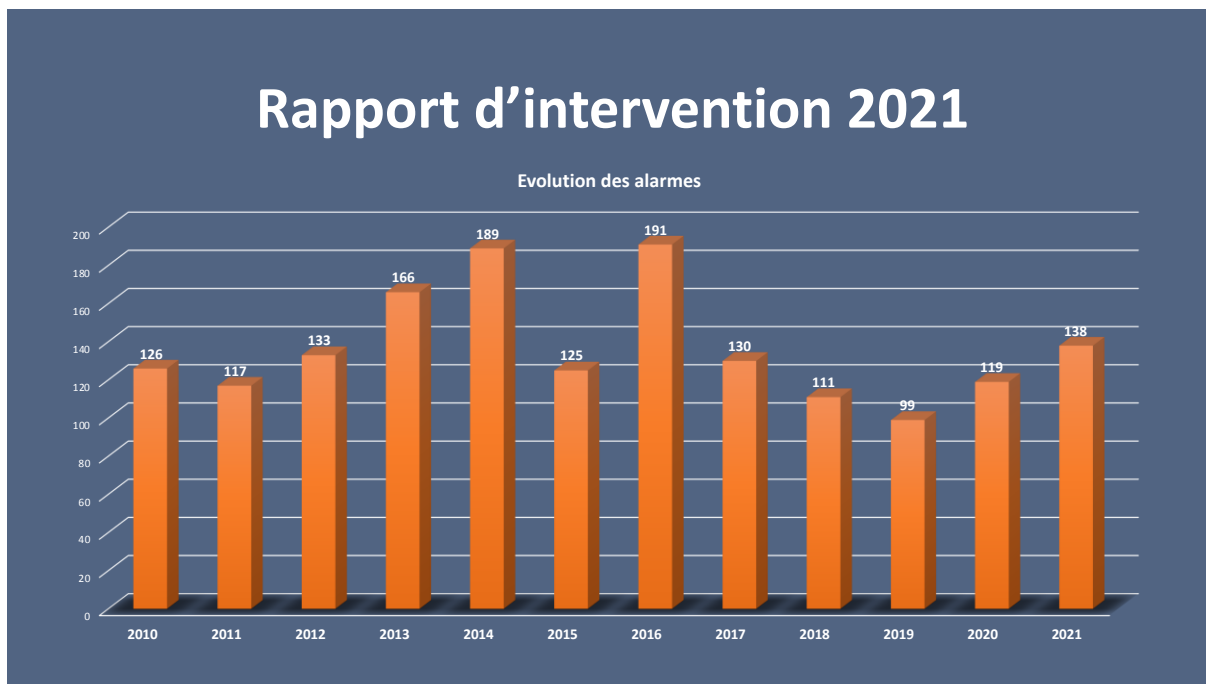
Pyramide du personnel



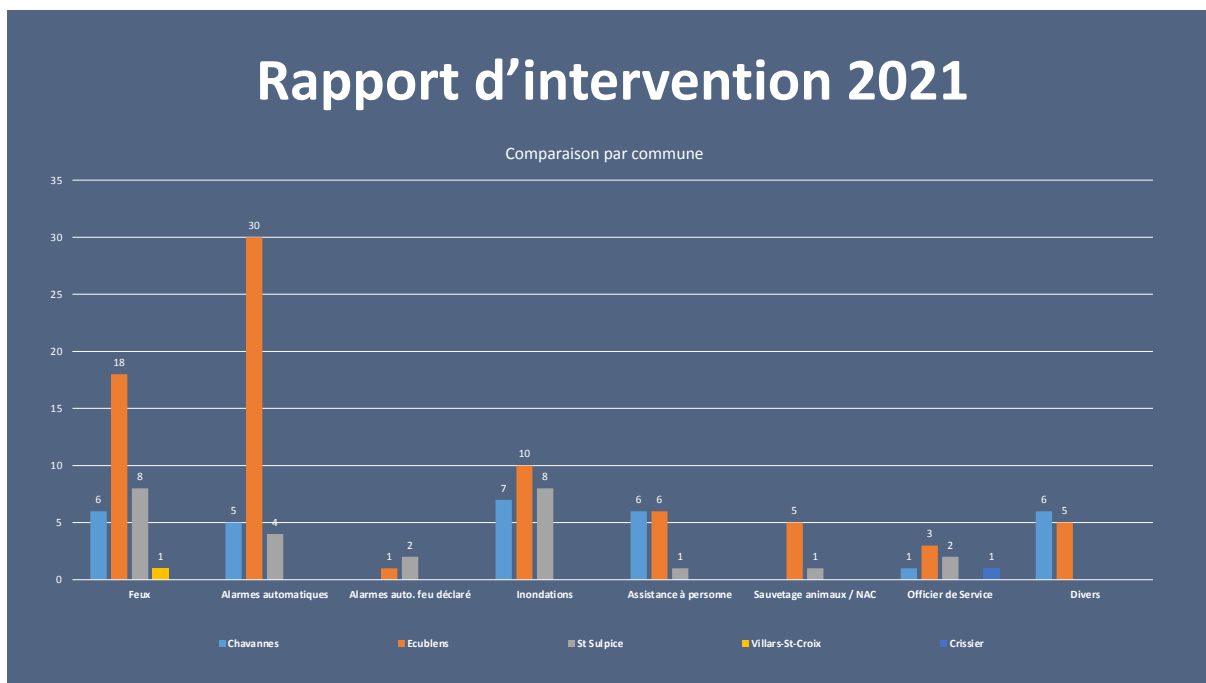
Répartition par type d'alarme



En 2021, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'intervention en augmentation par rapport aux deux années précédentes :



Types et nombres des alarmes par commune



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, membre du Comité directeur et, dès le 1^{er} juillet 2021, M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.pcirol.ch/liens>



Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Jusqu'au 30 juin 2021, délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Aitor Ibarrola, Didier Realini et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Dès le 1^{er} juillet 2021 :

Vice-Président du comité de direction :
M. Jean Cavalli, Conseiller municipal.

Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Germain Schaffner, Conseiller municipal, Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



EPFL Innovation Park

EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, Membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic (Président jusqu'au 30 juin 2021) et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021 :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal, Image directrice Val-laire-Venoge et Groupe décisionnel Mobilité).

Dès le 1^{er} juillet 2021 :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Plateforme logement de l'Ouest lausannois – PFL-OL).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Coproj PP1, Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président, Groupe décisionnel Mobilité et Plateforme logement de l'Ouest lausannois – PFL-OL).

Consultez le rapport sur :

<https://ouest-lausannois.ch/bilans-dactivites/>

♦ ♦ ♦ ♦

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



M. Christian Maeder, Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens au Conseil d'administration et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :

<https://rapportannuel.tl.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Jean Cavalli, délégué municipal et, dès le 1^{er} juillet 2021, M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.valorsa.ch/fr/40/documents#rapports-annuels>

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 28 mars 2022

102.02 – PB/sm

Document imprimé en 117 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens

Explications des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ABC	Atomique, bactériologique, chimique
ACRISCO	Association Crissier Concerts
AELE	Association européenne de libre-échange
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
ASE	Assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducatve
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
BI	Bureau intermunicipal
CAD	Chauffage à distance
Cap.	Capitaine
CCF	Commission consultative du feu
CCVIDIS	Comité de coordination du projet VIDIS
CDAP	Cour de droit administratif et public
CDD	Contrat à durée déterminée
CDJ	Centre de jeunes
CDJE	Conseil des jeunes d'Ecublens
Cdt	Commandant
CE	Crédit d'étude
CEF	Conseiller école-famille
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CIESSE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
CMS	Centre médico-social
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CVE	Centre de vie infantine
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DP	Domaine public
DPS	Détachement de premiers secours
EBa	Ecole de formation de base
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
EFo	Ecole de formation
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EPI	Equipement de protection individuel

EPT	Equivalent plein temps
ERM	Epuration de la région morgienne
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
EX	Formation hydraulique
FAO	Feuille des avis officiels
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FOAD	Formation ouverte à distance
FORJAD	Formation pour jeunes adultes en difficulté
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FSPJ	Fédération Suisse des parlements des jeunes
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GED	Gestion électronique des documents
GSM	Global System for Mobile communications
GT	Groupe technique
HEIG-VD	Haute école d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
HFC	Hybride fibre coaxial
HT	Hors taxes
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LC	Loi sur les communes
LMC	Lausanne Montreux Congress
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
Lt	Lieutenant
Maj.	Major
MO	Maître de l'ouvrage
MP	Motopompe
NAC	Nouveaux animaux de compagnie
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OF	Officiers
OFROU	Office fédéral des routes
OFSP	Office fédéral de la santé publique
ORP	Office régional de placement
PA	Plan d'affectation
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PC ROL	Protection civile région Ouest lausannois
PDI	Plan directeur intercommunal
PEC	Périmètres d'évolution des constructions
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIB	Produit intérieur brut
PJ	Parlement des jeunes
Pit	Premier-lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
POL	Police Ouest lausannois
PolOuest	Police Ouest lausannois
Profil « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé/e de commerce)
Profil « E »	Formation initiale élargie (apprentissage d'employé/e de commerce)
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RLATC	Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
SASP	Service des activités scolaires et parascolaires
SBED	Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDSL	Symmetric Digital Subscriber Line
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SIE SA	Service intercommunal de l'électricité SA
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
STAP	Station de pompage
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STPE	Service des travaux publics et de l'environnement
SU	Service de l'urbanisme
TA	Technique d'aide à l'engagement
TP	Tonne-pompe
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
USL	Union des sociétés locales
VEV	Voirie et espaces verts
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VSS	Normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports





Légendes des photos de la page de garde

- **Reconstruction de l'Auberge communale et rénovation de la place du Motty**
- **Démarche participative d'Epenex, projection d'un film, Cinéma Sud**
- **Ecublens Plage**
- **Construction d'une passerelle au-dessus de la route de la Pierre RC 76b**

